

Bernard Lugan

OSONS DIRE LA VÉRITÉ À L'AFRIQUE

éditions du
ROCHER

Osons dire la vérité à l'Afrique

Collection dirigée par
Daniel Hervouët

Éditions du Rocher
28, rue Comte Félix Gastaldi - BP 521

98015 Monaco

www.editionsdurocher.fr

ISBN : 978-2-26807-740-6

Bernard Lugan

Osons dire la vérité à l'Afrique



« Le premier appel que je lance du haut de cette tribune est un appel pour le respect des spécificités de chaque pays dans son itinéraire national. Aujourd'hui ces États (ceux du Nord), n'ont pas le droit d'exiger des pays du Sud un changement radical et rapide selon un schéma étranger à leur culture, leurs principes et leurs atouts propres ; comme si le développement ne pouvait se réaliser qu'à l'aune d'un modèle unique : le modèle occidental. »

Discours de Mohammed VI, roi du Maroc, lu à la tribune de l'ONU le 25 septembre 2014.

Introduction

L'on a toujours menti à l'Afrique[1].

Jadis, quand les colonisateurs voulaient lui faire croire que leur « mission civilisatrice » allait la tirer des « Ténèbres » dans lesquelles ils la pensaient plongée[2].

Avant-hier, quand les « libérateurs » lui promettaient des lendemains qui allaient chanter avec la décolonisation.

Hier, quand les « experts » lui assuraient que la « bonne gouvernance » allait résoudre ses conflits politiques cependant que la fée démocratique allait régler ses problèmes économiques et sociaux.

Aujourd'hui, quand après une période d'« afro pessimisme » exagéré[3], les mêmes experts, subitement gagnés à un « afro optimisme » relevant de la « méthode Coué », tentent de la convaincre qu'elle a « démarré ».

Est-il donc possible de continuer de mentir à l'Afrique quand ses jeunes générations souhaitent un autre avenir que le mortel binôme misère-émigration ? Un discours de vérité s'impose donc, mais il nécessite une remise à plat des mensonges qui, depuis des décennies, enferment le continent dans la dépendance, tout en y entraînant le fatalisme. C'est pourquoi, en introduction de ce livre, cinq grandes questions doivent être posées :

1. N'est-il pas temps de dire aux Africains que, loin d'être « maudit », leur continent est au contraire béni des Dieux avec certaines des terres les plus fertiles de la planète, sur lesquelles le climat permet parfois jusqu'à trois récoltes annuelles ? De plus, l'agriculture africaine n'est pas paralysée par un long hiver, par un tapis neigeux ou par les glaces. Avec ses 9 millions de

km², le Sahara représente certes environ 25 % de la superficie du continent, mais proportionnellement moins que la toundra eurasienne ou nord américaine où l'on ne parle pourtant pas de malédiction.

2. N'est-il pas temps de dire aux Africains que s'ils ne se décident pas à rapidement contrôler leur suicidaire démographie, la catastrophe est certaine ? Au Sahel, les 10 millions d'habitants d'avant la colonisation sont aujourd'hui 180 millions. Voilà qui explique pourquoi la subtile alchimie de ce fragile milieu de 3 millions de km² a été détruite. Au même moment, les 40 millions de Sibériens sont à l'aise sur plus de 13 millions de km² pourtant pareillement hostiles.

3. N'est-il pas temps de dire aux Africains que leur continent doit enfin prendre son autonomie intellectuelle en cessant de servir de champ d'expérimentation pour les idéologies les plus désincarnées, parfois même les plus folles et les plus anti naturelles sorties des cerveaux occidentaux ? Qu'ils doivent cesser d'écouter les

bonimenteurs « professionnels » du développement qui les somment de suivre ces modes successives qui ont pour nom marxisme, socialisme, libéralisme, tiers-mondisme, transfert des technologies, bonne gouvernance, appropriation locale des politiques, ajustement structurel, conditionnalité de l'aide, développement endogène autocentré, formation des formateurs, industries industrialisantes…, en attendant de nouvelles formules qui leur seront une fois encore imposées comme autant de nouveaux credo provisoirement définitifs ?

4. N'est-il pas temps de dire aux Africains qu'ils ne sont pas condamnés à être dévorés par le requin américain (voir page 113) ou vidés de leur substance par le vampire chinois (voir page 122) ? Néanmoins, s'ils veulent échapper à ce double piège, ils doivent refuser l'économie de comptoir qui se met actuellement en place. Elle n'enrichit en effet qu'une poignée de profiteurs, ces « Black Diamonds » qui bâtissent leur fortune sur la sueur des leurs.

5. N'est-il enfin pas temps que les Africains se prennent en charge et qu'ils cessent de tout attendre de l'extérieur ?

---

1. Il convient de parler des Afriques tant les situations sont différentes d'une région à une autre, d'un pays à l'autre.

2. Allusion au livre d'Henri Morton Stanley, *Dans les Ténèbres de l'Afrique*, Paris, 1890.

3. Cet afro pessimisme s'expliquait par l'accumulation des catastrophes qui s'abattaient alors sur l'Afrique car, comme le dit le proverbe africain: « L'arbre qui tombe fait plus de bruit que la forêt qui pousse ».

PREMIÈRE PARTIE

Et pourtant, l'Afrique était bien partie

« La sagesse du lion n'est pas celle de l'antilope ».
Proverbe camerounais

En 1962, René Dumont publia *L'Afrique noire est mal partie*[4], livre qui fit sa renommée en dépit d'un titre aussi fort que faux car, à l'époque, le monde en perdition n'était pas l'Afrique, mais l'Asie, qui paraissait condamnée par de terrifiantes famines et de sanglants conflits : guerre civile chinoise, guerres de Corée, guerres d'Indochine et guerres indo-pakistanaises[5]. En comparaison, durant la décennie 1950-1960, les habitants de l'Afrique mangeaient à leur faim, étaient gratuitement soignés et pouvaient se déplacer le long de routes ou de pistes entretenues sans risquer de se faire attaquer et rançonner.

Oui, mais c'était au temps des colonies, cette époque « honteuse » dont il n'est aujourd'hui permis de parler que d'une manière négative.

Soixante-dix ans plus tard, le contraste est saisissant : du nord au sud et de l'est à l'ouest, le continent africain est meurtri. De la Méditerranée aux prolongements sahariens, la dislocation libyenne entretient un foyer majeur de

déstabilisation. Dans le cône austral, ce qui fut la puissante Afrique du Sud sombre lentement dans un chaos social duquel émergent encore quelques secteurs ultra-performants cependant que la criminalité réduit peu à peu à néant la fiction du « vivre ensemble ». De l'Atlantique à l'océan Indien, toute la bande sahélienne est enflammée par un mouvement à la fois fondamentaliste et mafieux dont les ancrages se situent au Mali, dans le nord du Nigeria et en Somalie ; plus au sud, la Centrafrique a explosé cependant que l'immense RDC n'en finit pas de mourir[6]. La situation est à ce point grave que les anciennes puissances coloniales sont régulièrement appelées à l'aide et que leurs interventions militaires sont demandées[7]. L'époque de l'exigence de l'abandon des bases militaires « impérialistes » est bien révolue…

Humainement, le désastre est total avec des dizaines de milliers de *boat people* qui se livrent au bon vouloir de gangs qui les lancent dans de mortelles traversées en direction de la « terre promise » européenne. Les crises alimentaires sont permanentes, les infrastructures de santé ont disparu – comme l'a montré la tragédie d'Ebola en

Afrique de l'Ouest –, l'insécurité est généralisée et la pauvreté atteint des niveaux sidérants.

Ce tableau est-il fantasmé ? Hélas non. Quotidiennement, les journaux et les divers organes d'information font en effet état de famines, d'épidémies, de massacres qui montrent que le continent africain s'enfonce chaque jour un peu plus dans un néant duquel surnagent quelques îlots pétroliers. Cependant, nulle part en Afrique la manne pétrolière n'a provoqué le développement. Tout au contraire, elle y a dopé la corruption, le gaspillage et les pénuries. L'Angola, qui engrange chaque année plusieurs dizaines de milliards de dollars grâce à ses exportations pétrolières, voit ainsi plus de 70 % de sa population vivre avec moins de deux dollars par jour et en 2011, un enfant sur quatre y mourait avant l'âge de cinq ans. En Algérie et au Nigeria, le tout pétrole a détruit une agriculture jadis florissante et entraîné une gabegie démesurée.

Économiquement, et à l'exception d'enclaves dévolues à l'exportation de ressources minières confiées à des sociétés transnationales sans lien avec l'économie locale, l'Afrique est aujourd'hui

largement en dehors du commerce, donc de l'économie mondiale. Malgré le pétrole et les minerais, sa part dans les échanges mondiaux (importations plus exportations), est en effet dérisoire. De 6 % en 1980, elle s'est effondrée à 2 % dans la décennie 1990, avant de « remonter » à 2,8 % en 2007, puis à 3,2 % en 2008, 3,4 % en 2010 (REA[8], 2010 : 10) et 3,2 % en 2013[9]. Commercialement, elle n'existe donc pas, même si certains pays comptoirs connaissent une réelle prospérité[10].

Que s'est-il donc passé pour que, malgré ses immenses richesses naturelles et en dépit des fleuves d'aides qui la noyèrent après les indépendances, l'Afrique ait pu connaître un tel naufrage ? Pourquoi toutes les formes de développement qui y furent essayées ont-elles échoué ?

Quatre grandes raisons expliquent ces échecs :

1. **La priorité donnée à l'économie** : dans tous les modèles proposés ou imposés à l'Afrique sud saharienne, l'économique a en effet toujours

été mis en avant. Or, les vrais problèmes du continent sont d'abord politiques, institutionnels et sociologiques puisqu'ils découlent de la non prise en compte de la réalité humaine qui est à base ethnique. Certes, l'ethnie n'explique pas tout, mais rien ne s'explique sans l'ethnie.

2. **Le refus d'admettre la différence** : les Africains n'étant pas des Européens pauvres à la peau noire, c'est parce que le corps social africain n'est pas celui de l'Europe, ou celui de l'Asie, que les modèles transposés n'y ont pas réussi. Et si la greffe européenne n'a pas pris sur le porte-greffe africain, c'est parce que, comme le dit le proverbe congolais, « l'arbre qui pousse sur le bord du marigot ne deviendra jamais crocodile… »

3. **Le diktat démocratique imposé à l'Afrique** : durant la « décennie 1990 » il fut postulé que si le développement avait échoué, c'était par déficit de démocratie. Voilà pourquoi l'Afrique a subi, et subit encore, un véritable « diktat démocratique » avec pour résultat le triomphe de la mathématique électorale, le pouvoir

revenant automatiquement aux ethnies les plus nombreuses grâce à l'ethno mathématique électorale.

4. **La démographie suicidaire** : plus rapide que les créations d'infrastructures, elle va provoquer des cataclysmes dont il est difficile d'imaginer l'ampleur.

---

4. Editions du Seuil, 1962. « Qu'elle soit «bien» ou «mal» partie est un faux débat: l'Afrique avance certes, mais les progrès enregistrés apparaissent relativement lents. Conclure que le continent africain est en phase de décollage accéléré en citant des taux de croissance de 5 ou 6% atteints par certains pays ces dernières années est contestable. De cette croissance doivent être déduits l'accroissement démographique (entre 2,5 et 4%) et la répartition résolument exclusive ou prédatrice du solde éventuel. » (Vettovaglia, 2015 : 109).

5. Je cite ces exemples depuis trois décennies, notamment dans trois de mes livres : *Afrique, l'histoire à l'endroit* (1989), *Afrique, bilan de la décolonisation* (1991) et *God Bless Africa* (2003).

6. « Il faudra plus de cinquante ans à la République démocratique du Congo (RDC) à un taux de croissance

de 5,5 % pour retrouver en 2060 le niveau de revenu par habitant de 1960, année de l'indépendance en 1960. » (Vettovaglia,2015 : 114).

7. Depuis 1960, l'Afrique est ravagée par de multiples conflits qui y ont fait des millions de morts et des dizaines de millions de déplacés. Durant la décennie 2000-2010, 70 % des décisions de l'ONU et 45 % des séances du Conseil de Sécurité lui furent ainsi consacrées. Au premier semestre 2009, quarante-deux des quatre vingt treize séances du Conseil de Sécurité et vingt-six des quarante-huit rapports remis par le Secrétaire général de l'ONU la concernèrent (Esteban, 2005).

8. REA = Rapport Economique sur l'Afrique, Addis-Abeba.

9. *Rapport sur les échanges internationaux et intra-africains*. Nations Unies, Conseil Economique et Social, Commission Economique pour l'Afrique, Addis Abeba février 2013.

10. En dépit de ce réel qu'ils relatent tous les jours, les journalistes devenus schizophrènes font pourtant des annonces présentant l'Afrique comme un continent qui «démarre», car devenu selon eux un «relais de croissance». Aveuglement, incohérence ou soumission

au politiquement correct ? Probablement les trois à la fois.

CHAPITRE I

Mythes et fantasmes du PIB[11]

Tel un yoyo, le PIB monte et descend. Selon la Banque africaine de développement (BAD), entre 1981 et 2008, le PIB africain par habitant a diminué de 15 %[12]. Aujourd'hui, la même BAD[13] affirme que l'Afrique est sur le point de connaître une vraie croissance économique parce que son taux moyen de PIB est supérieur à celui du reste du monde (3 % pour l'économie mondiale et 4,7 % pour l'Afrique en 2013)[14].

En 2014, lui emboîtant le pas, la presse n'a cessé de publier des articles affirmant que l'Afrique a enfin « démarré ». Durant les derniers mois de 2014, un véritable emballement s'est même produit avec l'apparition d'un nouveau concept, celui de « classe moyenne africaine », dont l'existence serait la preuve de ce démarrage. Précise, la BAD évaluait même cette « classe moyenne africaine » à 350 millions de personnes en 2013 et à 370 millions un an plus tard, en 2014.

Aussi totalement dogmatique que le pessimisme auquel il a succédé, l'actuel optimisme permet même à certains analystes d'annoncer que l'Afrique va remplacer une Chine qui perd en compétitivité en raison du vieillissement de sa population et des exigences salariales de ses travailleurs, pour devenir la nouvelle « usine du monde » quant à Carlos Ghosn, le PDG de Renault, il n'hésite pas à affirmer que « l'Afrique aujourd'hui, c'est la Chine d'il y a vingt ans ».

Or, nous sommes là en présence d'un véritable « enfumage », d'un nouveau mensonge masquant une nouvelle stratégie destinée à attirer les investisseurs en Afrique.

L'expérience aurait pourtant dû apprendre aux analystes qu'un PIB positif ne débouche pas automatiquement sur la félicité. Dans la décennie 1990 les terribles événements de Sierra Leone ont ainsi montré que les problèmes africains sont largement déconnectés des courbes du PIB pour une raison simple – il importe de le redire –, qui est qu'ils ne sont pas d'abord économiques.

Avant de basculer dans l'enfer, la Sierra Leone avait ainsi un taux de PIB moyen de 7 %. Surnommée alors « la petite Suisse africaine », elle avait hérité d'une solide organisation léguée par le colonisateur britannique et était bien gérée par ses élites *krio* descendant d'esclaves affranchis.

Or, du jour au lendemain, ce paradis tropical, destination touristique à la mode, sombra dans l'horreur et dans la plus totale sauvagerie pour des raisons purement ethniques[15]. Les protagonistes n'avaient aucune idée de ce qu'était une courbe de PIB. Ils n'avaient pas davantage connaissance des rapports rédigés par les « spécialistes » soutenant que la réussite de la Sierra Leone annonçait celle du reste de l'Afrique. Les statistiques n'avaient pas montré que les Limba et les Temné ne voulaient pas d'une domination des Mendé…

Les événements atroces se succédèrent alors avec mises à mort, torture, amputation, mutilation des victimes et même retour à des pratiques de cannibalisme. Le 6 janvier 1999, Freetown, la riante capitale, connut la terreur avec l'*Operation no living thing* (Opération plus rien de vivant) cependant que miliciens et *Karamajors*, chasseurs traditionnels initiés de sociétés animistes, s'entre-massacraient. Sans tenir compte du PIB et des annonces de croissance postulées depuis les immeubles climatisés dominant l'East River new-yorkaise, la « petite Suisse africaine » avait renoué avec les guerres précoloniales… Et cela, les logarithmes ne l'avaient pas prévu…

Une « classe moyenne » fantasmée

Revenons à aujourd'hui et aux mirages des « experts » de la BAD. Selon ces derniers, le signe du « démarrage » de l'Afrique serait qu'un Africain sur trois -soit 370 millions de personnes-, appartiendrait à la « classe moyenne », soit 34 % des habitants du continent (BAD, 27 octobre 2014). Or, « classe moyenne » sous-entend consommation, nouveaux besoins, donc dynamisme économique, et ouverture de marchés.

Hélas, il ne s'agit là que d'une illusion, d'un miroir aux alouettes[16], pire, d'un nouveau mensonge, car cette « classe moyenne africaine », comme « sortie du chapeau » des experts de la BAD, n'existe pas. Selon la BAD, elle rassemble en effet des hommes et des femmes ayant un revenu compris entre 2,2 et 20 dollars par jour. Comme entre les deux extrémités de la « fourchette », les revenus varient de 1 – 10, la différence est considérable. Un peu comme si, en France étaient comptabilisés dans la même rubrique des ouvriers gagnant le SMIC, soit environ 1 200 euros, et des cadres très supérieurs ayant un revenu mensuel de 12 000 euros. Le caractère insolite, artificiel et tout simplement mensonger des conclusions de la BAD apparaît rapidement si nous nous livrons à un simple exercice de logique:

1. Selon la BAD, les 3/4 de la population de l'Afrique du Nord, soit 127 millions d'habitants sur 170 millions[17], feraient partie de cette « classe moyenne » postulée.

Conclusion : sur les 370 millions d'Africains « identifiés » par la BAD comme faisant partie de la « classe moyenne », 243 millions vivraient donc au sud du Sahara. Comme la population totale de l'Afrique sud saharienne était d'environ 968 millions d'habitants en 2014, la « classe moyenne » représenterait en réalité 25 % de la population vivant au sud du Sahara et non pas 33 %.

2. Restons un instant sur les chiffres concernant l'Afrique du Nord. Au Maroc, selon le PNUD, en 2010, 28 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté, soit environ 10 millions de personnes. En Algérie, en 2014, 50 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté (*El Watan*, 4 décembre 2014), soit environ 13 millions de personnes. En Tunisie, ce pourcentage était de 24,7 % en 2013 selon les chiffres du Ministère des Affaires sociales[18], soit environ 3 millions de personnes. Nous ne disposons pas de chiffres pour la Libye, mais en raison des événements, il est « raisonnable » de penser qu'un cinquième de la population, soit environ 1 million de personnes, fait partie de cette catégorie. En Égypte, en 2012, 40 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté (Banque Mondiale), soit environ 34 millions d'habitants.

Conclusion : sur 127 millions d'habitants, de l'Afrique du Nord, 61 millions, soit 50 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté[19].

Les 66 millions d'habitants restants n'appartiennent pas pour autant à la « classe moyenne » puisque les 2/3 d'entre eux vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté.

Nous mesurons donc à travers ce premier exemple l'artificialité des chiffres donnés par la BAD. Or, c'est à partir de ces derniers que les journalistes ont bâti la campagne d'afro-optimisme qui a totalement abusé à la fois l'opinion mondiale et les Africains. Poursuivons cependant ce qu'il faut bien qualifier d'autopsie de ce rapport insolite.

3. Sur les 370 millions d'Africains relevant de la « classe moyenne » postulée par la BAD (27 octobre 2014), 250 millions ont un revenu situé entre deux et quatre dollars, soit juste à la limite supérieure de l'indigence.

Conclusion : cette « classe moyenne » postulée se réduit donc à 120 millions de personnes et non à 370 millions.

4. Sur ces 120 millions d'Africains, 50 millions ont un revenu compris entre quatre et dix dollars, dont les 3/4 entre quatre et six dollars, ce qui réduit encore la fourchette.

Conclusion : si nous retenons cependant ce groupe hétéroclite rassemblant des individus gagnant du simple au double, 70 millions d'Africains sud sahariens sur une population totale de 850 millions pourraient donc être identifiés comme appartenant à la « classe moyenne », et non 370 millions…

5. La rubrique *Analyse par régions* illustre les « approximations » du rapport de la BAD.

Selon les rédacteurs du document, au sud du Sahara, l'Afrique centrale serait ainsi la région ayant le plus fort pourcentage d'habitants faisant partie de la « classe moyenne ». Une telle affirmation signifie donc que sur une population de 104 millions[20], le 1/3, soit environ 36 millions, en serait membre. Analysons cette affirmation en laissant de côté les remarques faites aux points 1, 2 et 3 :

- L'Afrique centrale est composée de huit pays (Cameroun, République centrafricaine (RCA), Congo, République démocratique du Congo (RDC), Gabon, Guinée équatoriale, Sao Tome-Principe et Tchad) dont la population totale est d'environ 104 millions d'habitants. Sur ce total, 75 millions, soit les

64 millions d'habitants de la RDC et les 11 millions d'habitants de la RCA, sont en situation de survie, et ils ne peuvent donc pas être comptabilisés parmi la « classe moyenne ».

Conclusion : plus de 70 % des habitants de la région, quasiment les 3/4 et non les 2/3, n'appartiennent donc pas à la « classe moyenne » postulée par la BAD qui se composerait donc de 29 millions de personnes et non de 36.

- Pour que les chiffres donnés par la BAD soient logiques, à savoir qu'un tiers de la population totale de l'Afrique centrale, soit 36 millions d'habitants, ferait partie de la « classe moyenne », il faudrait donc que la totalité de la population du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de Sao Tomé-Principe et du Tchad additionnée (quasiment 36 millions de personnes), appartienne à cette fameuse « classe moyenne » ; une absurdité au regard de la situation du Tchad et d'une partie du Cameroun.

En réalité, les auteurs du rapport de la BAD ont procédé de la manière la plus grossière qui soit :

1. Ils sont partis du chiffre global de la population totale de la région, soit 104 millions.
2. Ils ont retiré de ce chiffre la totalité de la population de la RDC et de la RCA, soit 75 millions.
3. Ils ont ensuite postulé que toute la population des six pays restants, soit 36 millions, faisait partie de la « classe moyenne ».

Nous pourrions poursuivre jusqu'au bout ce calcul en le refaisant pour chacune des sous-régions, ce qui démontrerait l'inconsistance du rapport de la BAD, source de l'actuel emballement médiatique.

Les chiffres qu'il contient ne voulant donc rien dire, laissons les nuées pour en revenir à un réel moins doux à l'oreille que les chants des illusionnistes : 850 millions d'Africains[21] sur une population totale de 1,1 milliard vivent dans la pauvreté. Tout le reste n'est que propagande ou méthode Coué ; à commencer par le fantasme de la « classe moyenne » africaine.

Quand le PIB fait prendre les vessies africaines pour des lanternes asiatiques

En 2012 la croissance globale de l'Afrique fut de 5 %, 1/3 de tous les pays africains atteignaient ou dépassaient alors ce chiffre. Cette croissance globale fut de 4,7 % en 2013, de 5,1 % en 2014 et les projections étaient de 5,8 % pour 2015 (BAD, 27 octobre 2014). Pour l'*homo economicus* européen, cet être sans autre vision des sociétés humaines que celle d'un immense marché fonctionnant selon le principe de l'économie globale, l'Afrique est donc devenue un « relais de croissance ».

Or, cette affirmation est fondée sur des chiffres ne traduisant pas la situation réelle des pays concernés, car ils ne tiennent aucun compte des tensions, des problèmes politiques, des héritages et des blocages. Quelle confiance pouvons-nous d'ailleurs leur accorder quand, en 2013, le FMI déclarait que le Soudan du Sud allait connaître une croissance de 24,7 % (FMI, 8 octobre 2013) alors que, depuis, le pays a explosé ? Ou bien quand l'ONU et l'Union africaine annonçaient une croissance de 7 % en Libye alors que le pays s'est désintégré ? Comment faire enfin confiance à des statistiques qui ont fait bondir le PIB du Ghana de près de 100 % en 2010[22], qui classent le Rwanda au 25e rang mondial pour la « facilité à faire des affaires » devant la Suisse qui n'occupe que le 29e rang ? (Banque mondiale, 2014).

Si nous voulons avoir une vision réaliste de la situation de l'Afrique, trois éléments ne doivent pas être perdus de vue :

1. La courbe de croissance africaine étant d'abord la conséquence des prix – par définition fluctuants – des matières premières, comme le montre celui du pétrole, elle est donc à la fois fragile et artificielle.

2. Cette croissance n'est pas homogène, la différence étant considérable entre les pays producteurs de pétrole ou de gaz et les autres. De plus, comme le montrent les exemples de l'Algérie et du Nigeria, les hydrocarbures font peut-être enfler les courbes de croissance, mais ils n'empêchent pas la faillite économique et sociale.

3. L'économie africaine n'a pas connu de diversification et pas davantage d'industrialisation par le biais de la transformation des ressources naturelles. Or, l'industrie extractive qui dope les PIB des pays producteurs de matières premières ne crée pas d'emplois car elle ne concerne que moins de 1 % des travailleurs (cabinet McKinsey 2011).

Ceci étant, deux lectures des chiffres du PIB africain sont possibles :

1. La première conduit les « optimistes » à pratiquer une fois encore la « méthode Coué » en oubliant les problèmes de fond, les tendances lourdes qui plombent l'avenir pour affirmer, à la seule lecture de chiffres abstraits, que le continent africain a « démarré », puisque sa croissance dépasse la moyenne mondiale.

2. Les « réalistes », ceux qui sont désignés sous le vocable péjoratif d'« afro-pessimistes », constatent pour leur part que la croissance continentale est inférieure à 7 %, chiffre en dessous duquel, en 2000, les signataires des OMD considéraient que la pauvreté ne peut reculer[23]. En conséquence de quoi, et, en dépit d'une augmentation globale de son PIB, le continent a donc globalement continué à s'enfoncer.

Quand la religion des chiffres conduit à des contre-sens

Dans le magazine *Le Point* en date du 7 août 2014, Nicolas Baverez, généralement mieux inspiré, a livré un éditorial archétypique de la pensée libérale appliquée à l'Afrique. Intitulé « L'Afrique à l'aube de ses Trente Glorieuses», cet article est une parfaite synthèse de la mauvaise approche des réalités du continent. Baverez prend ainsi des chiffres bruts eux-mêmes contestables et il les analyse sans tenir compte des réalités socio-politiques comme s'il était en présence de sociétés européennes. Ses conclusions sont donc fausses.

Pour justifier son postulat qui est que l'Afrique est «à l'aube de ses Trente Glorieuses», l'avocat-essayiste se fonde sur plusieurs chiffres, dont ceux du PIB. Il reprend également, et cela une fois encore sans le moindre examen, le chiffre concernant le recul de la pauvreté alors que, tout au contraire, comme il est démontré plus loin pages 39 et suivantes, cette dernière a largement augmenté.

Nicolas Baverez ajoute deux arguments qui, pris en dehors de leur contexte, vont clairement dans le sens de sa thèse :

1. En Afrique, nous dit-il, «400 000 nouvelles sociétés sont créées chaque année par une génération d'entrepreneurs dynamiques». Voilà donc la preuve que le continent s'est mis à bouger. Certes, mais en 2013, donc en pleine crise, 538 100 sociétés furent créées en France (550 000 en

2012). Le ratio est donc clair, avec 66 millions d'habitants au 1er janvier 2014, en pleine crise, la France a créé 1/5 d'entreprises de plus que l'Afrique avec 1,1 milliard d'habitants.

2. Nicolas Baverez écrit que l'Afrique devient attractive pour les capitaux internationaux «comme le prouve l'accueil de plus de 50 milliards de dollars[24] d'investissements étrangers directs (IED) en 2013 ».

Là encore, le chiffre en lui-même est impressionnant, mais si nous le comparons aux volumes mondiaux d'IED, il prend une autre signification. Prenons donc les mêmes chiffres que ceux choisis par Nicolas Baverez, à savoir ceux de l'année 2012 durant laquelle l'Afrique bénéficia de 50 milliards de dollars d'IED.

En 2012, l'ensemble des IED mondiaux fut de 1 351 milliards de dollars, ce qui fait que l'Afrique, avec 50 milliards de dollars pour 1,1 milliard d'habitants, n'a reçu que 3,7 % de tout le volume mondial d'IED (Cnuced, 2013 : 3) soit à peine plus que la « petite » Suisse qui, avec ses 8 millions d'habitants, se situait au neuvième rang des pays bénéficiaires d'IED avec 44 milliards de dollars (Cnuced, 2013 :5).

Conclusion : l'Afrique ne compte toujours pas pour les investisseurs.

De plus, cette part minime d'IED à destination de l'Afrique présente deux caractéristiques essentielles :

1. Ils sont concentrés sur les 5 pays de l'Afrique du Nord, ce qui fait que les 45 pays sud-sahariens en sont exclus, à l'exception de l'Afrique du Sud, du Nigeria et de l'Angola.

2. Au sud du Sahara, les IED concernent à plus de 90 % les seuls hydrocarbures et le secteur minier. Or, comme cela a déjà été dit, ces secteurs ne sont pas créateurs d'emplois (cabinet McKinsey 2011).

La méthode de Nicolas Baverez repose sur une analyse uniquement économique quand il convient, si l'on veut approcher concrètement l'Afrique, de nous intéresser d'abord au politique et au social. Nous sommes là au cœur même des errements de ceux qui parlent de ce continent sans le connaître autrement qu'à travers des courbes et des statistiques.

Prenons l'exemple des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) qui va nous permettre de mesurer l'ampleur du mensonge

fait à l’Afrique. En 2000, les OMD adoptés dans l’enthousiasme par 189 États avaient pour but essentiel la diminution de moitié de la pauvreté pour 2015[25]. Il fut alors acté que le recul de cette dernière ne pouvait se faire qu’avec un taux d’investissement moyen (TIM) de 25 % minimum et qu’elle ne pouvait reculer sans un minimum de croissance annuelle de 7 % soutenue, c’est-à-dire durant plusieurs années. Or, cet ambitieux programme ne s’est pas concrétisé car ses objectifs n’ont pas été atteints. En effet :

1. De 2000 – 2014, le TIM s’est situé aux environs de 18 % (Cnuced, juin 2014), donc loin du minimum nécessaire.
2. En 2013, les critères des OMD, soit 7 % de croissance minimum sur plusieurs années, n’avaient été atteints que par 10 pays sur 52 (*Rapport Economique sur l’Afrique pour l’année 2013*, rédigé par la Commission économique de l’Afrique (ONU) et l’Union africaine -en ligne).

Rappelons aux partisans de la méthode Coué que 10 pays sur 52, ne représentent qu’1/5e de l’Afrique et non tout le continent. De plus, ces dix pays ne sont pas sortis du sous-développement et ils ne sont pas devenus des « relais de croissance ».

Deux catégories doivent en effet être distinguées parmi ces dix pays[26].

1. Les pays ayant atteint les OMD mais dont les économies demeurent fragiles et artificielles en raison de problèmes politiques.

Huit pays sur dix sont concernés, la Libye, le Rwanda, la Côte d’Ivoire, le Nigeria, l’Ethiopie, la Sierra Leone, le Mozambique et le Malawi.

- En 2014, la Libye était en plein chaos et l’État central n’y existait plus. Le pouvoir était émietté et aux mains de chefs de guerre tribaux, religieux ou mafieux. Dans ces conditions, il est légitime de se demander sur quels critères autres que postulés ou idéologiques, les experts du FMI ont pu, en 2013, annoncer une croissance de 7 %.
- Le Rwanda a eu en 2013 un taux de croissance de plus de 7 %, un résultat artificiel car environ 50 % du budget provient de dons et près de 50 % du pillage des ressources minières du Kivu et de l’est de la RDC. Que les dons cessent et que l’armée rwandaise ou ses supplétifs locaux se retirent

effectivement du Kivu et le pays qui est enclavé et surpeuplé connaîtra de sérieux problèmes politiques, ethniques et économiques.

- La Côte d'Ivoire a eu en 2013 un taux de croissance de 7 %, mais le pays partait de rien, tout y était à reconstruire après des années de guerre civile. Or, aucun des problèmes politiques, ethniques et économiques ayant déclenché le conflit n'ayant été réglé, toutes les causes de la guerre civile demeurent- comme l'a montré la mutinerie militaire du mois de novembre 2014 –, ce qui, pour le moins, obscurcit l'avenir économique du pays.

- Le Nigeria a eu en 2013 un taux de croissance de plus de 6 %, mais le pays traverse une grave crise politique, religieuse et régionale avec en toile de fond l'opposition Nord-Sud[27] qui pose la question de sa partition.

Le Nigeria, un exemple de fausse croissance

Au moment de l'indépendance, le Nigeria qui tirait ses ressources de l'agriculture occupait le premier rang mondial pour l'exportation d'huile de palme et de cacao et ses résultats étaient très honorables en ce qui concernait le caoutchouc, le coton, le café et les arachides. L'agriculture nigériane, diversifiée et compétitive, représenta jusqu'au début des années 1970 plus de la moitié du PNB et presque 70 % des revenus à l'exportation.

Au début de la décennie 1980, ces pourcentages étaient tombés à moins de 25 % du PNB avant de connaître ensuite une légère augmentation pour se stabiliser aujourd'hui à environ 30 %.

À la suite de la découverte des potentialités pétrolières en 1956 et de leur mise en exploitation en 1957, le pays a connu une totale mutation. À la fin de la décennie 1970, les autorités du pays décidèrent le « tout pétrole » avec pour résultat qu'aujourd'hui, l'autosuffisance alimentaire n'est plus assurée, même si l'agriculture emploie encore environ les deux tiers de la population active totale. Mais, comme la population croît à un rythme annuel minimum de 3,5 % quand celui de la production agricole n'est que de 1,5 %, l'écart ne cesse donc de se creuser année après année.

L'option du « tout pétrole » s'accompagna d'un gigantesque exode rural suivi de l'apparition d'immenses et ingérables mégapoles artificielles peuplées de consommateurs redistributeurs non producteurs.

Un temps, le pays vécut dans l'euphorie de l'argent facile, le général Gowon, chef de l'État de 1966 – 1975 déclarant même : « (…) notre problème n'est pas l'argent, mais comment le dépenser ». Des projets pharaoniques[28] entraînèrent alors d'immenses gaspillages, d'autant plus qu'ils furent accompagnés de gigantesques détournements de fonds.

Dans la décennie « 1990 » les cours du pétrole s'effondrèrent et le Nigeria se trouva en cessation de paiement ; le pays fut incapable de faire face à un endettement vertigineux estimé à plus de 110 % du PNB annuel à la fin de l'année 1998, soit 250 % de toutes ses exportations.

À partir de l'année 2000, l'envolée des cours du baril fit que le Nigeria échappa à la banqueroute. L'économie du pays demeure cependant très fragile car elle dépend des seules ressources en hydrocarbures, lesquelles totalisent 70 % des revenus de l'État et 80 % des recettes en devises[29].

En 2014, les cours du pétrole s'effondrèrent et le pays plongea de nouveau dans l'inconnu. Quoi qu'il en soit de l'évolution future de la courbe du prix du pétrole, nous mesurons une fois encore avec cet exemple la fragilité des projections chiffrées.

- L'Ethiopie a, depuis plusieurs années, une croissance dépassant les 7 % et les investissements publics et privés y sont en augmentation. Son secteur manufacturier est en développement et la pauvreté y a reculé puisque le pourcentage de la population vivant avec moins de 1,25 dollar jour y est passé de 55,6 % en 2000 à environ 25 % aujourd'hui.

À moyen terme, les projets de construction de centrales électriques hydrauliques devraient faire du pays un fournisseur privilégié de la péninsule arabique et la construction de barrages permettra la mise en valeur d'immenses espaces agricoles. L'avenir est donc théoriquement prometteur en dépit d'une part de l'enclavement qui constitue un handicap de plus en plus lourd et d'autre part d'une menace posée par des mouvements régionaux sécessionnistes largement soutenus par l'Erythrée.

- La Sierra Leone a atteint un taux de croissance de 26 % en 2012 et de 13,3 % en 2013 (FMI) en raison de la mise en production de nouveaux gisements pétroliers. Ces chiffres s'expliquent aussi parce que le pays, totalement ruiné et détruit par l'atroce guerre tribale qui le ravagea de 1995 – 2002, a connu la reprise automatique de l'après-guerre.

- En 2012, le Mozambique a eu un taux de croissance de 7,5 % et l'avenir y paraît prometteur en raison d'immenses découvertes gazières en *off shore* et de grandes potentialités agricoles. Cependant, le pays est gangrené par la corruption et la question ethno-régionale qui fut à l'origine de la guerre civile des années 1975- 1994 n'y a pas été réglée comme l'ont montré les élections du mois d'octobre 2014.

Le Mozambique, une autre croissance artificielle…

Le Mozambique, mosaïque formée d'une centaine de peuples, est dirigé par le *Frelimo (Front de libération du Mozambique),* auquel les officiers marxistes portugais remirent le pouvoir en 1975. Le *Frelimo* est l'émanation des tribus sudistes dont les Tsonga (environ 23 % de la population) qui vivent au sud de la rivière Save dans les provinces de Maputo, Gaza et Inhambane et des nordistes Makonde ou apparentés (+- 8 % de la population) de la province de Cabo Delgago.

La résistance au *Frelimo* fut incarnée par la *Renamo* (Résistance nationale du Mozambique) qui prit le contrôle d'une grande partie du Mozambique durant la guerre civile des années 1975-1992. La *Renamo* recrute parmi certaines fractions des tribus du centre du Mozambique dont les Makua-Lomue (+- 35 % de la population), les Zambéziens (+- 10 %), les Shona-Karanga (+- 10 %) et les Yao de la province de Niassa (+- 2,5 %).

Après une terrible guerre civile ethno-régionale, la paix fut conclue le 4 octobre à Rome, sous l'égide de la Communauté de Saint'Egidio, entre Joaquim Chissano pour le *Frelimo* et Alfonso Dhlakama pour la *Renamo*.

Les élections présidentielles du mois d'octobre 1994 confirmèrent la coupure ethno-géographique du pays, Joaquim Chissano du *Frelimo* l'ayant emporté sur Alfonso Dhlakama de la *Renamo* avec 44,3 % des voix contre 37,8 %, après avoir été élu par les provinces du sud et par les Makonde de l'extrême nord sous-peuplé.

Pour les élections présidentielles du mois d'octobre 2014, afin de tenter de gommer son image sudiste, le *Frelimo* désigna un candidat venu de l'extrême nord du pays, le Makonde Felipe Nyussi. Or, vingt ans après celui de 1994, le scrutin de 2014 confirma le rapport de forces ethno-régional du Mozambique qui apparaît toujours clairement coupé en deux

par le fleuve Save, le *Frelimo* l'ayant emporté grâce aux votants des régions les plus peuplées situées au sud de ce dernier. Le résultat national donne ainsi vainqueur le *Frelimo* avec 57,14 % des suffrages, devant la *Renamo* avec 36,38 % et le MDM 6,48 %. Le MDM étant une scission de la *Renamo,* si nous additionnons les voix de ces deux partis, nous obtenons près de 43 % des voix. La *Renamo* et le MDM additionnés l'emportent dans six provinces sur onze.

- Totalement enclavé, le Malawi devrait atteindre un taux de croissance de 5,5 % en 2013, donc moins que les OMD. Le pays a connu une grave crise en 2010-2011 ; tout y a longtemps dépendu du tabac et du coût du carburant. Tous les espoirs résident désormais dans la production de l'uranium qui a débuté en 2010. Cette monoproduction suffira-t-elle à assurer une croissance pérenne de 7 % ?

2. Les pays ayant atteint les OMD et dans lesquels l'horizon politique ne présente pas d'obstacles majeurs prévisibles à moyen terme.

Deux pays sont concernés, le Ghana et le Botswana.

- En 2011, le début de la production commerciale du pétrole a permis au Ghana d'avoir un taux de croissance de 15,1 % ramené à 7,4 % en 2012 et remontant à 7,9 % en 2013 (FMI). Les problèmes politico-ethniques qui enfoncèrent le pays dans la crise durant le siècle passé n'ont pas disparu, mais, dans l'état actuel des choses, ils paraissent avoir été surmontés, du moins dans le sud.

- Au Botswana, la moyenne de progression du taux de croissance est de 9-10 % par an, ce qui a permis au pays de devenir un « pays à revenu intermédiaire ». Les diamants procurent 50 % des recettes publiques, les 2/3 des exportations et 1/3 du PIB. Cependant, contrairement au postulat énoncé par les signataires des OMD, la progression du taux de croissance n'a pas permis de réduire le chômage qui atteint 18 % et la pauvreté frappe 20 % de la population, d'où de potentielles menaces sociales.

Conclusion : en 2013, seuls 10 pays africains sur 52 avaient atteint les objectifs des OMD ; mais, sur ces 10 pays, 5 connaissaient de très graves

incertitudes politiques et certains étaient même en perdition… Voilà qui ramène une fois encore les chiffres à la réalité…

Quand l'ONU ment à l'Afrique

La fantaisie des chiffres concernant le PIB ne se limite pas à ceux que nous venons de citer. Le rapport *Situation et perspectives de l'économie mondiale,* publié au début de chaque année par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UN/DESA), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et les cinq commissions régionales des Nations Unies, soit la « quintessence » des organismes internationaux en charge de l'évaluation de l'économie mondiale, donne ainsi des chiffres à propos desquels il est légitime de s'interroger.

L'exemple du tableau intitulé « Afrique : taux de croissance du PIB réel (je souligne) pour les années 2010-2015 » (BAID, OCDE, PNUD 2014) est éloquent à cet égard. En effet :

- La Libye, dont nous avons vu l'état de déliquescence plus qu'avancé, se voit attribuer un taux de croissance du PIB réel (je souligne) de - 61.3 % en 2011, de + 104.5% en 2012, de -3 % en 2013, de + 5,3% et 2014 et de + 9,4% en 2015.
- La RDC, Etat qui n'existait plus en 2014 et qui avait même perdu le contrôle d'une partie de son territoire, se voit attribuer un taux de croissance du PIB réel (je souligne) de 8,7 % en 2014 et de 8,9 % en 2015.
- La Somalie, qui a tout à la fois explosé et implosé, se voit attribuer un taux de croissance du PIB réel (je souligne) de 3 % en 2014 et de 4 % en 2015.
- Le Burkina Faso, l'un des pays d'Afrique les plus pauvres et les plus défavorisés, se voit attribuer un taux de croissance du PIB réel (je souligne) de 7,2 % en 2014 avec un léger fléchissement à 6,8 % en 2015.

Ces exemples plus qu'insolites pourraient être multipliés. Or, il faut bien voir que c'est à partir de ces pourcentages « officiels » que les médias et les « experts », dont Nicolas Baverez (voir page 27), récitent depuis plusieurs mois le credo d'une Afrique devenue un « relais de croissance ».

Il importe donc de poser plusieurs questions :

1. Comment les rédacteurs de ces rapports peuvent-ils être à ce point aveugles face aux réalités politiques et sociales des pays qu'ils « étudient »?

2. Sur quoi se basent-ils pour publier des chiffres aussi éloignés des réalités ?

3. Sommes-nous en présence d'incompétents ?

4. Si la réponse au point 3 est négative, dans quel but mentent-ils alors à l'Afrique en publiant des chiffres qui ne traduisent pas sa vraie situation économique ?

Un début d'explication se trouve peut-être dans la mention qui figure à la fin du tableau : « Source : UN/DESA, à partir de données de la Division de statistiques des États Unis et de diverses sources nationales ».

Ainsi, le monde entier est inondé d'informations provenant à la fois des services des États Unis et des pays africains eux-mêmes. C'est à partir de ces « informations » dont la fiabilité est pour le moins incertaine que les économistes rédigent leurs analyses… Les investisseurs qui vont leur faire confiance pour aventurer leurs capitaux en Afrique peuvent donc être rassurés !!! [30]

---

11. Le PIB ou Produit Intérieur Brut mesure l'ensemble des flux de biens et services produits sans tenir compte des avoirs ou des investissements qu'un pays peut détenir à l'étranger. Quant au PIB brut par habitant, il calcule la valeur des biens et services déclarés qu'une personne produit par an. Le PNB ou Produit National Brut mesure la valeur totale des biens et des services produits.

12. Banque africaine de développement, Compte-rendu de la réunion du 14 mai 2008, Maputo.

13. Perspectives Economiques en Afrique (PEA) pour l'année 2014 (*Economic Outlook* 2014 OCDE, BAD, PNUD).

14. La croissance de l'Afrique qui repose sur un trépied : matières premières, aide au développement et allégement de la dette «ne s'appuie pas sur des fondations solides. Que l'une d'elles vacille et tout l'édifice menacera de s'effondrer» (Marwane Ben Yahmed, *Jeune Afrique*, 5 octobre 2014).

15. Les principales ethnies de Sierra Leone sont les Mendé (30 %), les Temné (25 %), les Krio ou créole (10,5 %), les Limba (7 %), les Kuranko (5,5 %), les Kono (4 %), les

Loko (3 %), les Sherbro (2,7 %), les Kissi (2,5 %), les Soussou - Sosso - (2,4 %), les Maninka (2 %). Les autres ethnies totalisent 5,4 % de la population.

16. Le miroir aux alouettes est un leurre composé de pièces de bois garnies de morceaux de miroir ayant des reflets brillants quand il est mis en mouvement, ce qui attire certains oiseaux, dont les alouettes, qu'il est alors possible de tirer.

17. Egypte (+- 83 millions), Algérie (+- 37 millions), Maroc (+- 33 millions), Tunisie (+- 11 millions) et Libye (+- 6 millions).

18. En 2010, du temps du régime Ben Ali, le taux de pauvreté était de 15,5% (Ministère des Affaires sociales).

19. Sur quels critères et au moyen de quels calculs la BAD a-t-elle donc pu écrire dans son rapport officiel que les 3/4 des habitants de l'Afrique du Nord faisaient partie de la « classe moyenne »?

20. La population totale de la région est d'environ 104 millions d'habitants, se répartissant ainsi : Cameroun (19 millions), RCA (4,5 millions), Congo (3,7 millions), RDC (64 millions), Gabon (1,4 million), Guinée équatoriale (0,7 million), Sao Tomé et Principe (0,16 million) et Tchad (11 millions).

21. Selon la BAD, en 2014, plus de la moitié de la population du continent, soit environ 600 millions de personnes, vivait avec moins de 1,25 dollar (moins de 1 euro) par jour.

22. Rapport économique sur l'Afrique pour l'année 2013 (ONU et Union africaine).

23. OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) voir plus loin page 29 pour leur signification.

24. En réalité les IED en Afrique ont atteint 44 milliards de dollars en 2010, 48 en 2011 et 50 en 2012 (Cnuced, Rapport sur l'investissement dans le monde, 2013).

25. Les huit OMD adoptés en 2000 par 189 Etats sont : 1-réduire l'extrême pauvreté et la faim ; 2-assurer l'éducation primaire pour tous ; 3-promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ; 4- réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans ; 5-améliorer la santé maternelle ; 6-combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ; 7-assurer un environnement durable ; 8-mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

26. Par ordre alphabétique : Botswana, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Libye, Malawi, Mozambique, Nigeria, Rwanda et Sierra Leone.

27. Au sein de l'ensemble nordiste, les Kanuri étaient la base ethnique de Boko Haram.

28. Création d'une capitale nouvelle au centre du pays avec la fondation d'Abuja, Brasilia africaine, mise en chantier d'autoroutes inutiles débouchant sur la brousse,

construction de luxueux palais présidentiels etc.

29. Dans l'économie de prédation du Nigeria, les hommes d'affaires nationaux ne se font jamais investisseurs et créateurs de biens. Ils sont en effet quasiment tous commerçants importateurs, activité qui leur permet d'obtenir des commissions en devises, tandis que les activités industrielles locales sont rémunérées en naira.

30. Le texte étant accompagné de la note infrapaginale suivante : « Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site suivant : http://www.un.org/en/development/. Contact médias : Wynne Boelt bolt@un.org département de l'information des Nations Unies. » Les curieux pourront directement demander à ce service « spécialisé » sur quels critères objectifs ces taux de croissance du PIB (réel) ont été établis...

CHAPITRE II

Le recul de la pauvreté, un mensonge ; l'« immigration choisie », une saignée

Les mensonges faits à l'Afrique portent également sur le postulat du recul de la pauvreté, sur la question de l'efficacité de l'aide et sur celle du pillage de ses cerveaux.

La pauvreté ne recule pas en Afrique

Selon la BAD, en Afrique, le nombre de pauvres était de 376 millions en 1999 ; dix ans plus tard, en dépit de la hausse du PIB, il était passé à 413 millions. En 2014, ce nombre avait encore augmenté, car plus de la moitié de la population du continent, soit environ 600 millions de personnes, vivait alors avec moins de 1,25 dollar (moins de 1 euro) par jour[31]. Si nous ajoutons à ce chiffre les 250 millions d'Africains ayant un revenu situé entre deux et quatre dollars, soit, comme nous l'avons vu plus haut, juste à la limite supérieure de l'extrême pauvreté, cela ferait un total d'environ 670 millions d'Africains sur une population totale de 1,1 milliard qui, aujourd'hui, vit dans la pauvreté. Selon la *Banque mondiale*, il faudrait un « miracle » pour que la situation change[32].

D'autres chiffres permettent de continuer à cerner le phénomène. Dans les 29 pays africains dits PMA (pays les moins avancés), le pourcentage de la population vivant avec moins de deux dollars par jour (seuil de pauvreté extrême selon les critères de l'ONU) est passé

de 82 % à la fin des années 1960 à plus de 90 % aujourd'hui, ce qui conduit une fois encore à demander sur quels critères objectifs et scientifiques la BAD a cru pouvoir identifier sa fameuse « classe moyenne »… Quant à ceux qui vivaient avec moins d'un dollar par jour, il est passé, pour les mêmes périodes et dans les mêmes pays, de 56 % à 70 %. Compte tenu de l'effarante démographie africaine, ces pourcentages représentent respectivement 89,6 millions et 235,5 millions de personnes[33].

Conclusion : en Afrique, en quinze ans, le nombre de pauvres étant passé de 376 millions à 670 millions, il a donc doublé. Nous voilà loin de la méthode Coué et des statistiques « arrangées ». Au mois de septembre 2013, avec un grand sens de la litote, M. Jim Yong Kim, le président de la Banque mondiale, déclara ainsi qu'en Afrique « le taux de pauvreté n'a pas diminué autant qu'on aurait pu s'y attendre, compte tenu de la forte hausse du taux de croissance ».

Le premier objectif de l'OMD qui était de réduire la misère de moitié d'ici 2015 est donc un échec, ce qui avait d'ailleurs été reconnu dès 2010 :

> « (…) les chances d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment celui consistant à réduire la pauvreté de moitié en 2015 (…) sont devenues de plus en plus réduites » (REA, 2010 :55).

Or, la pauvreté va encore être aggravée par l'exode rural qui s'amplifie sous nos yeux. Elle ne pourra en effet que gonfler avec l'urbanisation continue qui engendre des monstres côtiers ne parvenant pas à maîtriser leurs problèmes alimentaires, énergétiques, sanitaires, environnementaux et dont les populations sont sous assistance. Le taux d'urbanisation de l'Afrique ne cesse en effet d'augmenter. De 40 % en 2013, il passera à plus de 60 % en 2050. L'Afrique sera alors un

continent urbain et un univers de bidonvilles constituant autant de pôles de pauvreté et de violence, dans lesquels tenteront de survivre entre 300 et 500 millions de citadins supplémentaires. Toutes les politiques de développement suivies depuis des décennies seront alors réduites à néant.

La pauvreté est également une conséquence du chômage qui augmente d'abord en raison de l'accroissement de la population, les demandeurs d'emploi étant, année après année, de plus en plus nombreux, alors que la demande de main-d'œuvre stagne. Le chômage des diplômés, qui est de 27 % chez les diplômés du secondaire et de 11 % chez ceux de l'université [34], est particulièrement inquiétant pour la stabilité régionale.

Une suréducation dévastatrice

L'on ment à l'Afrique en la poussant sur la voie, non de la scolarisation, mais de la surscolarisation. Résultat : partout sur le continent, le niveau d'instruction a progressé plus vite que les emplois, ce qui a un double effet dévastateur : le chômage des diplômés et l'exode rural.

Entre 1999 et 2009, le nombre des diplômés africains a plus que triplé, passant de 1,6 million à 4,9 millions et les projections sont de 9,6 millions en 2020 puis de 13 millions en 2030 (Organisation internationale du travail, janvier 2014). Il y a donc clairement inadéquation entre les besoins et la formation.

La politique de scolarisation doit donc être revue en profondeur car les technocrates de l'ONU mentent à l'Afrique quand ils se félicitent de constater que dans la décennie 2000, en Afrique sud saharienne le taux net de scolarisation dans le primaire est passé de 71 – 74 % et de 91 – 96 % en Afrique du Nord et qu'en 2015, ces taux pourraient être de 100 % (REA, 2010 : 8).

Ces chiffres sont en réalité destructeurs du corps social africain. En effet, à quoi bon éduquer -ou plutôt suréduquer- des générations

entières selon le modèle et les normes européennes pour, au bout du compte fabriquer des déclassés, des aigris ou des émigrés ?

Cette inadéquation a bien été mise en évidence par Dramane Haidara de l'Organisation internationale du travail en une simple phrase qui résume toute la question : « Les économies africaines sont à 80 % rurales et pourtant il n'y a pas un seul lycée agricole digne de ce nom en Afrique ».

Les mensonges de l'APD (Aide pour le Développement)

L'APD a échoué dans deux grands domaines, celui de la lutte contre la pauvreté et celui de la résorption du chômage. Et pourtant, de 1960 à aujourd'hui, le continent africain a reçu près de 2000 milliards de dollars au titre de l'APD[35], soit en moyenne 35 milliards de dollars par an, sans compter les aides privées et les importantes annulations de dettes dont on ne parle quasiment jamais[36].

En 40 ans, et en dollars constants, l'APD à l'Afrique a plus que quintuplé et entre 1960 et 2010, le continent a reçu près de vingt fois plus que l'Europe avec le plan Marshall. Or, cette aide au développement (APD) qui n'a guère eu de résultats a littéralement infantilisé les Africains en les déresponsabilisant. Aujourd'hui, l'APD représente ainsi plus de 10 % du RNB (revenu national brut) de 28 pays et plus de 20 % du RNB de 10 autres : Burundi, Erythrée, Guinée-Bissau, Liberia, Malawi, Rwanda, Sao Tomé et Principe, Sierra Leone.

En plus d'être largement inutile, cette aide qui enferme l'Afrique dans la dépendance n'est pas éternelle. La crise économique a ainsi fait que certains donateurs ont réduit leur enveloppe et les autres, compte tenu du climat économique, doivent désormais tenir compte de leurs opinions publiques et adopter des contraintes budgétaires plus strictes. Les Africains ne peuvent donc plus se comporter comme si, et pour l'éternité, ils allaient continuer à recevoir la manne tombée du ciel européen.

Toute la politique d'aide doit donc être repensée afin de lui donner un objectif prioritaire qui est la création à court terme d'emplois. Aucun projet ne devrait ainsi plus être financé s'il ne prévoit pas de nombreuses créations d'emploi. Devraient donc être privilégiés ceux qui nécessitent de la main-d'œuvre comme les grands chantiers routiers ou les barrages, même au prix de déficits financiers. Mais il faudrait pour cela que les pays africains cessent de se plier au diktat d'équilibre budgétaire imposé par le FMI ou la Banque mondiale.

En définitive, l'aide à l'Afrique a échoué parce qu'elle ne s'est pas attaquée aux causes profondes du mal. Les principales crises africaines sont en effet structurelles et elles ont une origine historique, politique et culturelle. Leur approche étant d'abord économique, elles n'ont donc aucune chance d'être traitées. Leur résolution ne se fera en effet pas par l'augmentation de la politique d'aide dont les résultats sont nuls ainsi que nous venons de voir, mais par la prise en compte des spécificités africaines ; d'abord par le refus du modèle unique de développement comme l'a clairement exprimé Mohamed VI, roi du Maroc dans son discours à l'ONU (voir page 1).

Les mensonges de « l'immigration choisie »[37]

En 2008, le président sénégalais Abdoulaye Wade s'insurgea contre l'idée d'« immigration choisie », qu'il qualifia de « pillage des élites des pays en voie de développement », ajoutant « ce n'est pas honnête de vouloir prendre nos meilleurs fils ». Le président Wade faisait ainsi fort justement allusion à un véritable scandale, une honte même, dont l'exemple le plus inacceptable est celui des médecins ; en 2008, le *Center for Global Development* chiffrait ainsi à 135 000 les personnels médicaux africains excerçant hors d'Afrique. L'illustration de ce scandale a été donnée le 26 novembre 2014, quand, compte tenu de l'absence de médecins africains sur place, pour tenter d'enrayer la propagation du virus Ebola, la Commission européenne proposa de

mobiliser 5000 (!) médecins européens. Le commissaire à l'Aide humanitaire, M. Andriukaitis déclara ainsi qu'il avait « appelé les ministres de quatorze États membres pour les exhorter à envoyer plus de personnel médical dans les pays frappés par Ebola ».

Le plus insolite dans ce drame est qu'à aucun moment M. Andriukaitis n'ait songé à exiger des milliers de médecins africains exerçant, souvent en surnombre, au sein de l'UE, de se porter volontaires pour aller soigner leurs frères… Une telle demande, logique en soi, ne pouvait évidemment être faite, et cela au nom du paradigme de la culpabilité européenne qui hante les élites du vieux continent.

Au même moment, impuissantes, les autorités de Madagascar qui faisaient face à une épidémie de peste lançaient un appel à l'aide à l'Europe alors que des centaines de médecins malgaches exercent dans les limites de l'UE. Rien qu'en France, ils étaient 770 en 2013[38]. Ne seraient-ils pas utiles dans leur pays ? La question ne mérite-t-elle pas d'être posée ?

Aujourd'hui, l'Afrique est donc ponctionnée de ses médecins et de ses infirmières qui émigrent par centaines. Résultat :

> « (…) quand ce ne sont pas les ONG qui apportent leur assistance, le continent doit faire appel à des praticiens étrangers, payés à prix d'or. Si l'on en croit l'Organisation internationale des migrations (OIM), il consacre chaque année 4 milliards de dollars à l'emploi de quelque 100 000 expatriés non africains. Sur le plan économique, le bilan est désastreux, surtout si l'on songe que les médecins émigrés ont été, de l'enfance jusqu'aux études, pris en charge par leur pays (…) ». (Dominique Mataillet, *Jeune Afrique*, 30 mars 2008, pp 78-79.)

L' Afrique manque de médecins : un autre mensonge

Les médias prétendent que si l'Afrique ne parvient pas à combattre Ebola, c'est parce qu'elle manque de médecins. Faux !

L’Afrique a des médecins, mais ils ont émigré en Europe ou aux Amériques. Ceux qui furent formés en Afrique sont partis vers des cieux meilleurs et ceux qui le furent en Europe y sont restés… S’il n’y a pas de médecins au Liberia, en Sierra Leone, en Guinée et au Mali, c’est parce que des médecins africains déserteurs ont abandonné leur continent pour aller s’employer dans les pays du Nord[39].

Il ne se passe pas de jour sans que les médias pointent les carences de l’Afrique dans le domaine médical, à telle enseigne que nombre d’ONG et d’organismes de coopération y envoient d’importantes missions. Or, l’Afrique exporte ses personnels médicaux alors qu’elle compte moins de 15 médecins pour 100 000 habitants en moyenne contre 380 en France[40].

Le 1er janvier 2013, sur 215 865 médecins exerçant en France, 19 762 disposaient d’un diplôme obtenu à l’étranger, soit 8 % des inscrits à l’ordre des médecins. Cette statistique ne prend pas en compte les médecins étrangers établis en France et y ayant obtenu leur diplôme.

Concernant les médecins exerçant en France et titulaires de diplômes étrangers hors Union européenne, 31,5 % étaient originaires d’Afrique du Nord dont 22,2 % d’Algérie, 5,8 % du Maroc, 2,5 % de Tunisie et 1 % d’Egypte.

Le développement passe par la formation de cadres et par l’innovation ; or en 2009, sur 155 900 brevets d’invention déposés dans le monde, 486 le furent par des Africains, soit 0,3 %. Sur ce total, les 4/5° le furent par des Sud-Africains dont 90 % par des Sud-Africains blancs, les 10 % restant par des Sud-Africains d’origine indienne. Cette année-là, le Maroc ayant déposé 46 brevets et l’Egypte 41, la part du reste de l’Afrique était donc inexistante (REA, 2010 : 390).

L’Afrique ne dépose pas de brevets mais, au nom de l’« immigration choisie », notion inventée par le président Sarkozy, elle

se fait voler ses cerveaux, ce qui est clairement une forme d'assassinat pour un continent qui ne compte que 83 ingénieurs par million d'habitants, quand l'Europe en a 1000.

Des diplômés quittent donc l'Afrique où ils sont indispensables, pour aller s'employer dans le monde développé industrialisé où ils sont en surnombre. Or, cette « immigration choisie », nouvelle forme de traite des Noirs, porte sur les plus précieux des Africains, ses diplômés, et elle se fait avec l'habituelle complicité des « gentils » de l'anti-ségrégation et des requins du capitalisme associés pour la circonstance[41]. Au nom du paradigme de la culpabilité qui les hante[42], les premiers s'interdisent de voir qu'en les accueillant, ils saignent l'Afrique. Les seconds les encouragent à venir au nom des lois du marché, du travail global et de la mobilité de la main-d'œuvre. Les uns et les autres mutilent les peuples comme l'a bien remarqué, il y a déjà une décennie de cela, Anicet Georges Dologuélé, ancien premier ministre centrafricain :

> « Les chiffres parlent : si, dans les années 1960, les Africains qualifiés, universitaires ou cadres, étaient moins de 2 000 à émigrer chaque année, ce chiffre a triplé entre 1975 et 1984, puis décuplé à la fin des années 1980, pour atteindre aujourd'hui le chiffre énorme de 20 000 départs annuels. L'Afrique se vide ainsi de ses cerveaux ! Dans ce monde de compétition, que deviendront nos nations africaines dépourvues de cadres d'administration ou d'affaires, d'enseignants, d'ingénieurs, de chercheurs, alors que celles des autres continents investissent précisément dans le « facteur humain » ? D'autant que cette « fuite des cerveaux » profite, en fin de compte, aux pays développés, à tel point que le président de la Commission de l'Union africaine, Alpha Oumar Konaré, va jusqu'à qualifier le phénomène de « traite des cerveaux »[43].

Le scandale de « l'immigration choisie » ne touche pas que le milieu médical. Bien des officines ou intermédiaires vivent en effet de l'achat de sportifs. Naturalisés à la hâte et souvent même en contradiction des lois, ils constituent désormais une part importante et

souvent majoritaire de certaines équipes, y compris « nationales ». Or, cette pratique connue et observable par tous, notamment dans le domaine du football (Maryse Ewanjé-Epée, 2010) ou dans celui de l'athlétisme, pénalise également gravement l'Afrique. Sans compter qu'elle débouche sur des drames humains comme celui de ces « 1200 jeunes joueurs qui ont été escroqués par des agents véreux, rien que pour l'Ile-de-France »[44].

Comme à l'époque honteuse de la Traite, des acheteurs blancs vont donc sur place, en Afrique, pour y sélectionner la « marchandise » humaine que leur présentent des intermédiaires africains, peut-être les descendants de ceux qui fournissaient leurs cargaisons d'hommes aux esclavagistes d'antan. Comme hier, des Africains sont donc vendus à des Européens par d'autres Africains. Comme hier encore, les nouveaux esclavagistes se sont « spécialisés », certains achètent ainsi des informaticiens ou des ingénieurs, d'autres des sportifs, d'autres encore des membres du corps médical.

Le vol des cerveaux est facilité par l'existence de véritables filières d'études :

> « Dans les faits, il apparaît que la migration estudiantine peut aussi être une stratégie délibérée pour les candidats à l'émigration[45]. En effet, qu'il s'agisse des États-Unis, de la France ou de l'Allemagne, les conditions d'obtention d'un visa pour un étudiant sont en général moins restrictives que celles que doit remplir un Africain déjà diplômé (…) Au terme de son cursus, les pays d'accueil accordent d'ailleurs habituellement un délai de plusieurs mois aux diplômés pour trouver un emploi correspondant à leur formation et prolonger ainsi, cette fois-ci dans la vie active, leur séjour. Si les États voient d'un bon œil l'arrivée des étudiants étrangers, ils ne sont pas les seuls. Les universités, elles aussi, apprécient la venue de ces populations. La raison est simple : elles représentent souvent une source de financement très intéressante pour leur budget » (*Jeune Afrique,* 24 octobre 2010, page 165).

Cet article de *Jeune Afrique* pointe un élément essentiel, qui est que les étudiants africains, très majoritaires dans certaines filières, permettent à ces dernières d'exister ou de survivre. Les programmes de coopération universitaire en matière d'allocation de bourses d'études n'existent parfois que pour le maintien de ces filières alibi destinées à maintenir des postes.

En 2011, la France accueillait 278 000 étudiants internationaux, soit 12 % de l'ensemble de ses étudiants » (AFP)[46]. Or, plus de 40 %, de ces étudiants étaient originaires d'Afrique, dont ¼ du Maghreb et les ¾ du sud du Sahara, et sur ce total, plusieurs milliers et peut-être même plusieurs dizaines de milliers, resteront en France au terme de leurs études, pénalisant ainsi leurs pays d'origine.

Le scandale de l'achat de femmes et d'enfants

Une autre forme, la plus scandaleuse, du commerce humain est celui des enfants africains adoptables, question tristement illustrée par l'affaire de l'*Arche de Zoé*.

En Afrique, l'individu étant l'élément d'un groupe, un chaînon entre les ancêtres et les générations à venir, il est donc indissolublement lié à son lignage par un réseau complexe de solidarités et de dépendances. Dans ce type de société, l'enfant est donc dans une certaine mesure, autant le rejeton du groupe que du couple, ce qui fait qu'il ne peut y avoir d'orphelins au sens occidental du terme. Un enfant qui perd son père et sa mère est tout naturellement pris en charge par une tante, par un oncle, par un grand-père, par des cousins, par un grand frère déjà marié ou par tout autre membre du lignage, et si le lignage a disparu, ce qui n'est quasiment jamais le cas, par tout autre membre du clan. L'adoption est donc à la fois trahison lignagère et crime social.

Un autre scandale est celui du trafic de femmes, notamment celui qui consiste à fournir des épouses aux célibataires ruraux esseulés. Cette autre forme moderne de la Traite n'est pas seulement pratiquée

par des trafiquants de chair humaine, mais aussi, hélas, par des organisations « charitables », trop régulièrement chrétiennes.

La « francophonie » institutionnelle, devenue une pompe aspirante pour les cerveaux africains présente elle aussi bien des dangers pour l'Afrique. Le premier est d'enraciner les élites francophones dans une histoire et une culture qui leur sont extérieures. Un phénomène d'acculturation se produit donc avec pour résultat l'élargissement du fossé séparant les peuples de leurs nomenklaturas francophones. Les rejetons de ces dernières, après avoir été encouragés à suivre leurs études supérieures à l'étranger, se trouvent en effet de plus en plus mal à l'aise « au pays », ce qui débouche régulièrement sur leur installation en France ou au Québec et constitue donc une perte totale pour l'Afrique.

Au Québec, afin de résister à la pression de la langue anglaise, les autorités encouragent l'immigration de diplômés africains francophones. Littéralement « achetés », ils sont recrutés au moyen d'annonces publicitaires pour être ensuite transplantés dans la « Belle province » où les femmes n'enfantent plus, afin d'y constituer ces bataillons de supplétifs linguistiques qui permettent de gonfler artificiellement le nombre des francophones.

Le phénomène va d'ailleurs en augmentant. Ainsi, le 13 avril 2011, le Ministère québécois de l'immigration des Communautés culturelles a déclaré vouloir accueillir 200 000 immigrants de plus d'ici 2015 en ces termes : « le Québec souhaite de plus en plus de travailleurs qualifiés qui correspondent aux besoins du marché du travail (mais) des immigrants ayant un niveau élevé de maîtrise du français ».

Comme les Français n'émigrent pas davantage que les Belges de Wallonie ou les habitants de la Suisse romande, la grande majorité de ces immigrants viendra donc d'Afrique francophone. Nous sommes là devant un exemple archétypique à la fois de vol des cerveaux, puisque ces « travailleurs qualifiés » constituent l'élite de l'Afrique, et de « grand remplacement ».

31. Cette même année, l'ONU annonçait que plus de 600 millions d'Africains n'avaient pas accès à l'eau potable.

32. Rapport de la *Banque mondiale* du 26 août 2008, Washington.

33. En 2008, la proportion de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour était de 50%, soit, en pourcentage, autant que dans les années 1980. *Banque africaine de développement*, Rapport 2008.

34. REA, 2010 : 130 et *Organisation internationale du travail*, Rapport 2008.

35. Depuis l'année 2000, le total de l'APD à l'Afrique ne cesse d'augmenter : 15,6 milliards de dollars en 2000 ; 16,8 en 2001 ; 21,8 en 2002 ; 27,3 en 2003 ; 29,7 en 2004 ; 35,5 en 2005 ; 43,5 en 2006 ; 39,1 en 2007 et 44 en 2008 (REA, 2010 : 107). L'UE qui a versé 25 milliards d'euros en 2010 a prévu d'en donner 38 en 2015.

36. Les pays «riches» ont ainsi consenti à l'Afrique de considérables allégements de dette qui s'élevaient à de plus de 97 milliards de dollars en juillet 2009 et cela pour une dette totale de 324,7 milliards de dollars en 2010 (REA, 2010 :108-110).

37. *« Dieu* fit chaque terre pour une race, et l'économie politique dit, comme lui, à chacune d'elles : crois et multiplie ; mais elle ne lui dit pas plus qu'elle ne dit au chêne : Enfant du Nord, transplante-toi sous l'Equateur » (Barthélémy-Prosper Enfantin, *Correspondance politique*, septembre 1840).

38. Ils forment 3,9 % des 19 762 médecins diplômés hors Union européenne exerçant en France. Source: *Atlas national de la démographie médicale*, Conseil de l'ordre des médecins, 4 juin 2013. En 2009, 28 000 médecins sud-sahariens étaient installés dans les pays du Nord (Europe et Amérique).

39. Contrairement à l'idée-reçue, ils ne vont pas combler le désert médical français, ce résultat d'une stupide et suicidaire politique de *numerus clausus*, puisqu'ils vont quasiment tous s'installer en ville, là où l'on ne manque pas de praticiens (Ordre des médecins novembre 2014).

40. *Center for Global Development* (CGD), 2008.

41. Madame Laurence Parisot, alors présidente du Medef fut très claire à ce sujet le 16 avril 2011 en réagissant négativement aux propos du ministre français de l'Intérieur, M. Claude Guéant, qui proposait une timide diminution du nombre des 200 000 immigrés « légaux » entrant en France chaque année.

Elle était fidèle en cela à la ligne politique constante du patronat français qui fut à l'origine de l'immigration massive des travailleurs dans les années 1970-1980, quand 220 000 entrées étaient alors comptabilisées annuellement. En 1983, M. Francis Bouygues déclara même avec fierté que 80% des personnels travaillant pour ses sociétés étaient des immigrés (Déclaration de Francis Bouygues au journal télévisé de la 2° chaîne le 28 juillet 1983, document Ina). Il ne s'agissait pas de travailleurs qualifiés.

42. Ou tout simplement en raison de leur ethno-masochisme.

43. Anicet Georges Dologuélé, ancien Premier ministre de la République centrafricaine, *Jeune Afrique*, 25 décembre 2005, page 51.

Quelques exemples permettent de mesurer l'ampleur de l'hémorragie que subit l'Afrique :

- En 50 ans, de 1955 – 2007, l'Egypte a vu partir 45 000 scientifiques de haut niveau (Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba, 3 mars 2008).

- Depuis 1990, chaque année, 20 000 diplômés au moins quittent l'Afrique pour s'installer dans les pays du Nord où, aujourd'hui, ils sont 5 millions, ce qui fait autant de cadres qui font défaut au continent.

44. « Le rêve brisé des jeunes joueurs de foot africains » youphil.com, 2011, en ligne.

45. En 2009, les cinq destinations préférées des étudiants africains étaient la France avec 105 545 étudiants ; l'Afrique du Sud avec 51 541 ; les Etats-Unis avec 32 881 ; l'Angleterre avec 28 010 et l'Allemagne avec 8 546 (*Jeune Afrique*, 24 octobre 2010).

46. Le site campusfrance.org a publié un hors-série (n°7, juin 2013) contenant une étude quasi exhaustive sous le titre «La mobilité des étudiants d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb». On pourra s'y reporter pour le détail extrêmement fouillé et précis des chiffres.

CHAPITRE III

Le pétrole peut-il sauver l'Afrique ?

Depuis plusieurs décennies, l'Afrique est bercée d'illusions avec le mythe d'un pétrole solution-miracle à ses problèmes[47]; or :

1. Le pétrole n'étant pas produit partout, tous les pays africains ne peuvent donc pas espérer en recevoir la manne.
2. Compte tenu des investissements, le pétrole africain n'est généralement pas rentable en dessous de 90 – 100 dollars le baril.
3. Comment fonder un développement à long terme sur une matière première aux cours fluctuants comme cela s'est plusieurs fois produit, notamment dans la décennie 1980 et en 2014 - 2015 ?

4. Les expériences de l'Algérie, de la Libye, du Nigeria, de l'Angola, du Gabon et de tous les « anciens » producteurs, montrent que nulle part le pétrole n'a entraîné le développement. De plus, s'il a permis de bâtir d'insolentes fortunes, il n'a pas enrichi les populations africaines.

Nous avons vu plus haut que les pays africains qui affichent de bons PIB le doivent quasi uniquement aux matières premières extractives, dont les cours sont par définition fluctuants, d'où leur artificialité. Or, en 2014, à l'exception de l'uranium, la tendance était à la baisse : moins 40 % pour le fer et moins 14 % pour le platine. Quant au pétrole, le baril qui valait 110 dollars au début du mois de juillet n'en cotait plus que 85 le 15 octobre, à peine plus de 70 au mois de novembre et moins de 50 fin janvier 2015.

Ce cycle baissier n'est pas éternel, mais ce qu'il est important de souligner, c'est que l'Afrique est condamnée à subir des crises périodiques liées aux variations des cours. Dans ces conditions, comment assurer le développement ? Comment garantir des courbes de croissance régulières et sur

le long terme avec un PIB repartant à la baisse et donc avec le retour au phénomène « yoyo » évoqué plus haut.

Le grand mensonge du pétrole est illustré par trois évolutions récentes :

1. Dans les années 2010-2012, le pétrole africain fut particulièrement convoité, car il était extrait loin des zones à fortes turbulences du Moyen-Orient. Il représentait alors plus de 20 % des importations pétrolières de l'UE et des États-Unis. Pour ces derniers, le Golfe de Guinée était vu comme un second Golfe du Mexique : ses puits étaient plus proches que ceux du Moyen-Orient, et comme ils sont majoritairement situés en *offshore*, ils pouvaient être facilement isolés des tensions géopolitiques régionales. De plus, à l'exception du Nigeria, les pays producteurs africains de la zone ne faisant pas partie de l'Opep, ils étaient donc libres de définir prix et quantités à produire.

2. En 2014, un renversement total de perspective se produisit. En réalité, il s'est même agi d'une véritable révolution, car les États-Unis n'eurent plus besoin du pétrole africain[48], leur

propre production d'huile et de gaz de schiste leur assurant- pour combien de temps ? - l'autosuffisance en la matière. Il fut même annoncé qu'à partir de 2020 au plus tard, ils seront exportateurs à la fois de pétrole et de gaz.

En conséquence de quoi, en 2014, Washington réduisit largement ses importations de brut en provenance d'Afrique, nouveauté qui bouleversa la géopolitique pétrolière africaine car un très important acheteur se retirait du marché. Entre les mois de juillet et de septembre 2014, le Nigeria n'exporta ainsi quasiment plus d'or noir vers un client d'outre-Atlantique qui lui avait longtemps acheté jusqu'à 40 % de sa production. De même, alors que les États-Unis se réservaient auparavant jusqu'à 40 % des exportations pétrolières de l'Angola, leur part dans le pays ne fut plus que de 20 % en 2014 avec des prévisions de 5 % dans les années à venir.

3. Les pays africains producteurs de pétrole qui s'étaient majoritairement tournés vers les États-Unis, dont le Nigeria, la Guinée équatoriale et l'Angola, se sont donc orientés vers de nouveaux clients. Les puissances asiatiques ont pris le relais,

mais en position de force pour renégocier les prix. L'Angola est ainsi devenu aujourd'hui le deuxième fournisseur de la Chine après l'Arabie en lui vendant 40 % de son brut, ce qui était auparavant la part des États-Unis[49].

Quel est donc l'avenir pétrolier du continent africain qui détient environ 8 % des réserves mondiales connues à ce jour[50] ? Le pétrole peut-il toujours être considéré comme le « joker » économique du continent ? Deux éléments doivent être pris en compte :

1. Si le baril se maintenait à un cours inférieur au seuil de rentabilité, les compagnies pétrolières n'investiraient plus que dans les gisements les plus rentables.

2. La baisse des cours décourage les prospections, notamment les plus prometteuses, mais également les plus coûteuses, à savoir celles à très grande profondeur maritime.

Les conséquences de cette situation nouvelle pourraient être dramatiques pour les anciens producteurs dont les champs arrivent à épuisement

et qui comptaient sur de nouvelles découvertes pour relancer leur production.

Prenons l'exemple de quatre des dix pays composant la CEEAC (Communauté Economique des États de l'Afrique centrale), à savoir le Cameroun, le Congo-Brazzaville, le Gabon et la Guinée équatoriale :

- Le Cameroun qui produisait 185 000 b/j en 1985 n'en produisait plus que 63 000 b/j en 2012.
- Le Gabon qui, à son pic de production en 1997, produisait 370 000 b/j a vu ce chiffre tomber à 240 000 b/j en 2012.
- La Guinée équatoriale est passée de 365 000 b/j en 2004 – 283 000 b/j en 2012.
- Le Congo Brazzaville connaît des hausses et des baisses, sa production moyenne s'établissant autour de 290 000 b/j.

Or :

- Au Congo Brazzaville, le pétrole représente 67,2 % du PIB, plus de 90 % des exportations et 79 % des recettes publiques (Banque mondiale 2013). De grands espoirs résidaient dans la mise en

service, en 2015-2016, de nouveaux puits en *offshore* profond. Quant au gaz, d'importantes découvertes ont été faites, mais avec de difficiles conditions d'exploitation nécessitant de gros investissements. Avec les cours actuels, ces gisements sont-ils encore rentables ?

- Au Gabon, le pétrole représente 45 % du PIB, plus de 90 % des exportations et environ 60 % des recettes budgétaires. Afin de rétablir un haut niveau de production, le pays comptait sur des découvertes prometteuses en *offshore* profond et très profond. Or, là encore, la baisse des cours du pétrole ne rend plus rentables de tels gisements.

- La Guinée équatoriale tire 76 % de son PIB et 99 % de ses exportations du pétrole. Or, pour enrayer la chute de production ou simplement pour la maintenir à son niveau actuel, de forts investissements sont nécessaires. D'importantes découvertes gazières ont été faites qui représentent potentiellement 50 % de la future production d'hydrocarbures et qui pourraient permettre au pays de ne pas sombrer. Le problème est une fois de plus de savoir quel est leur seuil de rentabilité.

- En dépit de la baisse de production, le Cameroun est mieux armé que ses voisins, car le pétrole y représente moins de 10 % du PIB (7 % en 2011) mais environ 30 % des recettes budgétaires, pourcentage qui s'explique car y sont intégrées les recettes du transit du pipeline de Kribi. Ces dernières se sont élevées à 305 millions d'euros grâce aux droits de transit qui sont passés de 0,30 euro à 0,94 euro au mois d'octobre 2013. Ceci explique pourquoi, en dépit de sa faible production nationale, le pétrole constitue 47 % des exportations du Cameroun[51].

Fin 2014, avec la baisse des cours doublée d'une abondance sur le marché, la question se posa de savoir qui, en dehors de l'Asie, avait vraiment besoin du pétrole africain. Afin de bien poser le problème, examinons la composition des importations de pétrole de l'Union européenne :

En 2013, la totalité de l'Afrique a fourni à l'UE 23,7 % de toutes ses importations en pétrole ainsi réparties[52]:

Nigeria : 7,83 % des 23,7 %
Libye : 5,39 %
Algérie : 3,86 %
Angola : 2,64 %
Égypte : 0,92 %
Cameroun : 0,42 %
Gabon : 0,38 %
Congo : 0,20 %
Reste de l'Afrique : 2,06 %

En 2013, la totalité de l'Europe (mer du Nord) a fourni à l'UE 18,67 % de toutes ses importations en pétrole ainsi réparties :

Norvège : 10,26 %
Grande Bretagne : 4,38 %
Danemark : 1,16 %
Reste de l'Europe : 2,87 %

En 2013, la totalité du Moyen-Orient a fourni à l'UE 13,67 % de toutes ses importations en pétrole ainsi réparties :

Arabie Saoudite : 8,53 %
Irak : 3,20 %

Égypte : 0,92 %
Koweït : 0,92 %
Qatar : 0,06 %
Abu Dhabi : 0,04 %

En 2013, la Fédération de Russie et « apparentés » a fourni à l'UE 39,82 % de toutes ses importations en pétrole ainsi réparties :

Russie : 30,14 %
Kazakhstan : 5,60 %
Azerbaidjan : 4,08 %

En 2013, le reste du monde a fourni à l'UE 4,14 % de toutes ses importations en pétrole.

Le pétrole africain n'est donc pas vital pour l'UE ; d'autant plus que ses importations proviennent de quelques pays seulement, alors que l'Afrique en compte 54.

En 2013, le pétrole importé par l'UE avait ainsi pour origine :

Russie : 30,14 % (part de la France =1,28 % de tout le pétrole russe importé par l'UE)

Norvège : 10,26 % (part de la France 0,98 %)

Arabie Saoudite : 8,53 % (part de la France 1,96 %)

Nigeria : 7,83 % (part de la France 0,97 %)

Kazakhstan : 5,60 % (part de la France 1,50 %)

Libye : 5,39 % (part de la France 0,96 %)

Grande Bretagne : 4,38 % (part de la France 0,37 %)

Azerbaïdjan : 4,08 % (part de la France 0,58 %)

Algérie : 3,86 % (part de la France 0,65 %)

Irak : 3,20 % (part de la France 0,24 %)

Angola : 2,64 % (part de la France 0,29 %)

Mexique : 1,69 %

Danemark : 1,16 % (part de la France 0,01 %)

Colombie : 0,95 % (part de la France 0,04 %)

Koweït : 0,92 % (part de la France 0,04 %)

Égypte : 0,92 % (part de la France 0,01 %)

Vénézuela : 0,85 %

Canada : 0,47 % (part de la France 0,06 %

Cameroun : 0,42 %

Gabon : 0,38 % (part de la France 0,08 %)

Brésil : 0,33 % (part de la France 0,07 %)

Congo : 0,20 % (part de la France 0,12 %)

Qatar : 0,06 %

Abu Dhabi : 0,04 % (part de la France 0,03 %)
Reste du monde : 4,10 %

Le principal fournisseur africain de l'UE, le Nigeria, arrivait à la quatrième place, avec environ quatre fois moins d'importance que la seule Russie. Quant au second fournisseur africain de l'UE, la Libye, elle se situait au sixième rang avec six fois moins de volume que la Russie.

Si nous examinons la part de la France dans ces importations, nous constatons, qu'en 2013 ses principaux fournisseurs étaient dans l'ordre :

1. Arabie Saoudite : 1,96 % de tout le pétrole importé par l'UE
2. Kazakhstan : 1,50 %
3. Russie : 1,28 %
4. Norvège : 0,98 %
5. **Nigeria : 0,97** %
6. **Libye : 0,96** %
7. Azerbaïdjan : 0,58 %
8. Algérie : 0,65 %
9. Grande Bretagne : 0,37 %
10. Irak : 0,24 %
11. **Angola : 0,29** %

12. Congo : 0,12 %
13. Gabon : 0,08 %
14. Brésil : 0,07 %
15. Canada : 0,06 %
16. Colombie : 0,04 %
17. Koweït : 0,04 %
18. Abu Dhabi : 0,03 %
19. Egypte : 0,01 %
20. Danemark : 0,01 %

La réalité « chirurgicale » des chiffres qui précèdent est que sept pays d'Afrique ont fourni à la France 3,08 % de tout le pétrole importé par l'UE, quasiment autant que l'addition de la Russie et du Kazakhstan (2,78 %). Si nous nous reportons aux chiffres des importations de la seule France, les pourcentages prennent une autre signification, puisqu'en 2012-13, l'Afrique lui a fourni près de 35 % de son pétrole :

Afrique : 34,8 %
dont Nigeria : 8,7 %
Libye : 8,5 %
Algérie : 6,1 %

Guinée équatoriale : 5 %
Angola : 3 %
Congo : 2 %
Ghana : 1,5 %[53]
Ex-Urss : 30,1 %
dont Russie 12,1 %

Moyen-Orient : 21 %
dont Arabie Saoudite 18,1 %

Europe du Nord : 12,4 %

Parmi les pays de l'UE, la France est celui qui importe les plus importants pourcentages de pétrole brut africain avec une caractéristique, la variété de ses fournisseurs, près de la moitié du volume de son brut importé l'étant depuis des pays ne figurant pas, ou d'une manière totalement anecdotique, parmi les fournisseurs de l'UE.

Tant pour l'UE (23 % de ses importations) que pour la France seule (35 % de ses importations), le pétrole africain est essentiellement fourni par 4 pays sur 54 qui sont dans l'ordre le Nigeria, la Libye, l'Algérie et la Guinée équatoriale. Il en est

de même pour la Chine, qui importait 13,20 % du pétrole africain en 2010[54], et dont les fournisseurs sont dans l'ordre l'Angola, la Guinée équatoriale, le Nigeria et le Soudan. L'Inde qui, en 2010, importait 5,30 % du pétrole africain a un fournisseur principal, le Nigeria qui lui vend 30 % de sa production.

En conclusion, la manne pétrolière ne se répandant que sur une dizaine de pays africains, les 44 autres doivent donc fonder leur politique de développement sur d'autres ressources.

---

47. En 2012, l'Afrique dans son ensemble produisit 9,44 millions de barils jour, soit 10,9 % de la production mondiale, soit 7,7 % de plus qu'en 2011 et elle détenait 7,8 % des réserves mondiales connues à cette date.

48. Je n'entrerai pas ici dans la controverse concernant la réalité ou l'illusion concernant le futur du pétrole et du gaz de roche, mon propos n'étant que de prendre en compte la révolution qui découle de cette nouvelle production avec ses conséquences pour l'Afrique.

49. En 2014 le pétrole africain a représenté 1/3 de toutes les importations pétrolières chinoises et cette proportion devrait augmenter ; d'autant plus que Pékin s'installe

directement ou en rachetant des compagnies avec pour but de concurrencer Total, BP, Chevron, Shell et Exxon Mobil. L'Inde est également présente en Afrique, notamment en Angola qui lui fournit environ 10 % de son pétrole importé.

50. En 2012 l'Afrique dans son ensemble a produit 9,44 millions de barils/jour, soit 10,9 % de la production mondiale, soit 7,7 % de plus qu'en 2011.

51. « Le pétrole tchadien a rapporté 200 milliards de FCFA au Cameroun ». *Starafrica*, 21 janvier 2014.

52. En 2013, 15,76 % de tout le pétrole importé dans l'UE le fut par l'Allemagne, 13,70 % par l'Espagne et 11,12 %par la France.

53. INSEE, « Provenance du pétrole brut importé en France en 2013 » et « D'où vient le pétrole brut importé en France ? » in Connaissance des Energies, 4 mars 2014, en ligne.

54. Aboville, R. (d') et Qian Sun, *Investissements pétroliers chinois en Afrique*, Paris, 2010.

CHAPITRE IV

Algérie et Afrique du Sud : comment deux pays comblés ont hypothéqué leur avenir

L'Algérie et l'Afrique du Sud présentent plusieurs caractéristiques communes :

- Ce sont deux pays d'ancienne colonisation. L'Afrique du Sud fut ainsi colonisée à partir de 1652 et l'Algérie à partir de 1830 quand le reste de l'Afrique ne le fut qu'à partir de l'extrême fin du XIXe siècle ou même pas avant le début du XXe.
- Leur climat est favorable à l'agriculture sur une vaste partie de leurs territoires respectifs.
- Ils possèdent d'immenses richesses minières.
- Ils ont reçu un important legs colonial (routes, ports, ponts, aérodromes, structures administratives, etc.).
- Ces deux pays sont en crise à la fois pour des raisons socio-historiques et économiques.

1. L'Algérie : du mensonge à l'impasse

L'Algérie, pays gouverné par l'« alliance des baïonnettes et des coffres-forts »[55], est dans une situation sociale et économique difficile, aggravée par la question de la succession du président Bouteflika.

L'échec de l'Algérie a clairement été mis en évidence au mois d'octobre 2014, quand le FMI a mis en garde ses dirigeants, leur demandant de prendre conscience que si des mesures urgentes n'étaient pas prises, leur pays ne sera

plus en mesure d'honorer ses factures d'importation (55 milliards de dollars en 2014 et plus de 65 en 2015).

Comment expliquer cette impasse alors que, de toutes les anciennes possessions françaises, l'Algérie est celle qui a le plus reçu de son ancienne métropole et alors qu'elle a bénéficié depuis six décennies de la manne des hydrocarbures ?

Le legs de la France

- En 132 années de présence, de 1830 – 1962, la France unifia l'Algérie et lui offrit un Sahara qu'elle n'avait jamais possédé.

- Au moment de l'indépendance, la France laissa à l'Algérie 70 000 km de routes, 4 300 km de voies ferrées, 4 ports équipés aux normes internationales, une douzaine d'aérodromes principaux, des centaines d'ouvrages d'art (ponts, tunnels, viaducs, barrages etc.), des milliers de bâtiments administratifs, de casernes, d'immeubles ; 31 centrales hydroélectriques ou thermiques ; une centaine d'industries importantes dans les secteurs de la construction, de la métallurgie, de la cimenterie etc. ; des milliers d'écoles, d'instituts de formations, de lycées, d'universités, d'hôpitaux, de maternités, de dispensaires, de centres de santé etc. Sans parler d'une agriculture largement exportatrice et des hydrocarbures que ses géologues et prospecteurs avaient découverts.[56]

- En 1961 l'Algérie exportait des productions agricoles. Aujourd'hui le pays importe jusqu'à 60 % de ses besoins alimentaires.

- En 1961, l'Algérie exportait 600 000 quintaux de grain et 700 000 quintaux de semoule. Durant la décennie 1990, la moyenne des importations de ces produits se situa entre 5 et 30 millions de quintaux par an.

- L'Algérie n'exporte plus d'oranges, alors qu'avant 1962, elle en exportait 200 000 tonnes.

- L'Algérie n'exporte plus de tomates, de carottes, d'oignons, de haricots verts, de melons, de courgettes, alors qu'avant 1962, la moyenne des exportations était de 300 000 quintaux pour les tomates, de 50 000 quintaux pour les haricots verts, de 20 000 quintaux pour les petits pois, entre 500 000 et un million de quintaux pour les pommes de terre

nouvelles et de 120 000 quintaux pour les figues sèches, sans parler des légumes secs ou des dattes.

- Toujours avant 1962, l'Algérie exportait 100 000 hectolitres d'huile d'olive et 50 000 quintaux d'olives, tandis qu'aujourd'hui, la production nationale ne permet plus de satisfaire la demande locale.

Aujourd'hui, l'Algérie consacre le quart de ses recettes en hydrocarbures - quasiment ses seules recettes -, à l'importation de ces produits alimentaires de base dont elle était exportatrice avant 1962 (voir l'encadré ci-dessus). Ses seules importations de céréales se montent ainsi, bon an mal an, à 3 milliards de dollars, somme à laquelle il convient d'ajouter le reste des produits alimentaires, soit en moyenne pour les neuf premiers mois de l'année 2014, la somme de 8,63 milliards de dollars, en augmentation de 17,6 % par rapport à la même période de l'année 2013. La seule facture de lait en poudre atteindra quasiment 2 milliards de dollars pour la totalité de l'année 2014.

Selon le quotidien *El Watan* en date du 3 novembre 2014, l'importation des biens alimentaires et des biens de consommation représentait à cette date 36 % de la facture de tous les achats faits à l'étranger par l'Algérie. En 2014, le pays était le premier importateur africain de biens alimentaires pour un total de 12 milliards de dollars (Centre national de l'informatique et des statistiques-douanes-CNIS).

Si ces importations sont supportables avec une balance commerciale excédentaire, elles ne le sont plus quand la baisse du baril de pétrole ajoutée à la baisse de la production entraine un déficit budgétaire.

D'autant plus que la tension sur la frontière libyenne oblige l'Algérie à des dépenses militaires considérables. En 2014, le budget du ministère de la Défense totalisa ainsi 23 % du budget de tous les ministères, en augmentation de 10 % par rapport à 2013. Pour l'année 2015, le budget additionné du ministère de l'Intérieur et de celui de la Défense atteignit 32 % du budget national. A titre de comparaison, les budgets additionnés de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle totalisaient 12,38 % du budget national.

Les raisons de l'échec algérien

Les dix grandes causes de l'échec algérien sont :

1. La prétendue « arabité » du pays alors que le fond de la population est Berbère (Lugan, 2012).

2. Le postulat de l'exploitation coloniale.

3. Le mythe de l'unité de sa population dressée contre le colonisateur français[57].

4. Le départ des pieds-noirs.

5. La politique du tout pétrole qui a ruiné l'agriculture et empêché la diversification économique.

6. Le dogmatisme doctrinal qui a privilégié les industries « industrialisantes », puis le « tout pétrole » et ruiné l'agriculture,

7. Le suicide démographique (2 millions d'habitants en 1850 ; 10 millions en 1960 : 25 millions en 1990, plus de 30 millions en 2000 et 38 millions en 2014) et cela sans aucun espoir de ralentissement en raison du poids de plus en plus fort de la religion dans la vie de tous les jours.

8. Alors que la moitié des 38 millions d'Algériens a moins de 20 ans, le pays est dirigé par des vieillards dont la seule légitimité est d'avoir lutté – de fait ou en imagination –, contre la présence française entre 1954 et 1962.

9. Le chômage des jeunes et particulièrement des diplômés.

10. Une corruption généralisée.

Alors que le pays était secoué par de nombreux mouvements de revendications aux formes diverses, l'ébullition sociale du mois de décembre 2011 et du début du mois de janvier 2012 ne déboucha pas sur une vague de fond comme celles qui emportèrent les régimes Ben Ali en Tunisie et Moubarak en Égypte. Le mouvement cessa même spontanément dès que les autorités eurent acheté la paix sociale, grâce aux flots de devises provenant du pétrole et du gaz. Perfusées de subventions, les catégories sociales les plus démunies ne cherchèrent donc pas à provoquer une révolution (Delaveau, 2012).

Pour Louisa Dris-Aït Hamadouche, l'explication est que :

> « L'Etat consacre annuellement 20 % de ses dépenses au soutien à l'habitat, aux familles, aux retraites, à la santé, aux anciens combattants, aux démunis et à d'autres catégories vulnérables » (Dris-Aït Hamadouche, 2012).

La crise sociale

Selon le quotidien *El Watan* en date du 16 septembre 2014, la ville d'Alger est « cernée de bidonvilles », dans lesquels vivent « 72 000 familles » . Selon le quotidien *Le Soir d'Algérie* en date du 18 octobre, l'Algérie compterait 1 9320 000 familles démunies soit une augmentation de 304 000 familles par rapport à l'année 2013.

Certains observateurs ne craignent donc pas de parler de « clochardisation » d'une partie de la population. Il s'agit là d'une véritable bombe à retardement qui peut exploser à tout moment. Le pays est d'ailleurs constamment le théâtre de graves mouvements de rue ; 9000 émeutes et manifestations furent ainsi comptées en 2011 et 12 600 en 2013. Comme l'a déclaré le 30 novembre 2014 Ahmed Benbitour, ancien chef du gouvernement de 1999 – 2000 : « Autant dire que le pays est au bord de la désobéissance civile ».

Signe de la tension sociale, les policiers se sont mis en grève au mois de septembre 2014. Le chômage des jeunes atteint au minimum 35 % avec pour résultat l'émigration de la jeunesse et des diplômés. A ce jour, près de 2 millions d'Algériens nés en Algérie ont émigré, dont une partie importante de cadres formés dans ses universités durant les décennies 70 et 80. Sur ce total, 1 460 000 se sont installés en France (*Algeria-Watch*, 21 septembre 2014).

La société algérienne est zébrée par de profondes fractures régionales, ethniques (Arabes, Berbères, arabo-berbères), religieuses et générationnelles. Ses élites cacochymes prospèrent toujours sur le mythe de leur résistance à la colonisation dont elles tirent à la fois leur légitimité et leur rente de situation. Les nombreuses associations d'ayants-droit auto proclamés acteurs ou héritiers de la « guerre de libération », dont les *Moudjahidines ou les Enfants de martyrs* bloquent la jeunesse sur des schémas obsolètes. 20 % du budget de l'État est alloué au clientélisme. Un exemple : avec 6 % de toutes les dotations ministérielles, le budget du ministère des Anciens combattants est supérieur à ceux de l'Agriculture (5 %) et de la Justice (2 %).

Aux tensions sociales s'ajoutent les problèmes ethniques qui prennent de plus en plus d'ampleur dans la région du Mzab entre Mozabites et Arabes, cependant qu'au mois d'octobre 2014, les Touareg menacèrent de

« monter à Alger » pour assiéger la Présidence si leurs revendications n'étaient pas acceptées. Le pays est également fracturé entre idéologie arabiste et berbérisme. Les Kabyles n'ont ainsi pas renoncé à lutter contre l'arabisation forcée qu'ils subissent depuis 1962, certains allant même jusqu'à parler de politique d'effacement de l'identité berbère.

Au point de vue religieux, même si les *Frères musulmans* ont subi une cinglante défaite lors des élections municipales et législatives de 2012, l'islamisme politique constitue encore une force très puissante. De plus, il importe de ne pas perdre de vue que l'Algérie fut le creuset dans lequel naquirent les groupes jihadistes, dont le pouvoir de nuisance est toujours réel comme l'ont montré la prise d'otages sur le site gazier d'In Amenas au mois de janvier 2013 et le meurtre d'un touriste français au mois de septembre 2014. Selon la police, des groupes terroristes existent dans une vingtaine de willayas.

Depuis l'indépendance, la manne pétrolière a permis à l'État de subventionner (en moyenne 60 milliards de dollars par an) la consommation des « classes défavorisées ». À cette somme colossale, il convient d'ajouter 20 % du PIB consacré au soutien à l'habitat, aux familles, aux retraites, à la santé et aux anciens combattants, ainsi que les subventions que l'État accorde aux denrées alimentaires importées et aux produits énergétiques, ce qui représente 30 % du PIB national.

À la fin de l'année 2014, la situation devint préoccupante, car l'Algérie fut lourdement affectée par la baisse des cours du baril, dont le prix passa de 110 dollars au mois de juillet 2014 – 85 dollars le 15 octobre, puis à 70 dollars et enfin à moins de 50 dollars au début de l'année 2015. Comme le budget de 2013-2014 était basé sur le prix d'un baril variant entre 90 et 100 dollars, cette baisse plomba une économie de rente fondée sur le tout pétrole-gaz et assurant 96 % des recettes du pays[58].

Depuis l'indépendance, l'Algérie a choisi la facilité du modèle rentier, voilà pourquoi son économie connaît cycliquement de fortes secousses à chaque fois que le prix des hydrocarbures baisse. Ce fut le cas en 1986 et c'est ce qui se produisit en 2014 avec des recettes fiscales en rétractation de 10 %, soit une perte de 23 milliards de dollars.

Au premier trimestre 2014, la Banque d'Algérie indiqua que les exportations avaient diminué de 9 % en volume et de 12 % en valeur. Or, il ne

s’agissait pas là d’un accident passager, puisque la tendance baissière s’était déjà manifestée en 2013 avec un recul de 4 % en volume.

Si nous regardons les chiffres d’encore plus près, ce mouvement à la baisse semble se confirmer. En 2013, l’excédent commercial de l’Algérie fut en effet de 11,06 milliards de dollars contre 21,49 milliards de dollars en 2012, soit une baisse de près de 50 %. La balance commerciale de l’Algérie était néanmoins toujours positive avec un excédent de 5,39 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de l’année 2014[59]. Cependant, là encore, la tendance baissière se confirma avec moins 18 % par rapport à la même période de l’année 2013.

Les optimistes diront que la situation n’est pas catastrophique, puisque la croissance était de 4 % fin 2014 contre 2,8 % en 2013. Certes, mais il faudrait un minimum de 6 % pour simplement contenir le taux de chômage. Or, comment l’atteindre quand le manque de diversification économique éloigne les capitaux étrangers qui ne viennent pas s’investir, sauf pour ce qui est du commerce ?

Une production en baisse

En 2011, des rumeurs firent état de la surestimation des réserves de gaz de l’Algérie. Les chiffres de production semblèrent alors les confirmer car la production qui était de 89 milliards de m3 en 2005 passa à 83 milliards en 2011 ; pour les mêmes années, les exportations baissèrent de 65 miliards de m3 – 49 milliards.

Pour ce qui est du pétrole, la production passa de 85 millions de tonnes en 2005 – 76 millions en 2011, baisse qui fut insensible avec un baril à 120/130 dollar mais qui devint concrète avec un baril inférieur à 100 dollars.

Au mois de janvier 2014, afin de relancer la production pétrolière, l’État algérien fit un appel d’offres international pour 31 nouveaux périmètres de recherches ; or, seuls 4 d’entre eux trouvèrent preneurs.

Pour faire face aux baisses cycliques des hydrocarbures, l’Algérie a sagement constitué le FRR (Fonds de régulation des recettes), et dispose d’un matelas de plus de 200 milliards de dollars de réserves de change qui,

théoriquement, devrait mettre le pays à l'abri des mauvaises surprises. Mais outre qu'il n'est pas inépuisable, la production de pétrole baisse au moment où les cours s'effondrent. Au premier semestre 2014, le FRR a ainsi perdu près de 7 milliards de dollars. Combien de temps ce bas de laine permettra t-il d'acheter la paix sociale ? Là est toute la question.

L'économie algérienne est donc face à deux grands problèmes qui sont la nécessité de se diversifier[60] – nous avons vu que 97 % des recettes de l'État proviennent du binôme pétrole-gaz –, et l'impératif de moins importer, en d'autres termes de commencer à penser autrement qu'au seul court terme.

Si la baisse du baril de pétrole continuait, il faudrait tailler dans les +- 60 milliards de dollars de subventions qui représentent entre 28 et 30 % du PIB national ; or, toucher à ces dernières risquerait de bousculer les équilibres sociaux et politiques. Fin 2014, l'Algérie ne prenait pas ce chemin, car la Loi de finances 2015 prévoyait 110 milliards de dépenses en dépit de la fonte des recettes.

2. L'Afrique du Sud : de l'idéologie au mensonge

Le mensonge sud-africain n'aura tenu que quelques années avant d'être finalement balayé par les chiffres.

L'état des lieux de l'économie sud-africaine a ainsi été dressé dans le Rapport Economique sur l'Afrique pour l'année 2013, rédigé par la Commission économique de l'Afrique (ONU) et l'Union africaine (en ligne). Pour la période 2008-2012, l'Afrique du Sud a ainsi été classée parmi les cinq pays « les moins performants » du continent, devançant à peine les Comores, Madagascar, le Soudan et le Swaziland (voir la carte n°11). Ces quatre derniers pays étant en faillite, le résultat sud-africain est donc pour le moins inquiétant. D'autant plus qu'en 2000, et nous l'avons déjà vu, il avait été acté par 189 États signataires que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ne pourraient être atteints sans un minimum de croissance annuelle de 7 % durant plusieurs années. Or, pour l'année 2014, la croissance du PIB sud-africain ne fut que de 1,8 % (1,9 % en 2013, 2,6 % en 2012 et 3,5 % en 2011)[61].

Comment le pays le mieux doté du continent, le plus moderne, celui qui disposait de tous les atouts, a-t-il pu connaître un tel naufrage ? Poser cette

question a longtemps été interdit par le politiquement correct. L'indécence eût même été de critiquer ce « paradis terrestre » gouverné par les archanges qui avaient pardonné l'apartheid, crime le plus absolu. Or, une fois encore, la réalité a dissipé les nuées.

En 1994, quand l'ANC (African National Congress) fut hissé au pouvoir par le président De Klerk (Lugan, 2010), l'Afrique du Sud était la première économie du continent[62]. Le pays était doté d'infrastructures de communication et de transport à l'égal des pays développés, d'un secteur financier moderne et prospère, d'une large indépendance énergétique, d'une industrie diversifiée et de capacités techniques de haut niveau.

Avec l'ANC aux affaires, le pays s'est endormi sur son héritage et il ne s'est pas adapté à la concurrence mondiale. Toutes les branches du secteur industriel ont ainsi été touchées, à commencer par les industries de main-d'œuvre (textile, vêtement, chaussures), qui n'ont pu résister aux importations chinoises. Quant aux secteurs de la mécanique dans lesquels, avant 1994, l'Afrique du Sud produisait la majeure partie des pièces dont ses industries avaient besoin, ils sont aujourd'hui frappés de plein fouet, car ils ne sont plus compétitifs en économie ouverte.

Le pari libéral qui visait à faire de l'Afrique du Sud une puissance économique reposant sur des richesses naturelles, une main-d'œuvre noire à bon marché et des cadres blancs de grande compétence a donc échoué. Trois grandes raisons expliquent cet échec :

1. La production minière nécessite une énorme modernisation et donc de gros investissements.
2. La main d'œuvre noire revendique des salaires décents qui plombent la compétitivité productrice nationale.
3. Les cadres blancs ont quitté et continuent à quitter le pays, chassés par la discrimination inversée, l'insécurité et le surfiscalisme.

Bien que totalisant le quart du PIB de tout le continent, l'Afrique du Sud sombre donc lentement dans un naufrage économique porteur de lourdes menaces. L'acte de décès du « modèle arc-en-ciel » a même été dressé en termes très clairs par Julius Malema, le bouillant leader noir qui combat l'ANC au nom de la nécessité d'une révolution raciale :

> « En Afrique du Sud, la situation est pire que sous l'apartheid. La seule chose qui a changé, c'est qu'un gouvernement blanc a été remplacé par un gouvernement de Noirs ».

Or, Julius Malema dit vrai car, économiquement et socialement, un abîme s'est creusé entre une minorité de profiteurs noirs et des millions de chômeurs, d'assistés et de travailleurs sous-payés qui paralysent le pays avec de continuels mouvements de revendication. Alors que seuls 5 millions de Sud-Africains, en majorité des Blancs, paient des impôts, 17 millions reçoivent des prestations, cependant que plus 13 millions ne survivent que grâce au versement d'une allocation (*Social Grant*) qui leur assure le minimum vital.

En dehors d'une petite poignée d'*apparatchiks* de l'ANC, les *Blacks Diamonds*, profiteurs qui se sont outrancièrement enrichis en pillant le pays grâce à leur position politique, le lot commun de la population noire est la misère. N'étant jamais entendus par la cleptocratie qui a fait main basse sur le pays, les laissés-pour-compte n'ont plus que la violence pour s'exprimer. Voilà qui explique pourquoi l'Afrique du Sud est quotidiennement secouée par des mouvements sociaux de plus en plus fréquents et qui prennent régulièrement un tour quasi insurrectionnel[63].

Comment pourrait-il en être autrement quand l'industrie minière elle-même est en crise ? Les pertes de production et de revenus qui se conjuguent avec des coûts d'exploitation en hausse constante ont en effet pour conséquence la fermeture des puits secondaires et la mise à pied de milliers de mineurs, ce qui amplifie encore la courbe du chômage.

Un tel naufrage a une explication : avant 1994, le principal allié de l'ANC dans sa lutte contre le régime blanc était le mouvement syndical minier organisé par des marxistes blancs sur le modèle des *Trade Unions* britanniques. Aujourd'hui, le paradoxe est que l'Afrique du Sud est incapable de réaliser l'indispensable mutation de son secteur minier en raison du poids et de la combativité de ce même mouvement syndical. Les mines qui représentent 10 % du PIB sud-africain et qui emploient 8 % de la population active – premier employeur du pays avec 500 000 emplois directs –, traversent donc une très grave crise ; elles ont d'ailleurs perdu près de 300 000 emplois au cours des dix dernières années.

Après plusieurs jours de violents affrontements entre grévistes et non-grévistes ayant fait une vingtaine de morts et des dizaines de blessés, le 17 août 2012 la mine de platine de Marikana située à l'ouest de Pretoria, a connu de vraies scènes de guerre quand, totalement débordée, la police s'est dégagée en tirant dans la masse des émeutiers armés. Bilan : une quarantaine de morts, plus d'une centaine de blessés et un demi-millier d'arrestations.

Le syndicat officiel des mineurs, le NUM (*National Union of Mineworkers*), s'est alors trouvé totalement dépassé par un syndicat révolutionnaire l'ACMU (*Association of Mineworkers and Construction Union*) qui l'accuse de collusion avec les sociétés minières dont certains des plus gros actionnaires sont des membres importants de l'ANC[64].

Ces mouvements et les émeutes quasi insurrectionnelles qui les accompagnent retardent l'obligation d'engager la mutation du secteur minier qui a longtemps procuré une économie de rente à l'Afrique du Sud. Le fond du problème est triple :

1. Durant la lutte contre le régime blanc, les mineurs noirs s'en étaient totalement remis à l'ANC et à ses courroies de transmission syndicales pour ce qui était du combat politique. Les promesses qui leur avaient alors été faites les bercèrent d'illusions, mais les fontaines de lait et de miel n'ont pas coulé pour eux dans la « nouvelle Afrique du Sud ». Tout au contraire, puisque l'industrie minière, secteur « choyé » du temps de l'apartheid, se mit à licencier. Pire, ceux qui avaient représenté les mineurs avant 1994 étaient devenus des notables coupés de leurs anciens camarades, mais prétendant continuer à parler en leur nom. Achetés, ils signèrent avec les dirigeants des groupes miniers des accords sociaux filière par filière. Les mineurs qui se rendirent compte qu'ils avaient été bernés par ceux qui prétendaient les représenter, se tournèrent alors vers de nouveaux syndicats plus révolutionnaires.

2. A l'exception de celles qui produisent du platine, les mines sud-africaines ne sont rentables que si elles négligent la gestion sociale de leurs travailleurs. En cas d'augmentation significative des salaires, nombre d'entre

elles qui ne seront plus compétitives devront fermer. Le problème est gravissime car, dans les zones d'extraction, toute l'économie dépend d'elles. Les pertes de production et de revenus qui se conjuguent avec des coûts d'exploitation en hausse ont pour conséquence la fermeture des puits secondaires et la mise à pied de milliers de mineurs.

3. Depuis 1994, comme les investissements indispensables n'ont pas été faits dans le domaine de la recherche géologique, la question qui se pose est désormais de savoir ce qu'il adviendra quand certaines des actuelles mines commenceront à tarir. Le problème est déjà réel avec l'épuisement des gisements aurifères de la région de Johannesburg. Or, pour relancer la production, il est urgent d'investir des sommes colossales, mais le climat social décourage les investisseurs. D'autant plus que les augmentations récentes des salaires sur fond de baisse de productivité, conséquence des grèves sauvages dans les mines et l'industrie, ont fait baisser de 0,6 % le PIB national au 1er trimestre 2014 ; au début du mois de juin, le manque à gagner s'élevait à 1,47 milliard d'euros. Fin janvier 2014, la mine de platine *North Platinium Limited* avait déjà perdu l'équivalent de 48 millions de dollars de recettes en raison de la grève de ses 7 000 mineurs commencée début novembre 2013[65].

L'évolution va donc être très claire : les compagnies minières vont continuer à investir dans les mines produisant des minerais rares, comme le platine, dont l'Afrique du Sud assure 76 % de la production mondiale devant la Russie (15 %). Le reste du secteur minier, dont celui de l'or, est en revanche à ce point sinistré que plusieurs mines ont fermé et que la question se pose désormais d'un glissement d'activité vers les pays émergents dans lesquels le monde syndical est inexistant.

L'agriculture a elle aussi perdu plusieurs centaines de milliers d'emplois. Les interventions et les contraintes de l'Etat-ANC au sujet de la main d'œuvre ont pour résultat d'inciter de plus en plus les fermiers blancs à mécaniser, ce qui amplifie le mouvement de migration des zones rurales vers les villes, essentiellement vers les régions de Johannesburg et du Cap. En vingt ans, le nombre de fermiers indépendants blancs a été divisé par deux, et

ils ne sont plus que 35 000 aujourd'hui, une diminution qui entraîne de nombreuses pertes d'emplois chez les ouvriers agricoles noirs.

Ces fermiers sont soumis à la menace d'une nationalisation des terres, la saisie de leurs fermes étant réclamée par les éléments les plus radicaux de l'ANC. Sans parler de la campagne d'assassinats qu'ils subissent depuis des années et qui a provoqué plusieurs milliers de morts dans l'indifférence internationale la plus totale.

Face à cette situation qui annonce de graves événements, l'Etat-parti ANC n'a que deux options :

- Chercher à redresser l'économie en empruntant une voie libérale et il provoquera alors une révolution sociale,
- Accuser le bouc-émissaire blanc en tentant de faire croire que la situation est un héritage de l'*apartheid* et en nationalisant les mines et la terre. La « poule aux œufs d'or » sera alors tuée, comme au Zimbabwe, et le pays qui sombrera encore davantage dans la misère glissera sur la pente de la confrontation.

L'Afrique du Sud est menacée par un chaos social dont les signes annonciateurs sont clairement identifiables à travers le délitement de sa fragile mosaïque humaine.

Les élections du 7 mai 2014 qui, comme toutes celles qui les précédèrent, furent raciales, illustrent ainsi les grandes fractures de la société sud-africaine. Les Noirs ont en effet voté pour des partis noirs ; les Blancs, les Indiens et la majorité des Métis pour la DA (*Democratic Alliance*). Les partis noirs dans leur ensemble ont rassemblé 76,47 % des suffrages, alors que la population noire représente 79 % de la population totale. Les Blancs, les Métis et les Indiens, qui totalisent 20,2 % de la population, ont pour leur part voté pour le DA qui a obtenu 22,23 %.

En un peu plus d'un siècle, de 1899 – 2013, la population sud-africaine a quasiment été multipliée par 20, passant d'environ 3 millions d'habitants à 53 millions. Parallèlement, le pourcentage de la population blanche n'a cessé de baisser : 22 % en 1899 et moins de 9 % en 2013.

En 2013, la population blanche, Afrikaners et Anglophones confondus, était de cinq millions de personnes, soit 8,7 % de la population totale. Depuis 1994, année de l'arrivée de l'ANC au pouvoir, elle a perdu près

d'un million de personnes dont une majorité de cadres qualifiés qui ont émigré.

Les Métis[66] ont connu la même évolution, puisqu'ils représentaient 20 % de la population totale en 1899, alors qu'ils n'étaient plus que 9 % en 2013.

Blancs et Métis ensemble totalisaient 42 % de la population totale en 1899, pourcentage tombé à 26 % en 1970 et à moins de 16 % en 2013. Le pourcentage des Asiatiques est demeuré stable à environ 2 %.

La marginalisation démographique des Blancs fut un phénomène rapide dont l'accélération est aujourd'hui observable. C'est ainsi qu'entre 2007 et 2013, donc en à peine cinq années, leur pourcentage dans la population totale est passé de 9,2 % à 8,7 % au niveau national avec une quasi-disparition dans plusieurs provinces. Aujourd'hui, ils ne subsistent plus comme minorité visible que dans le Gauteng, la région de Johannesburg, où leur pourcentage a néanmoins considérablement chuté, passant de 21,4 % en 2007 – 15,6 % en 2013, ainsi que dans la province du Western Cape où ils étaient 15,7 % en 2013 contre 21,5 % en 2007.

Les Métis ont connu la même évolution. Année après année, ils voient leur majorité se rétrécir ou même basculer dans les régions qui étaient encore leurs bastions il y a une décennie. Dans le Northern Cape, ils sont ainsi passés de 46,9 % de la population en 2007 – 40,3 % en 2013. Dans le Western Cape ils ont perdu la majorité qu'ils détenaient encore en 2007 avec 53,7 %; ils n'y sont en effet plus que 48,8 % aujourd'hui en raison de la migration des Xhosa de l'Eastern Cape, mouvement encouragé par l'ANC afin d'obtenir le changement de la majorité raciale, donc politique, de la seule région lui échappant[67].

La question raciale qui se pose avec toujours autant de force a connu une nouveauté : depuis 1994, les Blancs sud-africains subissent un *apartheid* à rebours tout en étant accusés d'être les responsables des problèmes du pays.

Au mois de novembre 1999, le président Thabo Mbeki parla ainsi d'eux comme d'« une classe dirigeante étrangère » et il les menaça d'un « soulèvement racial ».

En 2001, l'ancien leader du groupe parlementaire ANC, M. Tony Yengeni déclara : « *Chaque chose que les Blancs possèdent, ils l'ont volée aux*

Noirs ». Au mois de décembre 2002, la commission sud-africaine des Droits de l'Homme, organisme officiel, considéra que le slogan « *Kill the Boer, kill the Farmer* » n'était pas un discours de haine, mais « un discours indésirable (qui) n'incitait pas à la violence et à la guerre ».

Le 31 janvier 2014, l'ancien président Frederik De Klerk accusa l'ANC de discriminer les Blancs car, selon lui, les orientations politiques « (…) dans ce que l'ANC appelle la seconde phase de transition, sont ouvertement dirigées contre des citoyens sud-africains sur la base de leur race ». Et d'ajouter « c'est l'antithèse de l'objectif de réconciliation nationale ».

Au mois d'avril 2014, le syndicat des travailleurs blancs *Solidarity* résuma la situation en ces termes :

> « Nous expérimentons de plus en plus un sentiment d'aliénation dans nos lieux de travail (…), de nombreuses entreprises interprètent les programmes d'*Affirmative Action* comme une méthode pour expulser les Blancs des postes de travail et les remplacer par des Noirs. Ce n'est plus de l'*Affirmative Action*, c'est du nettoyage ethnique ».

Conséquence de ce climat délétère, les forces vives de la communauté blanche émigrent : cadres, diplômés (ingénieurs, informaticiens, comptables, chercheurs, enseignants du supérieur, médecins, pharmaciens, vétérinaires, dentistes, infirmières[68]), ceux qui ont des compétences s'expatrient.

Tous chiffres confondus, entre 1994 et 2005, 841 000 Sud-Africains blancs, soit le cinquième de la population blanche, quittèrent le pays. Depuis, les statistiques sont devenues muettes.

Quatre grandes raisons expliquent ces départs :

1. L'insécurité dans un pays livré à la loi de la jungle et où les crimes les plus sordides font chaque jour la « une » des médias.

2. L'*Affirmative Action* qui a institutionnalisé la discrimination à rebours. Dans le monde du travail, l'*Employment Equity Bill* instaure établit des quotas raciaux[69], les entreprises employant plus de 50 personnes ayant l'obligation de recruter des Noirs. Ces entreprises sont soumises à un contrôle de plus en plus strict qui les oblige également à des montages de partenariat ou même à des cessions de capital avec des groupes du *Black Business*.

L'imposition sur un calendrier de cinq à dix ans de quotas raciaux supplémentaires pour les cadres moyens et supérieurs va priver les Blancs de

750 000 emplois en une vingtaine d'années, ce qui va encore augmenter le nombre des candidats à l'émigration.

3. La surfiscalité fait que les Blancs (moins de 9 % de la population mais acquittant environ 90 % des impôts), sont de plus en plus mis à contribution. Afin de les faire payer encore davantage, un nouveau découpage municipal a été imaginé : les cités blanches et les cités noires ont été « jumelées » pour ce qui est des dépenses de la vie courante. Les premières sont donc mises dans l'obligation de payer l'eau, l'électricité, le téléphone etc., des municipalités noires insolvables…

4. La crainte des familles pour l'avenir de leurs enfants avec la baisse du niveau scolaire dans les écoles qui deviennent multiraciales.

La question agraire sera t-elle réglée par l'élimination physique des fermiers blancs ?

Au Kenya, dans les années 1950, durant de la guerre des Mau-Mau, une douzaine de fermiers blancs furent tués. Pendant la guerre de Rhodésie, en 14 ans, de 1965 – 1979, 270 fermiers furent assassinés.

En Afrique du Sud, entre 1970 et 1994, en 24 ans, alors que l'ANC était « en guerre » contre le régime d'apartheid, une soixantaine de fermiers blancs perdirent la vie mais, entre avril 1994 et fin 2009, 1 127 d'entre eux furent assassinés[70] et des milliers d'autres blessés ou mutilés[71]. Cette politique de terreur destinée à détruire le maillage agricole blanc explique pourquoi le nombre de fermiers blancs sud-africains est passé de près de 55 000 en 1994 à moins de 35 000 en 2014.

Les enjeux de ces meurtres sont clairs. Le premier concerne le sort de la réforme agraire, ces attaques constituant une manière détournée et violente de suppléer à la lenteur des procédures légales pour la redistribution des terres.

En 1994, les 55 000 fermiers blancs possédaient 102 millions d'hectares, alors que 1,2 million de petits exploitants noirs ou métis (*Coloured*) cultivaient 17 millions d'hectares. Cependant, la plupart des très grandes exploitations blanches sont situées dans le Northern Cape et dans une partie du Western Cape, c'est-à-dire dans des zones semi désertiques qui ne peuvent être consacrées qu'à l'élevage extensif du

mouton avec parfois un ratio de moins d'un mouton à l'hectare. La viabilité des exploitations y repose sur leur gigantisme, ce qui fait que si elles devaient être morcelées, elles ne seraient plus rentables et elles disparaîtraient alors.

Dans la région du plateau central, là où sont produits le blé, le maïs, la viande et les produits laitiers qui nourrissent les Sud-Africains, les hauts rendements ne sont possibles qu'en raison de la pratique d'une agriculture industrielle et d'une irrigation massive. Les coûts et la technologie qu'implique une telle agriculture sont tels que tout transfert à des petits agriculteurs noirs provoquerait la pénurie et la famine ; l'exemple du Zimbabwe illustre tragiquement cette question.

Dans les régions de production viticole (essentiellement le Western Cape) ou fruitière (essentiellement le Mpumalanga, le Limpopo et une partie du Kwazulu-Natal), les superficies de chaque exploitation blanche correspondent à ces types de cultures nécessitant de gros moyens ainsi qu'une technologie de pointe ; là encore, toute amputation les rendrait économiquement non rentables.

Le gouvernement ANC s'était fixé dès 1994 l'objectif irréalisable de redistribuer 30 % des terres agricoles en cinq ans. Au bout de ce terme, en 1999, seul le dixième, soit 3 %, l'avait été, mais des dizaines de milliers d'hectares étaient à l'abandon, notamment dans les régions du Limpopo, du North West, du Mpumalanga et du Kwazulu-Natal, où des secteurs entiers avaient été vidés de leur population rurale blanche par les campagnes d'assassinat.

Depuis, incapable de procéder à une réforme agraire, le gouvernement ANC met en place un programme de partage des terres entre les fermiers et leurs employés.

---

55. L'expression est d'Omar Benderra (*Algeria-Watch*, décembre 2014), en ligne.

56. Pierre Goinard, *Algérie : l'œuvre française*, Paris, 1986.

57. 200 000 Algériens combattirent dans les rangs de l'armée française (tirailleurs, spahis, harkis, moghaznis etc.,), ce qui constitua des effectifs au moins quatre fois supérieurs à ceux des maquisards de l'intérieur ou des membres de l'ALN stationnés en Tunisie ou au Maroc. En 1960, il y avait, dans l'armée française, 202 842 Algériens se répartissant ainsi :

Réguliers (tirailleurs, spahis etc.) : 61 500,

Harkis : 57 900,

GAD (Groupes d'autodéfense) : 55 702,

SAS (Sections administratives spécialisées) : 19 120,

Divers : 8 620.

Pour la « Régulière », en 1961, on comptait 60 000 musulmans appelés, 27 700 engagés, 700 officiers dont 250 appelés et 4 600 sous-officiers. Le nombre des Harkis et autres supplétifs assassinés après le 19 mars 1962 est compris entre 60 000 et 80 000 (Faivre, 1995 et 1996).

58. Selon les douanes algériennes (19 octobre 2014), les exportations hors hydrocarbures ne représentaient à cette date que 4,17 % du montant total des exportations algériennes.

59. En 2013, le total de toutes les exportations algériennes s'est ainsi élevé à 65,91 milliards de dollars, en baisse de 8,27 % par rapport à 2012. Quant aux importations elles totalisèrent 54,85 milliards de dollars, en hausse de 8,89 % par rapport à 2012.

60. L'Algérie importe pour 2 milliards de dollars de dérivés du plastique par an, alors qu'elle exporte du pétrole. L'Algérie exporte annuellement environ 1,2 million de tonnes de phosphate vendu à 100 dollars la tonne, alors qu'elle importe pour plus de 500 millions de dollars de produits de transformation du phosphate.

61. Coface, novembre 2014.

62. Elle l'est toujours, en dépit de certaines estimations relevant du surréalisme économique et qui placent le Nigeria devant elle.

63. Pour les années 2011-2013, le Ministre de la Police Nathi Mthetwa, a donné les chiffres suivants :

2010/2011 : 11 843 protestations pacifiques contre 974 protestations violentes.

2011/2012 : 10 832 protestations pacifiques contre 1 226 protestations violentes.

2012/2013 : 10 517 protestations pacifiques contre 1 882 protestations violentes.

64. La principale fédération syndicale sud-africaine, la Cosatu (*Congress of South African Trade Unions*) qui forme avec l'ANC et le *South African Communist Party* l'alliance triparite au pouvoir, est menacée par une scission d'extrême-gauche. Le syndicat a considérablement évolué depuis 1994 car, désormais, les adhérents du secteur public (enseignants et fonctionnaires) représentent 40 % des effectifs.

65. Le syndicat révolutionnaire ACMU réclamait un salaire de base de 12 500 rands (un peu moins de 900 euros) contre 5 500 rands (380 euros) auparavant. Finalement, les dirigeants des mines cédèrent à la mi-juin 2014 en acceptant le doublement sur

cinq ans du salaire des mineurs les moins qualifiés, le portant de 5 500 rands à 10 500 rands.

66. Pour mémoire, les Métis ne sont pas le produit d'alliances entre Blancs et Noirs, mais entre Blancs et KhoiSan (Hottentots et Bushmen). Leur langue est l'afrikans et ils portent les mêmes noms que les Afrikaners.

67. Lors des élections de 2014, le DA a obtenu 60 % des voix, soit l'addition des 49% de Métis et des 15,7 % de Blancs.

68. En deux ans, de fin 1999 à fin 2001, sur un personnel médical de 44 000 personnes, un huitième avait quitté le service public et parmi eux, une majorité avait émigré. En 2002, *The Health Systems Trust* (HST) annonça que sur 1 100 médecins blancs diplômés en 2001, 43 % avaient annoncé qu'ils allaient émigrer. Au mois de mars 2003, le HST fit savoir que 500 médecins de plus allaient quitter l'Afrique du Sud.

69. La généralisation de ces quotas raciaux touche tous les domaines. Au mois de septembre 2014, la fédération sud-africaine de rugby a ainsi contraint toutes les équipes, y compris non professionnelles, à comporter au moins 50 % de Noirs.

70. Source TAU (Transvaal Agricultural Union) www.tlu.co.za. Depuis 2009, nous ne disposons plus de statistiques crédibles; néanmoins, le nombre des attaques semble baisser, ce qui s'explique parce que les fermiers les plus vulnérables ont été massacrés ou ont purement et simplement abandonné leurs exploitations.

71. A l'intensité des attaques se rajoute la cruauté des tueurs. Les victimes sont en effet d'abord torturées, violées, mutilées avant d'être assassinées. Le quotidien *The Citizen* du 30 mars 2001 fit ainsi état d'une cassette vidéo trouvée en possession de six assassins de fermiers blancs, expliquant comment tuer et mutiler les victimes, car il s'agit bien de l'organisation de la terreur et d'une véritable guerre déclenchée contre le monde rural afrikaner avec la volonté d'éliminer la présence blanche dans les campagnes.

DEUXIÉME PARTIE

Les mauvaises « bonnes » solutions

« L'abeille qu'on met de force dans une ruche ne fera pas de miel. »
Proverbe sénégalais

Durant la décennie 1970, toutes les voies de développement imposées à l'Afrique ayant échoué, plusieurs autres solutions lui furent alors proposées. Les principales furent au nombre de quatre :

1. Le Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) fut une tentative de prise en charge du développement de l'Afrique par les Africains. Or, comme cette politique devait être financée par les pays « riches » d'Europe et d'Amérique du Nord, ce fut un échec.

2. Certains proposèrent de remettre en cause les frontières africaines ce qui apparut vite comme impossible à réaliser. D'autant plus que les deux exemples de cette politique, la naissance de l'Erythrée et celle du Soudan du Sud, provoquèrent un foyer crisogène avec l'Ethiopie dans le premier cas, et une guerre ethnique entre Dinka et Nuer dans le second.

3. Le diktat démocratique provoqua plusieurs catastrophes, car il déboucha sur l'ethno-mathématique électorale avec le pouvoir garanti aux plus nombreux, d'où des tensions avec les peuples minoritaires et même un génocide comme au Rwanda, ou bien sur le chaos, comme en Libye.

4. Puis, en désespoir, les Africains se mirent à croire au conte de fées chinois et aux promesses américaines, mais leur déception fut à l'image de leurs espérances.

CHAPITRE I

Le NEPAD : martingale[72] ou bonneteau[73]?

Dans les années 2000, après la fin de la « guerre froide », l'Afrique sortit des préoccupations internationales et les pays du Nord s'en détournèrent. Afin de tenter de persuader les bailleurs de fonds de la nécessité de continuer à aider leur continent, trois chefs d'Etats africains inventèrent alors un concept, le *Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique* (NEPAD) qui fut présenté comme une prise de conscience par les Africains eux-mêmes de la nécessité de prendre en charge leur propre développement. Les pays industrialisés ne crurent pas un seul instant à sa réussite, mais ils lui

apportèrent cependant leur appui. Ce faisant, ils mentirent donc une fois de plus à l'Afrique.

A l'origine du NEPAD se trouvent trois initiatives et trois projets :

- Le président sud-africain Mbeki fut l'auteur d'un plan dit « Renaissance africaine ».
- Le président algérien Bouteflika inventa un *Millenium African Plan*.
- Le président sénégalais Wade fut partisan d'un « Plan Oméga ».

Nombre de points étant communs à ces trois projets, une synthèse fut trouvée au mois de mars 2001 lors du sommet de l'OUA qui se tint en Libye. De leur fusion naquit l'idée d'une Nouvelle Initiative Africaine (NIA).

Au mois de juillet 2001, lors du Sommet des chefs d'États de l'OUA qui se tint à Lusaka, l'idée de NIA fut adoptée et, au mois d'octobre, elle reçut son nom définitif : NEPAD.

Ce dernier fut « vendu » aux bailleurs de fonds comme une initiative reposant sur l'idée de la relance des investissements étrangers conjuguée à

des réformes structurelles des économies africaines et à la « bonne gouvernance ». Son but étant que le futur du continent ne soit plus suspendu aux aides internationales.

Or, le NEPAD fut un échec retentissant pour quatre grandes raisons :

1. La première était son ambiguïté, puisque c'était avec l'argent des pays industrialisés que l'Afrique voulait lancer son plan de développement. Elle voulait donc compter sur elle-même… mais avec l'argent des autres !!! Et ses demandes en la matière étaient colossales. Pour simplement faire démarrer le NEPAD, il était en effet nécessaire d'injecter annuellement 64 milliards de dollars pour que se vérifie le postulat irréaliste d'une croissance de 7 % annuels durant 15 ans.

2. Une seconde raison tenait aux modalités de l'investissement. Comment demander en effet à des privés de venir risquer d'énormes capitaux dans des pays où les infrastructures étaient délabrées ou à créer ? Sans routes, sans chemins de

fer, sans aéroports fiables, comment attirer des investisseurs ? Comment faire de l'Afrique un continent drainant les capitaux privés quand la corruption y fausse la réalité économique ? Comment encourager la prise de risques dans un environnement politique instable et aux pratiques judiciaires gangrenées par la corruption ?

3. Un troisième problème était que le NEPAD allait être dirigé par un groupe de travail, baptisé « Comité de gestion » composé par les pays initiateurs de la manière suivante :

- Afrique du Sud : bonne gouvernance politique, paix, sécurité, démocratie.
- Algérie : développement humain.
- Nigeria : bonne gouvernance économique privée et flux des capitaux.
- Sénégal : infrastructures, environnement, énergie.
- Égypte : accès aux marchés, diversification des produits[74].

Ainsi, l'Afrique du Sud, pays le plus criminalisé au monde avait-elle en charge la

sécurité et la démocratie du continent ; l'Algérie, société éclatée, en pleine crise sociale, dirigée par une nomenklatura satrapique gorgée de ses détournements et dans laquelle 30 % au moins de la population active était au chômage, allait-elle devoir gérer le développement humain de l'Afrique. Enfin, le Nigeria, État aux innombrables structures mafieuses dont la spécialité était l'escroquerie à l'exportation de capitaux, archétype de la faillite étatique et du détournement des richesses nationales (le pétrole), allait-il devoir prendre en charge la « bonne gouvernance économique privée » et le « flux des capitaux ». Plus insolite encore : ces pays devaient être chargés de la répartition des sommes colossales qui devraient être déversées sur l'Afrique… alors même que certains d'entre eux étaient parmi les plus corrompus du continent.

4. Un quatrième problème était que dans son préambule, les initiateurs du NEPAD étaient en contradiction avec leur projet qui était de cesser de rechercher des causes extérieures aux problèmes africains. En effet, en 2002, la vice-présidence du

Sénégal publia un texte constituant le parfait résumé de ce « paradigme de la victimisation » qui a tant contribué à enfoncer le continent dans l'inaction :

> « L'Afrique [...] considère qu'elle a été marginalisée par l'évolution historique. [...] Son appauvrissement historique provient des effets cumulatifs de 300 ans d'esclavage, de 100 ans de colonisation et, depuis l'indépendance, de la domination économique qui se traduit par l'exploitation de ses ressources et du travail de ses populations par des prix en perpétuelle tendance historique à la baisse. »

Ainsi, pour l'un des cinq pays membres du « comité de gestion » chargé de la direction du NEPAD, les échecs de l'Afrique étaient donc toujours dus à l'esclavage, à la colonisation et à l'exploitation de ses ressources. Un tel recours à l'incantation n'était pas innocent ; ce n'était pas davantage une erreur tactique. Il s'agissait en effet de « mettre en condition » les donateurs des pays industrialisés en les culpabilisant une fois encore

afin qu'ils soient davantage enclins à se montrer généreux.

Les experts ne furent pas dupes et leurs critiques allèrent bon train car ils avaient bien compris qu'ils étaient en présence d'une nouvelle stratégie destinée à faire revenir vers l'Afrique des bailleurs de fonds passablement échaudés. La différence essentielle entre le NEPAD et les précédentes politiques d'aide à l'Afrique a ainsi pu être résumée en une phrase : depuis 1960, les nations industrialisées donnèrent en pure perte ; avec le NEPAD, il leur était demandé d'investir en pure perte… Cependant, contre les avis de leurs experts, les dirigeants politiques du G8 décidèrent un soutien au NEPAD qu'ils saluèrent comme une vraie prise de conscience des dirigeants africains.

Le NEPAD reposa avant tout sur l'écho qui lui fut donné lors du sommet du G8 qui se tint les 26 et 27 juin 2002 à Kananaskis au Canada. Les pays industrialisés avaient en effet mauvaise conscience après les traumatismes causés en Afrique par le « plan d'ajustement structurel » imposé par la

Banque mondiale et le *Fonds monétaire international* (FMI). Aussi, et alors qu'ils ne croyaient pas à sa réussite, décidèrent-ils néanmoins de soutenir le NEPAD pour ne pas avoir l'air d'abandonner les Africains. Ce faisant, ils mentirent une fois encore à ces derniers.

Les entrées d'IED[75] permettent en effet d'affirmer que les dirigeants des pays industrialisés savaient que le NEPAD était par avance condamné à l'échec parce que, à l'exception de quelques îlots miniers, l'Afrique n'intéressait pas les investisseurs internationaux. Ainsi, entre 2007 et 2010, l'IED mondiale fut de plus de 6000 milliards de dollars répartis de la manière suivante : Union européenne +-2 500 ; Asie du Sud-est moins la Chine +-1 100 ; États-Unis +- 1 000 ; Chine +-500 ; Amérique latine-Caraïbes +-400 ; Asie de l'Ouest 300 et moins de 200 pour l'Afrique (REA, 2010 : 47)[76].

L'échec était donc inscrit dans l'acte de naissance du NEPAD car les « dés étaient pipés » dès le départ, puisque l'Afrique voulait bien compter sur elle-même, mais à la condition que les

pays riches lui versent 64 milliards de dollars américains annuellement…

Les Africains eux-mêmes n'avaient alors pas confiance dans l'avenir de leur propre continent puisque :

> « Depuis les années 1970, ce sont au moins 400 milliards de dollars qui ont quitté les pays africains, soit près du double de la dette du continent qui s'élève à 215 milliards de dollars. L'Afrique est créancière nette. Entre 1991 et 1994, les capitaux en fuite ont représenté 7,6 % du PIB annuel. Nous dépassons largement les montants de l'aide étrangère, même en y ajoutant les annulations de dettes » (Janvier Nkurunziza, de la Cnuced, cité par *Jeune Afrique*, 30 septembre 2007, p. 101).

---

72. « Système de jeu qui prétend, selon des principes fondés sur le calcul des probabilités, assurer un bénéfice certain dans les jeux de hasard » (Dictionnaire Larousse).

73. « Le bonneteau est un jeu d'argent, un jeu de dupes de l'ordre de l'escroquerie, proposé à la sauvette dans les

lieux publics » (Wikipédia).

74. L'agriculture, qui fait vivre 800 millions d'Africains et qui représente plus de 30 % de la richesse nationale du continent, était absente de cette liste.

75. *Investissement Etranger Direct.* Les IED sont les mouvements internationaux de capitaux effectués dans le but de développer ou de créer des activités industrielles ou commerciales à l'étranger.

76. En 2009, la baisse des IED africains fut de 35 % (REA, 2010 : 43).

CHAPITRE II

Redessiner les frontières africaines : une autre utopie

Il est régulièrement affirmé que l'un des grands problèmes de l'Afrique est celui de ses artificielles frontières, ce qui est une évidence. Dans ces conditions, il serait donc nécessaire de les redessiner ou de les remanier.

Or, une telle politique, logique dans l'absolu, loin de résoudre les principales crises africaines, provoquerait de nouveaux et profonds traumatismes comme le montrent les deux exemples de l'Erythrée et du Soudan du Sud.

La question de l'intangibilité des frontières a donné lieu à de vifs débats au moment des

indépendances. Les pays africains hésitèrent alors entre deux options. Les partisans de la modification des frontières léguées par la colonisation se rassemblèrent dans le *Groupe de Casablanca*, tandis que ceux qui défendaient le statu quo frontalier constituèrent le *Groupe de Monrovia*. Il fallut attendre 1964 pour que, à la suite d'une résolution adoptée au Caire par l'OUA, le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la période coloniale soit proclamé.

L'OUA (Organisation de l'Unité africaine), née le 25 mai 1963 à Addis-Abeba et sabordée à Durban le 8 juillet 2002 avant d'être transformée en UA (Union africaine), s'est arc-boutée durant des décennies sur le principe de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation. Or, ce principe a volé en éclats avec l'indépendance de l'Erythrée en 1993, puis, au mois de janvier 2011 avec le référendum portant sur la partition du Soudan.

Dans l'ancienne Afrique, les territoires des peuples n'étaient pas bornés et l'on ne sortait pas

de chez soi pour immédiatement entrer chez le voisin. Entre les cœurs nucléaires territoriaux existaient en effet de véritables « zones tampon », parfois mouvantes, n'appartenant ni aux uns, ni aux autres. Dans certains cas, ces espaces pouvaient être parcourus par les uns et par les autres, mais *in fine,* ils étaient le domaine des esprits dans lequel nul ne s'aventurait. Or :

> « En instaurant la frontière-linéaire comme principe exclusif d'encadrement de l'espace, la colonisation a entrepris de contester les usages de la frontière comme espace tampon. Des délimitations précises et rigides ont été substituées à une logique organisationnelle qui permettait de transcrire dans le temps et dans l'espace la fluidité des allégeances et des rapports entre individus, groupes et structures politiques. Avec la remise en cause de l'épaisseur géographique inhérente à la frontière-tampon, ce sont ses fonctions de front pionnier qui ont aussi été brutalement contestées » (Bach, 2003 : 953).

En traçant les frontières, réalité inconnue et même souvent incompréhensible en Afrique, la

colonisation a provoqué trois grands traumatismes en bouleversant ou en figeant les rapports entre les populations :

1. Elle a détruit l'équilibre interne aux grandes zones d'élevage où la transhumance millénaire a été changée de nature par le cloisonnement des espaces.

2. Des peuples ont été coupés par ces lignes de partage artificielles.

3. Tout aussi artificiellement, furent rassemblés des mondes émiettés en de nombreuses entités ethniques, tribales ou même villageoises, afin d'en faire des ensembles administrativement cohérents.

Les frontières héritées de la colonisation apparaissent donc régulièrement comme de véritables « prisons de peuples ». Bâtis à l'intérieur de ces découpages, les États post-coloniaux ne sont le plus souvent que des coquilles juridiques vides ne coïncidant pas avec les patries charnelles qui fondent les véritables enracinements humains.

Tout au contraire, les véritables frontières africaines s'inscrivent dans les barrières naturelles, comme les déserts ou les forêts qui découpent le

continent en bandes parallèles à l'Equateur. Quant aux voies de communication permettant de les franchir, elles sont au contraire généralement orientées sud-nord-sud comme le sont les routes transsahariennes nées dans l'alignement des oasis, dans l'axe de la vallée du Nil et dans celui de la Rift Valley et des couloirs de hautes terres de l'Afrique orientale.

En 1972, ce grand connaisseur de l'Afrique qu'était le gouverneur Deschamps[77] écrivait :

> « (…) les nouvelles frontières tracées en Europe sur des cartes à petite échelle, parfois fausses, étaient le plus souvent des lignes droites ou des cercles, toute une abstraction géométrique ne tenant aucun compte des peuples, le plus souvent ignorés. De là, des découpages à la hache, une boucherie diplomatique. Une Gambie anglaise taillée dans les peuples wolof et mandingue accordés à la France. Les Evhé coupés en deux tronçons, anglais et allemand. De même les Pahouins entre le Cameroun et le Gabon ; les

Bakongo entre la France, la Belgique et le Portugal ; les Ovambo entre le Portugal et l'Allemagne ; les Lunda entre Belges, Portugais et Anglais, etc. Les réunions de nombreux peuples au sein de la même entité administrative arbitraire posèrent peu de problèmes tant qu'ils furent soumis à un même maître étranger. Les difficultés apparurent lors des indépendances. La création artificielle de grands ensembles comme le Nigeria, le Tchad, le Soudan nilotique groupait dans les mêmes frontières des peuples du Nord, anciens esclavagistes et les peuples du Sud qu'ils avaient rançonnés ; les premiers, musulmans, n'avaient eu aucun scrupule à lancer des raids chez les seconds païens. De là, des souvenirs qui les portaient assez peu à vivre ensemble. La révolte du Biafra, celle des Sud-Soudanais, les malaises constants du Tchad s'expliquent largement par l'absurdité des découpages européens. C'est le péché originel. » (Deschamps, 1972 : 29).

Ceci étant, les frontières africaines sont-elles les causes principales des actuels conflits, des actuelles tensions ? Oui et non à la fois :

Non parce que les guerres africaines ne prennent que rarement leurs racines dans les divisions frontalières ; à quelques exceptions près dont les principales sont la guerre du Sahara occidental, celle entre l'Ethiopie et l'Erythrée ou encore celle opposant les deux Soudan (Lugan 2013 et 2014).

Oui car les frontières sont les causes de nombreuses guerres internes, puisqu'elles forcent à vivre ensemble des peuples que tout sépare. Fait aggravant, l'ethno-mathématique électorale qui, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, donne la victoire aux plus nombreux, est très régulièrement le détonateur de ces conflits ; l'exemple du Mali est emblématique à cet égard.

Serait-il donc utile de revoir le tracé des frontières africaines ?

Si nous prenons les cas des deux sécessions acceptées par la communauté internationale, à

savoir l'Erythrée en 1993 et le Soudan du Sud en 2011, force est de constater que le partage territorial y a réglé deux problèmes immédiats, mais qu'il en a posé d'autres encore plus crisogènes.

La naissance de l'Erythrée asphyxie l'Ethiopie (carte n°12)

L'Ethiopie est enclavée depuis 1993, année de l'indépendance de l'Erythrée, cette langue de terre de 1 000 kilomètres de long, bordière de la mer Rouge, vaste de 121 000 km^2 et peuplée par 3,5 millions d'habitants.

De 1889 – 1941, l'Erythrée fut une colonie italienne. En 1952, l'ONU confia la région à l'Ethiopie comme entité autonome dotée d'un drapeau et d'un gouvernement. Dix ans plus tard, en 1962, l'Ethiopie l'annexa et en fit une province de l'Empire. Cette annexion provoqua une rébellion qui ne prit fin que trente ans plus tard, au mois de mai 1991, avec la prise d'Asmara par les nationalistes érythréens et leur victoire sur l'armée éthiopienne. En 1993, Addis-Abeba accepta

l'indépendance de l'Erythrée qui fut reconnue par l'OUA.

Au mois de mai 1998, la guerre éclata entre l'Ethiopie et l'Erythrée en raison d'un différend frontalier dans la région du « triangle de Badme ». Le 19 décembre 2000, un accord de paix fut signé à Alger. Depuis, une paix armée règne sur la frontière et la guerre peut reprendre à tout moment.

Après la guerre de 1998-2000, l'Ethiopie redevint une puissance régionale ne pouvant accepter son actuel enclavement. Deux possibilités existent qui pèsent sur la géopolitique de toute la Corne :

1. Le retour du port d'Assab à l'Ethiopie, avec deux options, l'une pacifique, l'autre militaire.

2. Le soutien à la création d'un Etat du Somaliland sous influence éthiopienne avec mise à disposition du port de Berbera. Depuis des années, une partie des flux commerciaux de l'Ethiopie ont été réorientés vers ce port qui possède un terminal pétrolier qui pourrait alimenter l'Ethiopie et qui dispose d'un important aéroport équipé d'une piste pouvant accueillir tous les types d'avions.

Cependant, l'Ethiopie qui « contrôle » déjà de fait le port de Berbera et qui exerce une forte influence sur le Somaliland, a-t-elle intérêt à reconnaître le pays ? Le *statu quo* actuel ne lui est-il pas en définitive la solution la plus profitable ? Les mêmes avantages seraient-ils garantis à Addis Abeba par un Somaliland internationalement reconnu et qui souhaiterait échapper à la « tutelle » éthiopienne ? »

L'indépendance du Soudan du Sud a débouché sur la guerre éthnique

L'indépendance du Soudan du Sud a en partie réglé le conflit avec le Nord[78], mais elle a plongé le nouvel Etat dans les définitions communes africaines, à savoir les affres de la démocratie ethno-mathématique à travers la confrontation entre Dinka et Nuer.

La guerre du Soudan débuta avec l'indépendance du Soudan anglo-égyptien devenu République du Soudan le 1er janvier 1956. Le nouvel Etat fut dirigé par les arabo-musulmans du

nord qui tentèrent de faire l'unité du pays à travers un slogan : « Une seule langue : l'arabe ; une seule religion : l'islam ». Ne voulant être ni arabisés, ni islamisés, les sudistes prirent les armes. Cette première guerre entre « Blancs » musulmans du nord et « Noirs » chrétiens et animistes du sud fut également interne au sud, région au peuplement très diversifié regroupé en trois grands ensembles ethno-linguistiques ayant chacun environ quatre millions de membres :

- les Nilotiques (groupe linguistique Nilote), sont divisés en Nuba, Dinka, Nuer, Shillouk, Lwo et Acholi ;

- les para Nilotiques sont subdivisés en une multitude de tribus dont les principales sont les Bari, les Mondari et les Lakoya ;

- les Soudaniques (groupe linguistique Niger-Congo) ont comme principaux représentants les Topoza et les Zandé dont une grande partie du territoire se situe en RDC.

De 1956 – 2005, la guerre contre l'armée de Khartoum fut essentiellement menée par les Dinka de John Garang le leader emblématique du SPLA (*Sudan People's Liberation Army).* Ces derniers

furent occasionnellement rejoints par les Nuer ; les rivalités ancestrales entre Dinka et Nuer étant alors provisoirement gelées[79].

Affaibli par la guerre du sud et déstabilisé par les conséquences humanitaires et politiques du conflit du Darfour[80], le régime islamiste de Khartoum fut acculé à composer avec la rébellion sudiste. Le 9 juillet 2005, des accords de paix furent signés qui prévoyaient la tenue d'un référendum.

Le 9 janvier 2011, en votant à 98 % pour la partition du Soudan, les électeurs sudistes pensaient qu'un point final était mis au conflit. Or, quand il fallut désigner un gouvernement pour le nouvel Etat, les Dinka qui, toutes tribus confondues, rassemblent environ deux millions de membres, se retrouvèrent ethno-électoralement dominants et ils en prirent le contrôle. Ils durent alors faire face aux revendications des Nuer dont, et la carte n°9 le montre bien, le peuplement coupe le bloc dinka en deux. L'hégémonie des Dinka fut également combattue par les Bari qui vivent au sud des zones dinka, vers la frontière avec l'Ouganda,

et où, depuis la fin de la décennie 1960, les deux peuples sont en conflit.

Voilà pourquoi, en 2012, une fois l'indépendance obtenue, le Soudan du Sud, sombra dans une guerre ethnique, Dinka et Nuer s'opposant pour le contrôle du pouvoir. L'indépendance du Soudan du Sud a donc créé en définitive autant de problèmes qu'elle en a résolus.

Remettre en cause les frontières africaines pourrait peut-être permettre de régler certains problèmes, mais en provoquerait d'autres pour deux grandes raisons :

1. Compte tenu de l'émiettement ethnique de l'Afrique, il n'est pas pensable de procéder à un redécoupage systématique qui déboucherait sur le chaos ; à moins d'organiser des regroupements de population par transferts autrement définis comme des « épurations ethniques ». Le remède risquerait alors d'être plus destructeur que le mal lui-même.

2. Les seules exceptions pourraient être les cas où un mono ethnisme existe sur un vaste territoire

économiquement viable dont les populations demandent la sécession au nom de fondements historiques incontestables.

En existe-t-il des exemples ? Celui du Katanga, riche mais multi-ethnique, n'étant pas davantage recevable que celui du Kasaï bi-ethnique, ne reste que le Somaliland. Quant au Transkei sud-africain d'avant 1994, vaste comme la Belgique, uniquement peuplé de Xhosa et disposant d'une façade maritime, il a été emporté dans l'arc-en-ciel sud-africain… Resterait alors le cas de certains pays clairement coupés en deux par une frontière géographique, culturelle, ethnique et religieuse comme le sont la Côte d'Ivoire et plus encore le Nigeria.

Pour limiter les risques de crises en Afrique, ce ne sont donc pas tant les frontières qui doivent être redessinées que les règles politiques qui doivent y être redéfinies, car le vrai problème à résoudre s'exprime dans une question simple : comment éviter que les ethnies les plus nombreuses soient définitivement propriétaires du pouvoir ? La réponse à cette interrogation, cœur de la

conflictualité africaine, est simple en théorie : en remplaçant le vote individuel par le vote de groupe. En pratique cette salutaire option est inenvisageable car l'idéologie dominante est au contraire fondée sur l'individualisme et donc sur l'impératif du système « one man, one vote ». L'Afrique est donc condamnée à l'instabilité.

---

77. Né en 1900 et mort en 1979, Hubert Deschamps, administrateur des colonies, a fait sa carrière notamment à Madagascar, à Djibouti avant d'être nommé gouverneur de la Côte d'Ivoire en 1941, puis du Sénégal en 1942. Gouverneur général des Colonies en 1960, il fut ensuite nommé professeur d'Histoire de l'Afrique à l'Institut d'Etudes politiques de Paris.

78. Il reste un énorme contentieux frontalier entre les deux pays (Lugan, 2013 : 276-289).

79. En 1991, une terrible guerre opposa cependant Dinka et Nuer.

80. Le 31 mars 2005, par la Résolution 1593, le Conseil de sécurité de l'ONU demanda à la CPI (Cour pénale internationale) d'engager des poursuites à l'encontre des responsables soudanais. Le 4 mars 2009, la CPI lança un mandat d'arrêt contre le président soudanais Omar el-

Bèchir, accusé de crimes de guerre et crimes contre l’humanité au Darfour.

CHAPITRE III

Quand le diktat démocratique provoque un génocide (Rwanda) et débouche sur le chaos (Libye)

De tous les mensonges faits à l'Afrique, celui qui prétend lui faire croire qu'il n'y a pas de développement possible sans démocratie est celui qui y a provoqué les plus grandes catastrophes. Dernier avatar de l'arrogance des pays du Nord, ce véritable diktat impose en effet un système individualiste à des sociétés communautaires, avec pour résultat une ethno-mathématique électorale garantissant le pouvoir aux peuples les plus nombreux. D'où un désordre permanent.

Trois cas emblématiques de cette subversion du corps social africain seront étudiés dans ce

chapitre, le Rwanda, la Libye et le Mali.

Rwanda : la démocratie a conduit au génocide (Lugan, 2014a)

En 1990, dans le contexte du « discours de La Baule », François Mitterrand imposa au Rwanda, pays qui dépendait largement de la coopération française, de démocratiser et d'installer le multipartisme, ce qui eut deux graves conséquences :

1. Ce système déboucha sur l'ethno-mathématique électorale et les Tutsi, moins de 15 % de la population n'eurent donc aucune chance de parvenir au pouvoir par les urnes. Le 1er octobre 1990, le FPR (Front patriotique rwandais), mouvement tutsi, attaqua le Rwanda à partir de sa base située en Ouganda, déclenchant une guerre cruelle qui disloqua la société rwandaise.

2. La fin du régime de parti unique réveilla au sein du monde hutu les clivages entre le nord et le sud. Afin de l'emporter sur les Hutu nordistes au pouvoir, les Hutu sudistes s'allièrent au FPR tutsi, tout en sachant bien qu'à la fin du processus, les

élections leur permettraient de renvoyer ce dernier à la marginalité politique en raison de leur poids ethnique. Cependant, ces Hutu alliés de circonstance au FPR tutsi et que la presse mondiale baptisa rapidement du nom de « Hutu modérés », ce qui n'avait aucun sens, furent considérés comme des traitres par la majorité hutu ; ils en payèrent d'ailleurs le prix durant les premiers jours du génocide dont ils furent les premières victimes.

Au mois d'août 1991, les partis d'opposition furent officiellement reconnus. Le 2 avril 1992, sous la pression de la France qui le soutenait militairement, le général Habyarimana accepta la création d'un Gouvernement de coalition et il nomma l'opposant hutu Dismas Nsengiyaremye Premier ministre.

Le 5 juin 1992, le FPR déclencha une nouvelle violente attaque et l'armée rwandaise fut disloquée. Le 12 juillet fut signé le premier protocole de l'« Accord d'Arusha ». Puis, au début de l'année 1993, toujours à Arusha, fut signé le protocole d'accord sur le partage du pouvoir. Cependant, le 8 février, le FPR rompit le cessez-le-feu en vigueur

depuis le mois de juillet 1992 et le 20 février, ses forces furent à 30 kilomètres au nord de Kigali.

Afin d'empêcher la prise du pouvoir par la force et afin de donner une chance au processus de paix, la France envoya un détachement militaire. Le 9 mars, craignant un engagement plus direct de Paris, le FPR signa un nouvel accord de cessez-le-feu. La France retira ensuite ses troupes et à la fin de l'année 1993, seuls 24 coopérants militaires demeurèrent au Rwanda.

L'offensive tutsi du mois de février 1993 provoqua une cassure au sein de l'opposition hutu car nombreux furent ceux pour qui l'ennemi principal ne fut plus le président Habyarimana mais le FPR, vu comme un mouvement revanchard tutsi ne pouvant plus être un partenaire, même provisoire.

Les **« Accords d'Arusha »**, dont le protocole final fut signé le 3 août 1993, bouleversèrent ensuite la situation politique rwandaise.

Ils prévoyaient que le futur Président de la République serait membre du MRND (D), le parti du président Habyarimana, tandis que le futur Premier ministre appartiendrait au MDR. Faustin

Twagiramungu, Hutu allié au FPR fut alors nommé. Un poste de vice-Premier ministre réservé au FPR était créé. Le GTBE (Gouvernement de Transition à base élargie) devait être composé de cinq ministres MRND (D) dont celui de la Défense, de cinq ministres FPR dont celui de l'Intérieur, de quatre ministères MDR et de sept pour les autres partis. Les Accords d'Arusha donnaient également naissance à une Assemblée nationale de transition (ANT), composée de soixante-dix députés à raison de onze pour les cinq principaux partis (MRND (D), MDR, FPR, PSD et PL), quatre pour le PDC et un siège pour chacun des onze « petits partis ». Les nouvelles institutions devaient se mettre en place le 10 septembre 1993 au plus tard. Quant à la durée de la période de transition, elle devait être de 22 mois pour s'achever par des élections au suffrage universel.

Pour de nombreux Hutu, ces accords furent considérés comme une trahison car ils accordaient au FPR une place démesurée par rapport au poids ethnique des Tutsi et ils reprochèrent aux négociateurs de s'être comportés comme s'ils n'avaient été qu'une délégation de l'opposition et

non les représentants de toutes les composantes politiques du pays. En protestation, le 19 janvier 1993, de violentes manifestations eurent lieu à Kigali.

Loin d'avoir pacifié le pays, ces accords cristallisèrent au contraire les haines, car ils furent plaqués sur un monde politique rwandais composé de trois grandes familles, la « mouvance présidentielle hutu » à dominante nordiste, l'opposition hutu à la mouvance présidentielle, à dominante sudiste et le FPR tutsi. Or, les négociations d'Arusha ne se firent qu'entre deux de ces forces, le FPR tutsi et l'opposition hutu à la mouvance présidentielle puisque, depuis le mois d'avril 1992, le président Habyarimana avait, comme nous l'avons vu, confié le pouvoir à son opposition. Or, cette dernière négocia seule à Arusha et sans tenir compte des avis de la mouvance présidentielle pourtant présente au sein du gouvernement de coalition.

Le 9 juin 1993, le protocole d'accord relatif à l'intégration de l'armée gouvernementale (Forces armées rwandaises ou FAR) et des forces rebelles

(Armée patriotique rwandaise) fut signé à Arusha[81], puis le protocole d'accord réglant les questions diverses et les dispositions finales le 3 août 1993.

Le 21 octobre 1993, le président du Burundi, le Hutu Melchior Ndadaye fut assassiné par des militaires tutsi. Au Rwanda, ce coup d'État provoqua une prise de conscience chez la plupart des Hutu qui, jusque-là, avaient soutenu l'option de l'alliance avec le FPR tutsi afin de chasser le président Habyarimana du pouvoir.

Le 23 octobre, une manifestation « unitaire » hutu se déroula à Kigali, au Rwanda. Ce fut un véritable séisme politique car ce rassemblement signifia qu'en dépit de tout ce qui les opposait, les partis hutu, même ceux d'opposition, étaient désormais prêts à se rassembler derrière le président Habyarimana pour contrer la menace tutsi. L'imposition de la démocratie qui avait permis au FPR de diviser les Hutu et d'en manipuler une fraction afin d'obtenir des avantages démesurés à travers les accords d'Arusha, eut donc pour conséquence finale la radicalisation ethnique.

Le monde hutu s'unifia alors par-delà les régionalismes et le thème ethnique devint omniprésent.[82]

À partir de ce moment, la situation politique fut bloquée car tous les partis devant composer le GTBE éclatèrent entre deux tendances. La première très majoritaire était farouchement opposée, non à la participation des Tutsi au pouvoir, mais au partage du pouvoir avec eux à des conditions jugées exorbitantes. La seconde désormais très minoritaire, celle des « Hutu modérés » était toujours favorable à l'alliance avec le FPR afin de l'emporter sur le président Habyarimana.

Chaque tendance voulant imposer ses candidats, il fut donc impossible de désigner les ministres du GTBE puisqu'il n'y avait aucun moyen de savoir quelles étaient les fractions dépositaires de la « légitimité » de chaque parti. Ainsi, aux termes des *accords d'Arusha*, le MDR hutu devait désigner le Premier ministre, mais, comme le courant majoritaire du parti refusait que ce poste soit occupé par Faustin Twagiramungu qui appartenait au courant minoritaire, les premiers

exigèrent que le futur Premier ministre soit choisi parmi eux. L'impasse était donc totale car la mise en place du GTBE (Gouvernement de Transition à base élargie) était bloquée et le vide institutionnel total.

Le 5 janvier 1994 au matin, le président Habyarimana prêta serment comme chef de l'État devant la *Cour constitutionnelle*. Il fut d'ailleurs la seule autorité investie en application des « accords d'Arusha ».

Le FPR comprit alors que s'il allait à son terme, le processus d'Arusha allait se retourner contre lui. En effet, après les 22 mois de la période transitoire, des élections au suffrage universel organisées et contrôlées par l'ONU allaient ethno-mathématiquement donner la victoire au camp du président Habyarimana. Ce dernier allait donc sortir renforcé des quatre années de guerre puisque la majorité de son ancienne opposition hutu avait fini par le rejoindre. Le FPR allait donc être balayé politiquement. Sa seule force étant militaire, il lui fallait donc un prétexte pour reprendre les hostilités afin de conquérir un pouvoir qu'il était éthno-

mathématiquement incapable de gagner par les urnes depuis qu'il avait perdu la plupart de ses alliés parmi les Hutu dits « modérés ».

Le 6 avril 1994, l'avion du président Habyarimana fut abattu par deux missiles alors qu'il était en phase d'atterrissage à Kigali. Dans les minutes qui suivirent, le FPR lança une puissante offensive militaire qui avait été préparée depuis de longues semaines (Lugan, 2014a).

L'assassinat du président provoqua la furie de ses partisans qui accusèrent les Hutu demeurés alliés au FPR (les « Hutu modérés ») d'avoir trahi et c'est pourquoi ils furent les premières victimes de leur folie vengeresse. Quant aux civils tutsi, accusés d'être la cinquième colonne du FPR, ils furent les victimes d'un génocide provoqué par la démocratisation imposée au Rwanda.

Libye : de la croisade démocratique au chaos

Le résultat de cette entreprise aussi personnelle qu'insolite que fut la guerre déclenchée par Nicolas Sarkozy contre la Libye du colonel Kadhafi est une

fragmentation régionalo-tribale sur laquelle se sont greffés avec opportunisme des groupes islamistes soutenus par le Qatar et la Turquie.

Au début de l'année 2015, la dislocation libyenne paraissait s'apparenter à un processus inexorable avec des phases d'accélération et de violence, une prolifération de réseaux mafieux transfrontaliers, de groupes armés, et des risques de contagion le long de frontières poreuses. Deux parlements s'opposaient, l'un, islamiste, à Tripoli, l'autre, tout juste élu replié à l'est du pays, près de la frontière égyptienne, d'où il appelait à une intervention étrangère. Comment expliquer un tel désastre ?

Le colonel Kadhafi avait réussi à établir une réelle stabilité en ancrant son pouvoir à la jonction des deux grandes confédérations tribales de Cyrénaïque et de Tripolitaine. Il se trouva en quelque sorte être l'engrenage entre les deux grands systèmes d'alliance de Cyrénaïque et de Tripolitaine.

Ayant perdu leur « point d'engrenage », ces deux confédérations se tournèrent sur elles-mêmes

dans une logique d'affrontements tribaux régionaux, ayant pour but la conquête du pouvoir dans chacune des deux grandes régions du pays éclatées en cités-milices ou en territoires tribaux.

Alors que la clé de la stabilité libyenne passait par la reconstitution d'un système d'alliances tribales, la communauté internationale et au premier rang l'UE, s'accrocha d'une manière devenue pathétique au postulat démocratique. Dernier avatar de cette utopie crisogène, elle mit tous ses espoirs dans l'installation du nouveau parlement élu le 25 juin 2014 et dont l'élection fut invalidée le 6 novembre par la Cour constitutionnelle contrôlée par les islamistes.

La position algérienne

« L'ingérence armée a détruit le régime mais surtout laminé la société libyenne. Le coût humain et social de ce contre-modèle d'intervention est totalement disproportionné. À moins que l'objectif réel du renversement du Kadhafi fût de créer une anarchie propice à la déstabilisation de la région et à son

remodelage dans le cadre des plans de reconfiguration politique du ‘Grand Moyen-Orient’, tels que mis en œuvre en Irak et en Syrie. Sans omettre les dimensions de politique intérieure française où circulent des rumeurs insistantes sur des financements libyens en faveur du clan de l’ex-président Sarkozy. (...)L’interprétation abusive d’une résolution du conseil de Sécurité a abouti à une catastrophe humanitaire dont la victime est l’ensemble du peuple de Libye. Le bombardement prétendument démocratique de la Libye par l’OTAN a donc été ‘plus qu’un crime, une faute’ pour reprendre une formule célèbre. Et il s’agit sans doute pour ces aventuriers de brouiller les pistes pour échapper au jugement de l’histoire. Ceux qui poussent à une intrusion de l’ANP dans le maelstrom libyen ont sans doute besoin de réduire la responsabilité qu’ils portent dans la destruction de ce pays ». (Omar Benderra, *Algeria-Watch,* août 2014)

Naturellement multi centrée, la Libye n'a pas de centre unificateur. Les trois provinces la composant sont séparées par un bloc saharien vide d'habitants. Plus de 80 % de la population du pays vit sur l'étroite bande côtière longue de 1900 km qui s'étend de la Tunisie à l'Egypte (Lugan, 2014b).

Le bédouin Kadhafi avait une culture et une politique saharo-sahélienne que les actuels dirigeants citadins n'ont plus. Avec lui, le pays était tourné vers le sud, ce qui s'explique par ses origines, la tribu des Kadhafda qui nomadisait entre le golfe des Syrtes et Mourzouk étant traditionnellement une tribu de nomades chameliers. Le colonel Kadhafi avait exprimé cette réalité avec force :

> « Nous sommes les fils du désert. C'est pour cette raison que nous craignons la mer, bien qu'il soit dans nos traditions de dresser nos tentes à vingt kilomètres de la mer. Mais je ne l'ai jamais vue pendant mon enfance » (Moammar Kadhafi, 2 août 1973).

Aujourd'hui, avec la Libye nouvelle, nous assistons en quelque sorte au retour à la tradition ottomane avec un pouvoir aux mains de citadins originaires des villes littorales, dont les ancêtres vivaient dos tourné au sud, dans la crainte des rezzou lancés par les tribus nomades. Les Ottomans assuraient l'ordre en sous-traitant la police saharienne à certaines tribus ou à la confrérie sénoussite[83]. Aujourd'hui le désert, n'étant plus gardé, s'y constitua un libystan à la fois islamiste et mafieux, les deux éléments ne pouvant être dissociés.

Ces réalités sont à l'origine des trois zones d'affrontement car, hier comme aujourd'hui, le pouvoir oscille entre trois grands pôles, ce qui explique pourquoi nous sommes en présence de trois guerres régionales, chacune ayant sa propre dynamique.

Au début de l'année 2015, la situation était la suivante : la Cyrénaïque voyait s'opposer fondamentalistes islamistes et forces du général Haftar soutenues par l'Egypte. La Tripolitaine était l'objet d'une forte offensive islamiste coordonnée par la ville de Misrata, véritable porte-avions des

intérêts régionaux de la Turquie. Quant au « Grand Sud », c'était une « zone grise » à la fois islamo-mafieuse avec des combats opposant tribus arabes, essentiellement celle des Ouled Slimane, et Toubou.

Mali : quand la démocratie se disloque sur un rift géographique et racial

Dans cet Etat sans nation qu'est le Mali, et comme dans toute la bande sahélienne, des conflits récurrents et résurgents opposent des populations que tout sépare. Les populations nomades nordistes, Touareg, Maures, Arabes, mais aussi dans une large mesure Peul, furent esclavagistes et elles puisèrent dans le « vivier humain » sudiste du *Bilad al Sudan*, le « pays des Noirs », notamment chez les Bambara, les Soninké et les Malinké du sud Mali. Ces derniers n'ont pas oublié leurs souffrances passées dont ils furent délivrés par la colonisation française ; c'est pourquoi, dès l'indépendance, devenus les maîtres d'un Etat rassemblant artificiellement nomades et sédentaires, razzieurs et razziés, esclavagistes et

victimes, ils se vengèrent, notamment sur les Touareg, lesquels, en réaction, se soulevèrent à maintes reprises. Sur ce terreau propice prospérèrent ensuite les trafiquants de toutes sortes, puis les islamistes.

Au Mali, deux guerres éclatèrent au début de l'année 2012 :

- La première concerna les seuls Touareg et elle fut menée par le MNLA (*Mouvement national de libération de l'Azawad*) dont le but était l'indépendance de l'Azawad, la « terre touareg », ce qui passait par la partition du Mali.

- La seconde était menée par un mouvement islamiste du nom d'*Ansar Dine* dont l'objectif, totalement différent, était l'instauration de la loi islamique, la *Charia,* dans tout le Mali. Dirigé par un Touareg Ifora, tribu qui fournissait l'essentiel des troupes du MNLA, *Ansar Dine* était essentiellement composé de sahéliens de diverses ethnies et d'abord d'Arabes sahariens comme des Chaamba, des Reguibat ou encore des Maures.

Alors que le règlement de la crise devait impérativement passer par la reconnaissance du fait accompli séparatiste qui aurait dû être entériné sous une forme « acclimatée » (fédéralisme réel ou confédéralisme), la seule solution qui fut proposée fut la tenue d'élections. Or, pas plus au Mali qu'ailleurs, le scrutin n'a réglé le problème nord-sud, car l'ethno-mathématique électorale n'a fait que confirmer la domination politique des plus nombreux, en l'occurrence les sudistes.

Légitimés par le scrutin ces derniers refusèrent de prendre véritablement en compte les revendications nordistes. D'autant plus que pour Bamako, les ennemis ne sont d'ailleurs pas tant les islamistes que les séparatistes touareg. Contrairement à ce qui a trop souvent été écrit, au Mali, nous ne sommes en effet pas face à une guerre de religion, mais en présence d'un conflit ethnique et même racial dont, avec opportunisme, les islamistes ont profité.

Le cœur du problème est que, depuis le néolithique, sudistes et nordistes sont en rivalité pour le contrôle des zones intermédiaires situées entre le désert du nord et les savanes du sud. En

plus d'être ethno-raciale, leur opposition était donc traditionnellement liée à deux modes de vie différents, contradictoires et concurrentiels :

- Celui des nordistes était basé sur la transhumance des troupeaux et il avait pour impérieuse nécessité la liberté d'accès au fleuve.
- Celui des sudistes est toujours fondé sur la sédentarisation, l'agriculture et les villages ; nous sommes ici dans la civilisation des greniers.

Les élections présidentielles de 2013 n'ayant donc rien réglé, les « ingrédients » du conflit demeurent, et seule la présence militaire française empêche un nouvel embrasement.

---

81. A la suite des concessions démesurées faites au FPR par M. Ngulinzira, chef de la délégation gouvernementale rwandaise, la nouvelle armée nationale serait forte de 19 000 hommes dont 6000 gendarmes. Les FAR fourniraient 60 % des effectifs et l'APR 40 %. Le chef d'état-major de l'armée serait issu des FAR, celui de la gendarmerie de l'APR et les postes de commandement seraient attribués à parts égales (50 %-50 %) aux deux parties. Une importante démobilisation était également à prévoir car les FAR ayant un effectif de 40 000 hommes, 40 % d'entre eux

allaient devoir être renvoyés dans leurs foyers. Pour les officiers, la démobilisation devait même atteindre les 50 %.

82. L'ancienne opposition hutu ne se retrouva cependant pas en totalité sur cette ligne, certains de ses membres demeurant fidèles à l'alliance tactique avec le FPR pour détruire le régime Habyarimana. Ce fut notamment la position d'Agathe Uwilingiyimana et de Faustin Twagiramungu. Ce fut ce courant que la presse occidentale baptisa de « Hutu modérés » et que l'immense majorité des Hutu considéra comme composé de « traitres ».

83. Voir à ce sujet Evans-Pritchard, E.E., (1949).

CHAPITRE IV

Entre États-Unis et Chine, l'Afrique peut-elle échapper à l'« économie de comptoir »?

Ce n'est pas l'Afrique qui intéresse les États-Unis et la Chine, mais ses matières premières[84]. Jusqu'à la fin de l'année 2013, les deux puissances furent face à un même problème : contrôler l'accès aux mines tout en sécurisant les voies de communication y menant. Chacun des deux pays définit alors des axes prioritaires : pour la Chine, ce fut Port-Soudan sur la mer Rouge et Lamu sur l'océan Indien ; pour les États-Unis, ce fut la région du golfe de Guinée et son arrière-zone sahélienne.

1. Les États-Unis entre interventionnisme et repli

Deux phases doivent être distinguées dans la politique africaine des États-Unis. Les années 2000 – 2013 furent une période de montée en puissance puis, fin 2013, avec une accélération en 2014, ce fut une période de repli consécutive à l'*oil shale* (huile de schiste ou schiste bitumineux) et à l'annonce de l'indépendance énergétique américaine prévue en 2020.

Les États-Unis négligèrent longtemps l'Afrique sud saharienne puis, durant la décennie 1990, ils semblèrent la « découvrir ». Leur politique fut alors particulièrement active dans la région de la Corne avec leur malheureuse intervention en Somalie (1993-1994), et dans celle des Grands Lacs avec leur puissant soutien à Yoweri Museveni en Ouganda, puis à Paul Kagamé au Rwanda.

L'Afrique de l'Ouest devint ensuite pour eux une priorité en raison de ses potentialités pétrolières ; la lutte contre le terrorisme leur permit de s'y implanter, notamment au Sahel, région qui, jusque-là, était demeurée à l'écart de leurs préoccupations.

A la fin du siècle dernier, à l'exception de deux ou trois pays, l'Afrique sud saharienne était largement absente des préoccupations américaines[85]. Les États-Unis décidèrent ensuite de faire de la façade atlantique africaine un fournisseur de pétrole alternatif en cas de crise majeure au Moyen-Orient. Pour justifier moralement cette politique, le discours officiel insista sur la nécessité de développer de nouvelles relations avec l'Afrique sur la base d'un partenariat commercial.

Au mois de juin 1997, alors que les échanges entre les États-Unis et l'Afrique au sud du Sahara étaient quasiment nuls, le président Clinton définit une politique spécialement destinée au continent noir connue sous le nom de « Partenariat pour la croissance en Afrique ». En 1998, il effectua le premier de ses deux voyages en Afrique. Cette année là, le continent dans son ensemble représentait à peine 1 % de tout le commerce extérieur américain. De plus, deux tiers de ce 1 % étaient constitués par le seul pétrole du Nigeria, de l'Angola, du Gabon, du Congo Brazzaville, ainsi que par quelques productions minières de la République sud-africaine. Deux ans plus tard, en 2000, la

situation n’avait guère évolué, puisque 80 % des importations américaines en provenance d’Afrique étaient toujours constituées par le pétrole et accessoirement par les diamants et le platine.

Un nouveau dispositif américain adopté par le Sénat le 11 mai 2000[86] fut ensuite mis en place. Il reposait sur le *Trade and Development Act* dont le premier volet était l’*Africa Growth and Opportunity Act* (AGOA) ou *Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique*, qui accorde un régime de préférence aux importations textiles et agricoles sud sahariennes.

Avec l’AGOA, les États-Unis proposaient à certains États africains un statut commercial de préférence tarifaire durant huit années pendant lesquelles ils pouvaient bénéficier d’exemptions fiscales pour certaines marchandises. La première d’entre elles était le textile, à la condition qu’il soit fabriqué à partir de fil et de tissu américains[87].

Dans le cas de pays particulièrement pauvres (ceux dont le PIB annuel par habitant était inférieur à 1500 dollars), la loi permettait d’importer aux États-Unis des vêtements, même confectionnés à partir de tissus non américains pour une période d’essai de quatre ans, mais les conditions restrictives étaient particulièrement draconiennes :

- si les importations se développaient trop, la loi prévoyait le retour des quotas ;
- la traçabilité des produits devait être lisible ;
- les douaniers américains étaient autorisés à se rendre dans les pays concernés pour y inspecter les usines de fabrication ;
- toute fraude entraînerait une suspension pour cinq années du régime préférentiel.

Les États-Unis ne prenaient cependant guère de risques car, en 1999, sur 60 milliards de dollars d'importations textiles, moins de 600 millions provenaient d'Afrique. Durant la décennie 2000-2010, les exportations africaines de tissus ne représentèrent d'ailleurs que de 2 – 3 % de toutes les importations de textiles aux États-Unis. Pas de quoi « développer » le continent africain…

L'AGOA était donc une mesure unilatérale puisque Washington dressait à la fois la liste des produits éligibles aux tarifs douaniers préférentiels et celle des pays bénéficiaires. Il ne s'agissait donc pas d'un accord commercial négocié, mais de libéralités accordées à la condition que les récipiendaires ne s'opposent pas aux États-Unis, ne votent pas contre eux dans les instances internationales, adoptent leurs critères politiques et philosophiques, etc.[88] L'AGOA ontra vite ses limites. En effet :

- En 2001, les produits africains importés à travers le dispositif de l'AGOA totalisèrent 8 milliards de dollars dont 7,6 milliards de dollars pour les seuls produits pétroliers essentiellement importés depuis le Nigeria, l'Angola et dans une moindre mesure le Gabon. Or, les États-Unis n'avaient pas attendu l'AGOA pour importer du pétrole africain… L'Afrique dans son ensemble n'avait donc à cette époque toujours pas de véritable intérêt pour les États-Unis. En 2002, les investissements en Afrique sud saharienne furent ainsi de 798 millions de dollars, soit à peine 0,1 % de tout l'investissement extérieur américain. De plus, ce faible volume était concentré sur l'Afrique du Sud et sur quatre pays pétroliers, l'Angola, la Guinée équatoriale, le Nigeria et le Tchad.
- En 2007, les importations américaines bondirent à 67,4 milliards de dollars, mais les hydrocarbures représentaient 93 %

de cette somme. Trois ans plus tard, en 2010, les investissements américains en Afrique sud saharienne passèrent à 3,2 milliards de dollars, somme qui doit cependant être relativisée quand on la compare aux 36 milliards de dollars que la Chine investissait au même moment dans la même région.

- En 2011, les importations américaines depuis l'Afrique sud saharienne atteignirent 87 milliards de dollars, dont 87 % pour les seuls hydrocarbures.

- En 2012, durant le premier trimestre, les échanges entre l'Afrique sud saharienne et les États-Unis baissèrent de 24 % par rapport à l'année précédente, alors qu'avec le reste du monde, les exportations américaines augmentaient de 12 %. Durant la même période, les exportations américaines vers l'Afrique du Sud diminuèrent de 13 % et celles vers le Nigeria de 10 %, cependant que les exportations africaines vers les États-Unis baissaient de 31 % par rapport à 2011.

Douze ans après l'AGOA, la part de l'Afrique dans le commerce extérieur des États-Unis n'était que d'environ 2 %, donc proportionnellement moins que la France, et sur ce pourcentage anecdotique, les hydrocarbures et les minéraux représentaient 90 %.

Face à cette situation, le président Obama décida de réagir et au mois de juin 2012, le Département d'État américain produisit un document intitulé « Stratégie américaine en Afrique subsaharienne », qui était destiné à redéfinir les relations avec une Afrique présentée comme porteuse d'immenses espoirs.

Puis, du 3 au 5 août 2014, se tint à Washington le premier *Sommet Etats-Unis-Afrique*, qui était destiné à faire croire que l'Afrique pouvait être un partenaire de premier plan pour les États-Unis.

Durant les trois jours que dura cette réunion exceptionnelle, les questions de la misère ou de l'avenir du continent ne furent qu'esquissées, cependant que rien ne fut prévu pour l'agriculture et pour l'agro-alimentaire. Cette absence fut « compensée » par des envolées lyriques sur les racines africaines d'une partie de la population américaine, sur des poncifs sur la démocratie, les « droits de l'homme » et par des discours sur la corruption. Hautain envers ses invités, le président Obama tint seul la conférence de presse de clôture du sommet et n'accorda aucun entretien aux chefs d'Etats présents, les faisant défiler l'un après l'autre à la Maison Blanche pour une photo souvenir compassée. Nous étions loin de la chaleur des sommets tant critiqués par ceux qui font commerce de dénoncer la « Françafrique ».

En réalité, le but de ce sommet était ailleurs. Il visait en effet les « secteurs captifs de revenus ». Après le « Trade not aid » de la fin du siècle dernier, les objectifs officiels étaient, certes, une fois de plus, l'avenir du continent. En réalité, il s'agissait pour les États-Unis d'une tentative de ne pas abandonner le terrain aux puissances asiatiques dans les seuls domaines rentables, tout en tentant de faire croire aux Africains qu'ils étaient leurs amis désintéressés. Le président Obama alla ainsi jusqu'à déclarer qu'il est lui-même « fils de l'Afrique », ce que les dirigeants chinois avaient naturellement du mal à prétendre…

Derrière les effets d'estrade, la froideur des chiffres permet de mettre en évidence les vrais intérêts américains, à savoir l'écrémage des ressources minières africaines.

Ne s'embarrassant pas de précautions sémantiques, le président Obama déclara clairement vouloir mobiliser dans les années à venir 33 milliards de dollars pour créer en Afrique un environnement permettant le développement du business

américain[89]. Trois secteurs potentiellement porteurs pour les firmes américaines furent ainsi ciblés : l'énergie, d'où l'initiative *Power Africa* destinée à fournir de l'électricité à 60 millions de ménages en faisant travailler des firmes américaines, la construction et les machines. Rien de philanthropique, mais un simple retour sur investissements ; l'aide, mais en échange de bons de commande… Le commerce en un mot.

Le président Obama annonça également le déblocage de 7 milliards de dollars, non pas pour lutter contre la pauvreté, mais afin de stimuler les exportations américaines en Afrique. Le président américain parla bien d'exportations, donc de ventes, de commerce et non d'aide.

L'hypocrisie de la démarche était réelle car, en Afrique, les machines outils américaines se vendant moins bien que celles fabriquées en Chine, Washington exerça un chantage au renouvellement de l'AGOA (*African Growth and Opportunity Act*)[90]. Oublié le discours de circonstance sur les droits humains ou l'égalité des sexes et place aux affaires… Les apôtres de l'économie libérale parlent d'accords « gagnant-gagnant » quand, en réalité, il s'agit d'un moyen de chantage : facilités douanières en échange de contreparties diverses. C'est également une forme de duperie, car les États-Unis « tiennent » littéralement les bénéficiaires avec la menace de suspension de l'AGOA en cas de « mauvaises manières », par exemple un vote à l'ONU qui ne satisferait pas Washington.

Dans leur entreprise de sidération des pays africains, les États-Unis disposent d'alliés en la personne de ces nouveaux milliardaires-sangsues qui, dans leur majorité, ont bâti leurs insolentes fortunes sur les industries extractives liées de près ou

de loin à des consortiums américains. L'existence de ces profiteurs-prédateurs, relais privilégiés des représentants de commerce de Washington, permet d'afficher de fausses statistiques et d'affirmer que l'Afrique se développe, puisque les millionnaires y sont de plus en plus nombreux… Illusion et mirage car quasiment aucune de ces fortunes ne s'est construite sur l'industrie transformatrice, aucune n'a créé des richesses et des emplois. Des Africains s'enrichissent et certains commencent même à figurer parmi les plus grandes fortunes du monde, mais les Africains s'appauvrissent chaque jour davantage comme nous l'avons vu plus haut, et connaissent une situation sociale de plus en plus difficile[91].

L'Afrique du Sud présente un exemple éloquent à cet égard : les *Black Diamonds,* qui sont les seuls Noirs à avoir gagné économiquement de la fin du régime blanc, sont presque tous de hauts cadres de l'ANC ayant fait main basse sur l'économie du pays. Dans leur grande majorité, ils sont directement ou indirectement liés aux firmes anglo-saxonnes qui exploitent les richesses du sous-sol sud-africain et qui ont acheté leur silence ou leur complicité en leur permettant de bâtir d'insolentes fortunes. Cooptés dans les instances dirigeantes des consortiums miniers, ils sont les plus farouches opposants aux augmentations de salaire demandées par les mineurs.

En 2014, pendant que les États-Unis faisaient des promesses à l'Afrique, le contexte changea radicalement car, avec le pétrole de schiste, ils n'eurent plus besoin du pétrole africain. Ce fut un véritable séisme car, jusqu'en 2013, il avait été annoncé que l'Afrique allait devenir la deuxième source d'approvisionnement des États-Unis en pétrole et en gaz, qu'en 2020, 25 % du pétrole

consommé aux États-Unis viendrait d'Afrique contre 12 % en 2007.

Or, comme du jour au lendemain, le pétrole africain perdit tout intérêt pour Washington, sur quoi allait donc être fondé un commerce Etats-Unis-Afrique qui, en 2013, reposait à 87 % sur les seuls produits pétroliers ? L'économie américaine n'étant donc intéressée que par quelques secteurs miniers très limités, l'économie de comptoir va donc avoir de beaux jours devant elle. Une fois de plus, l'Afrique aura été abusée.

La politique militaire

À partir de 1996, les États-Unis s'impliquèrent militairement en Afrique, en créant un système d'assistance militaire connu sous le nom de FRCA (*Force de réponse aux crises africaines*) qui fut remplacé en 1998 par l' IRCA (Initiative de réponse aux crises africaines), ACRI en anglais (*African Crisis Response Initiative*), dont le but était un soutien à des actions ponctuelles de « maintien de la paix » et humanitaire par la modernisation des forces africaines, en les dotant de matériel américain.

En 1999, fut créé l'ACSS (*African Center for Stategic Studies,* Centre africain d'études stratégiques), dépendant du Pentagone.

Pour concrétiser leur politique militaire, les États-Unis eurent besoin de pays-relais et leur choix se porta sur le Nigeria, en raison de son poids démographique régional et de ses richesses pétrolières. Pour Washington, ce dernier pays devait être le pendant africain de la Turquie et, comme cette dernière dans sa propre zone d'influence, il était prévu qu'il

aurait un rôle de police régionale ou même continentale avec un encadrement de conseillers américains. Illustration de ce choix : l'aide américaine au Nigeria passa de 7 millions de dollars en 1998, époque de la dictature militaire, à 109 millions en 2000.

Au mois d'août 2000, lors de sa deuxième tournée africaine, le président Clinton séjourna au Nigeria où il obtint, de son homologue Olesungu Obasanjo, la création d'une force d'intervention rapide composée de cinq bataillons mécanisés. Ces 8 000 – 10 000 hommes seraient totalement pris en charge, équipés et entraînés par Washington. Mis à la disposition de l'ONU, ils pourraient intervenir en lieu et place des États-Unis, le sang des « boys » étant trop précieux pour être versé en Afrique, car la leçon somalienne avait été retenue.

Or, la situation chaotique du Nigeria fit que toute politique basée sur ce pays apparut vite comme une illusion artificiellement masquée par la proximité religieuse unissant les présidents Clinton et Obasanjo, tous deux évangélistes.

Conséquence du 11 septembre 2001, au mois de novembre 2002 fut créée la *Pan Sahel Initiative* (PSI), mission de formation et d'assistance de neuf pays de la région afin de les aider à lutter contre le terrorisme (Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie, Sénégal, Mali, Niger, Tchad et Nigeria). L'état-major fut installé à Dakar

En 2002, l'IRCA-ACRI devint ACOTA (*African Contingency Operations Training Assistance*) qui prévoyait l'entraînement offensif de petites unités type forces spéciales. En plus de l'ACOTA, 44 pays africains participèrent à un programme de formation des officiers.

Au mois de mars 2004, les chefs d'état-major de huit pays (Algérie, Tchad, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie) se réunirent à Stuttgart, au siège de l'US-Eucom, afin de mettre au point la « lutte globale contre le terrorisme dans la région du Sahel et du golfe de Guinée. Au même moment, les États-Unis créèrent leTSCPT (*Trans-Sahara Counter Terrorism Partnership*) qui devint ensuite TSCTI (*Trans-Sahara Counter Terrorism Initiative*). Il s'agissait d'un programme de long terme basé sur l'amélioration des capacités militaires des pays de la zone (Mauritanie, Niger, Tchad, Nigeria, Sénégal et Mali) en coopération avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie et dont la composante militaire était l' OEF-TS (*Operation Enduring freedom Trans Sahara*).

Au mois de février 2007 naquit l'AFRICOM auquel fut confiée la sécurité régionale.

Les événements du Mali marquèrent un tournant dans la politique américaine au Sahel. Son échec fut en effet total à partir du moment où les unités d'élite que les États-Unis venaient de former rallièrent la rébellion touareg et la France fit alors son grand retour dans la région avec l'*Opération Serval*. Dès-lors, les États-Unis semblèrent moins être préoccupés par le terrorisme sahélien et ils encouragèrent la France à s'impliquer plus fortement dans la zone.

Ce recul coïncida avec la révolution pétrolière de l'huile de schiste qui fit que le golfe de Guinée n'étant plus prioritaire pour les États-Unis, son arrière zone sahélienne n'avait donc plus besoin d'être sécurisée.

2. La Chine et l'Afrique

Quasiment inexistants dans les années 1980, les échanges entre la Chine et l'Afrique ont ensuite connu une accélération spectaculaire. Un exemple : en 2000, la France détenait 10 % des parts du marché africain sud saharien, pourcentage tombé à 4 % en 2013 ; or, dans le même temps, la part de la Chine passa de 2 – 16 %

En 2009, la Chine devint le premier partenaire commercial de l'Afrique. En 2010, le commerce Chine-Afrique était égal au commerce Chine-Allemagne. En 2013, ce volume atteignit 210 milliards de dollars. En 2014, près de 2 500 entreprises chinoises étaient présentes sur le continent africain.

Ces chiffres ne doivent cependant pas cacher une réalité qui est que la Chine ne va pas « développer » l'Afrique à elle seule. De plus, ses méthodes y posent de plus en plus de problèmes et la déception ou même l'hostilité commencent à y devenir réelles.[92]

En 2009, lors de son voyage sur le continent, le président Hu Jintao exprima la doctrine africaine de la Chine en ces termes :

> « Construire un nouveau type de partenariat stratégique sur la base de l'égalité et de la confiance mutuelle au plan politique et par la coopération dans un esprit gagnant au plan économique ».

En 2014, répliquant au président Obama après ses déclarations largement démagogiques lors du sommet Etats-Unis-Afrique (voir plus haut), Li Keqiang, Premier ministre de la République populaire de Chine déclara :

> « Je voudrais affirmer à mes amis africains, avec toute ma sincérité, que la Chine n'entend aucunement agir de façon impérialiste, comme certains pays l'ont fait auparavant».

De fait, Chinois et Africains rejettent pareillement l'arrogance occidentale, ses diktats moraux ou comportementaux comme les droits de l'homme, la « bonne gouvernance », l'impératif démocratique, l'égalité des sexes, la place accordée à l'homosexualité, la religion de l'environnement etc.

La Chine joua habilement sur ce rejet pour prendre pied, puis pour s'implanter en Afrique, car elle a un besoin vital des minerais qui y sont extraits. En 2013, elle consomma ainsi 70 % de la production mondiale de fer et 40 % de celle du zinc. Son industrie est également une très grosse importatrice de cuivre, de nickel, de cobalt, d'uranium et de bois, en plus naturellement du pétrole.

Dans le domaine de l'investissement direct, les Chinois sont présents dans tous les secteurs, qu'il s'agisse du BTP, des transports, de la téléphonie, de l'agriculture, de la pêche. Les sociétés chinoises s'appuient sur la *China Exim Bank* qui, à l'image de la *Coface* française, assure et garantit les transactions.

En 2014, 80 % des achats chinois à l'Afrique se composaient, dans l'ordre décroissant, de pétrole, de minerai de fer, de manganèse, de cuivre, de bois et de cobalt. Cette année-là, 50 % du commerce Chine-Afrique se fit avec deux pays, l'Afrique du Sud et l'Angola, cependant que 85 % du commerce Afrique-Chine se fit avec cinq pays, dans l'ordre décroissant l'Angola, la Guinée équatoriale et le Nigeria (pétrole), la RDC (minerais) et le Soudan (pétrole) (Banque mondiale 2014).

L'Inde et l'Afrique

Le premier voyage d'un chef de gouvernement indien en Afrique date de 1961 avec le déplacement de Nehru. Il a

ensuite fallu attendre 2006 pour qu'un autre Premier ministre indien, en l'occurrence Manmohan Singh, vienne sur le continent en effectuant une visite officielle au Nigeria, pays qui vend 30 % de sa production pétrolière à l'Inde.

Longtemps peu visible sur le continent, l'Inde est peu à peu devenue un partenaire essentiel de l'Afrique, qui est aujourd'hui un important débouché pour ses productions agro-alimentaires, ses machines outils, son informatique et ses produits pharmaceutiques. En 2014, le commerce Inde-Afrique a atteint 100 milliards de dollars, soit la moitié du commerce Chine-Afrique (210 milliards en 2013).

Ces éléments ne parviennent cependant pas à masquer une réalité qui est que la lune de miel entre Pékin et l'Afrique semble terminée, car l'égoïsme de Pékin et de ses représentants est en effet illustré par une présence uniquement commerciale.

En 2013, l'aide chinoise à l'Afrique atteignit ainsi moins de 2 milliards de dollars, quand celle de l'UE et des États-Unis était de 23 milliards. Quant aux investissements chinois, ils étaient certes importants, mais moins que ce l'on croit généralement. Toujours en 2013, ils ne représentaient en réalité que 3 % des investissements chinois dans le monde, chiffre qui permet donc de relativiser la « prise de contrôle » de Pékin sur le continent africain.

En réaction à l'agressivité commerciale chinoise en Afrique, de plus en plus nombreuses sont les études qui délivrent un message alarmiste dénonçant un néocolonialisme, un « cauchemar africain », un « pillage du continent », des « liens de dépendance » ou un « système cleptocratique » etc. [93]Certains Africains sont ainsi devenus pour le moins dubitatifs :

> « Il faut être vigilant et sortir d'une admiration béate. Les Chinois sont des capitalistes qui viennent en Afrique pour leurs intérêts. A nous d'affirmer notre personnalité, de définir et de défendre nos intérêts dans des accords précis. Sinon, ce sera un marché de dupes » (Gaye, 2006).

De plus en plus nombreux sont les Africains qui ont fini par prendre conscience que leur continent s'est quasiment livré au bon vouloir d'un nouveau colonisateur, mû, celui-là, par le seul moteur du profit et dont le volontarisme commercial peut avoir pour résultat la destruction du faible tissu productif local.

L'exemple du textile en est une illustration. Ainsi, en quelques années, les exportateurs chinois ont porté un coup mortel à l'industrie textile africaine. Au Nigeria, 80 % des entreprises ont fermé et en Afrique du Sud 50 %, car les Chinois vendent des produits moins chers que ceux fabriqués en Afrique, et parfois même à des prix inférieurs au simple coût de la matière première.

Quant aux conditions financières de l'aide, elles ont eu pour résultat de livrer plusieurs pays africains pieds et poings liés à Pékin à travers des prêts préférentiels ou même sans conditions. Généreusement octroyés, ces derniers font replonger les pays bénéficiaires dans la spirale de l'endettement dont certains commençaient tout juste de sortir. En réalité, la Chine prête pour financer des routes, des ponts, des lignes ferroviaires, des aéroports et en échange, les États africains lui accordent des contrats de construction ou des concessions minières.

Cité par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*[94], M. Moeletsi Mbeki, vice-président de l'Institut sud-africain des affaires étrangères, considère même que :

> « L'Afrique vend des matières premières à la Chine, qui lui revend des produits manufacturés. C'est une équation dangereuse qui reproduit le vieux système de relation avec une puissance coloniale. L'équation n'est pas soutenable. D'abord, l'Afrique a besoin de préserver ses ressources naturelles pour son développement industriel futur. En outre, la stratégie d'exportation de la Chine contribue à désindustrialiser des pays africains moyennement développés ».

Les appétits, pour ne pas dire la voracité des courtiers chinois, butent donc de plus en plus sur les réalités africaines. Ainsi, à Madagascar, où le directeur chinois d'une cimenterie reconnaît qu'« il y a eu des mésententes, les ingénieurs chinois ne parlaient ni malgache ni français. Et puis c'est vrai que nous sommes habitués à travailler beaucoup plus qu'ici, chez nous on ne compte pas ses heures. »

Ceci fait dire à l'auteur de l'article que :

> « La présence chinoise à Madagascar est de plus en plus visible et le choc culturel inévitable. S'il est difficile pour les Malgaches de travailler avec les Chinois, il n'est pas non plus évident pour les Chinois de travailler à Madagascar. Outre que quand il manque un boulon il faut le faire venir par avion, la main-d'œuvre doit encore être formée (…) d'ailleurs, et c'est un des reproches des employés (…) qui doivent suivre une longue formation, simplement dédommagée. Ce n'est qu'une fois qu'on les juge aptes qu'ils signent un contrat de travail et qu'ils commencent à percevoir leur salaire » (Ratsimbazafy, 2008 : 63).

Depuis quelques années, un peu partout, des incidents de plus en plus nombreux et de plus en plus violents opposent populations africaines et techniciens ou travailleurs chinois. De

moins en moins anecdotiques, ils se multiplient, comme en Algérie, où la présence de 40 000 travailleurs chinois chargés de petits boulots exaspéra une population frappée par le chômage de masse. Au Gabon, la firme pétrolière chinoise *Addax Petroleum* a été expulsée au mois de décembre 2012 en raison d'un contentieux sur le champ d'Obangue et en 2013, le pays a repris aux Chinois de *China Machinery Engineering Corporation* et de *Panga Group* les 75 % d'actions qu'ils détenaient dans la mine de fer de Belinga. En Zambie, la concession d'une mine de cuivre a été retirée à une société chinoise pour violation des normes environnementales.

En Sierra Leone, la déception est réelle au sujet du gisement de fer de Tonkolili exploité depuis 2011, dont la rentabilité est faible, et qui connaît des problèmes d'exportation à partir de la ligne de chemin de fer chinoise la reliant au port de Freetown. Au Niger, en 2013, les Chinois tardaient à débuter l'exploitation d'une mine d'uranium dont ils ont pourtant acheté des parts. En Guinée, et toujours en 2013, leur intervention dans la production de bauxite et de fer avait suscité d'immenses espoirs mais rien ne s'était concrétisé. Plusieurs grands projets en Égypte ont été interrompus avec les événements, ceux du Nigeria ont été freinés par des problèmes d'énergie, quant à ceux du Soudan, ils ont été suspendus ou annulés en raison de la naissance du Soudan du Sud.

Un autre problème auquel se heurtent les firmes chinoises est celui des retours sur investissement qui sont parfois moins bons que ce qui avait été espéré, comme par exemple au Niger et au Tchad.

Tout cela fait que les Chinois qui avaient pénétré avec facilité le marché africain constatent maintenant que le continent est complexe, et c'est pourquoi ils sollicitent de plus en plus

l’expérience et le savoir-faire des Européens à travers des *joint ventures*.

À la fin de l’année 2013 et au début de l’année 2014, après l’euphorie des années 2010-2011, et ayant pris conscience des difficultés et des particularités du terrain africain, les Chinois ralentirent leurs investissements afin de repenser leur politique. Cette dernière passe désormais par la fin de la dispersion et par la concentration sur des secteurs porteurs ainsi que sur des études approfondies avant toute implication. Pour le reste, notamment les grands projets, l’attentisme sera de mise. De plus, cette nouvelle politique prendra appui sur les grands groupes chinois spécialisés.

La Chine a également décidé de mieux prendre en compte le contexte local et de ne plus heurter les populations avec l’emploi systématique d’une main d’œuvre chinoise, ce qui avait provoqué des conflits comme ceux de 2011 et 2013 en Zambie et en Algérie. De plus, Pékin a décidé de changer son image en choisissant de transformer sur place une partie des minerais extraits, afin de ne plus être accusée de piller l’Afrique. Quant aux investissements, ils ne se feront que si existe une véritable stabilité politique et si les approvisionnements en électricité sont garantis.

Après cette remise en question et ces redéfinitions, fin 2014, la Chine a paru revenir en Afrique mais en ciblant davantage ses interventions. Ainsi, plus que sur le pétrole dont le marché s’est ouvert depuis le retrait américain, c’est sur le cuivre, l’uranium et le fer qu’elle semble vouloir concentrer ses implications[95].

Après l’« essaimage » qui lui permit de prendre pied en Afrique et d’y faire illusion en hypnotisant en quelque sorte les

Africains, la nouvelle politique chinoise consiste désormais à cibler ses secteurs d'intervention. Comme les États-Unis, mais sur une échelle plus importante, la Chine va donc pratiquer une économie de comptoir, c'est-à-dire de pillage des matières premières africaines, loin de toute idée de développement. Les illusions et le mirage dissipés, l'Afrique va donc constater qu'on lui a une fois de plus menti.

---

84. Le continent détient 30 % des réserves prouvées en minéraux, 10 % des réserves prouvées en pétrole et en gaz naturel. Il produit du manganèse, du cobalt, du chrome, du vanadium, du germanium, de l'antimoine, du coltan, du fluor, etc.

85. L'examen de l'Aide aux pays en voie de développement (ADP) consentie par les États-Unis permet d'illustrer cette réalité. En 1999, l'ADP américaine fut 13,3 milliards de dollars, soit 1 % du budget fédéral, dont 5 milliards attribués à Israël et à l'Egypte. L'Afrique sud-saharienne dans son ensemble reçut pour sa part 1 milliard de dollars, à peine 6 % de toute l'ADP américaine. En 2000-2001, avec 6,2 %, l'ADP américaine à l'Afrique demeura au même niveau.

86. Depuis 1976 existait le Generalized System of Preference (GSP) qui était accordé sans réciprocité à tous les pays sous-développés. Il était cependant très restrictif au point de vue des volumes puisque, concernant l'Afrique, il ne portait que sur 1,6 milliard de dollars hors droits de douane sur un total d'un peu plus de 14 milliards d'importations africaines en 1999. De plus, sur ces 14 milliards, 8 milliards ne concernaient que le seul pétrole, 1,5 milliard divers minerais et à peine 580 millions pour les productions textiles.

87. De plus, les produits pouvant entrer en concurrence directe avec les productions américaines pouvaient être exclus de l'accord.

88. Les règles pour pouvoir prétendre bénéficier de l'Agoa sont au nombre de quatre :

1- bonne gouvernance et démocratie.

2- Levée des barrières douanières pour les investissements et les productions américaines.

3- Lutte contre la corruption

4- Réduction de la pauvreté.

89. Pour la seule année 2014, la Chine a investi en Afrique 25 milliards de dollars sur le continent.

90. Aux termes de l'AGOA, les Etats-Unis sélectionnent en effet, selon leur bon vouloir, un certain nombre de produits pouvant bénéficier de la franchise tarifaire, afin d'échapper au sévère protectionnisme douanier que pratique sans états d'âme la «patrie du libre-échange».

91. En 2014, plus de 600 millions d'Africains, soit 50 % de la population du continent, n'ont ainsi pas accès à l'eau potable (Unesco, 31 juillet 2014).

92. Voir à ce sujet dans *Challenges*, n°418, *Le tableau sino-africain ce noircit*, 29 janvier 2015.

93. Notamment Adama Gaye, *Chine-Afrique : le dragon et l'autruche*, Paris, 2006 et Julien Wagner, *Chine-Afrique : le grand pillage*, Paris, 2014.

94. *Jeune Afrique*, Hors-série n° 18, 2008, p.104.

95. Au début de l'année 2014, la Chine racheta 25 % des parts de la mine namibienne d'uranium de Langer Heinrich et fit un retour remarqué au Katanga, notamment dans les mines de cuivre.

TROISIÈME PARTIE

Pas de solution sans vérité

« L’arbre qui pousse au bord du marigot ne deviendra jamais crocodile. »
Proverbe congolais

Les solutions qui permettraient, non pas le « démarrage », mais qui pourraient donner à l’Afrique les moyens de le définir, passent par le parler vrai qui impose de regarder les faits en face, non de les éviter, de les escamoter ou de biaiser avec eux. Trois points devraient être privilégiés :

1. Le premier est le contrôle de la démographie.

2. Le second concerne la redéfinition de l’État. Le diktat démocratique ayant réduit à néant la politique de longue durée dont la finalité était la fusion « nationale » à travers le parti unique, l’État doit donc être reconstruit, mais à partir de la réalité, donc des ethnies.

3. Le troisième point est d’ordre psychologique. Il s’agit du binôme culpabilisation-victimisation qui interdit toute prise en compte des réalités. Les Européens ont en effet été persuadés

qu'ils ont dépeuplé l'Afrique avec la traite des esclaves, puis qu'ils l'ont pillée à l'époque coloniale ; quant aux Africains, ils ont compris le profit qu'ils pouvaient tirer du « sanglot de l'homme blanc »[96].

---

96. Selon le titre d'un livre célèbre de Pascal Bruckner, publié en 1983.

CHAPITRE I

La priorité : arrêter le suicide par la démographie[97]

Les crises africaines qui sont multiples apparaissent souvent comme des tragédies humanitaires et alimentaires découlant d'une démographie devenue folle, avec pour résultat qu'au lieu d'être le « levier du développement », la démographie est au contraire son principal frein. La démographie africaine va en effet plus vite que le développement dont elle annule tous les résultats qui sont pourtant réels.

Cette évidence a enfin été reconnue par les Nations Unies dans un rapport de 2014 dans lequel il est écrit que le recul des naissances pourrait

provoquer un « miracle économique » au sud du Sahara[98].

A l'époque précoloniale, l'Afrique était un continent de basse pression démographique et les Africains vivaient dans un milieu aux ressources inépuisables. En un siècle, un éclair à l'échelle du temps long africain, la médecine coloniale a fait que la population du continent a été multipliée par sept, pour atteindre plus d'un milliard d'habitants en 2014. Ni les peuples, ni leurs dirigeants, n'ont pu, ni voulu intégrer cette grande nouveauté, cette véritable révolution. Tout au contraire, ils l'encouragent. Le seul chef d'État totalement lucide en ce domaine fut le président égyptien Hosni Moubarak qui comparait les Egyptiens à des « lapins ».[99]

La colonisation est responsable de la surpopulation africaine

Les colonisateurs débarrassèrent les Africains de la lèpre, de la rougeole, de la trypanosomiase dite « maladie du sommeil », du

choléra, de la variole, de la fièvre typhoïde, et ils introduisirent massivement la quinine, seul moyen de lutte contre la malaria.

L'œuvre accomplie par les médecins coloniaux semble aujourd'hui oubliée. Pourtant, la liste est longue de ceux qui, de l'Indochine à Madagascar et de Djibouti à Dakar, risquèrent tout pour sauver les populations des Tropiques.

Qui se souvient par exemple de Georges Girard et de Jean Robic ? Formés à l'École de santé navale de Bordeaux, puis au Pharo à Marseille, et enfin à l'Institut Pasteur de Paris, ils furent nommés à Madagascar alors que la peste y exerçait des ravages. À force de ténacité, ils y inventèrent un vaccin contre cette peste qui avait décimé l'Europe ! Comme le temps pressait et qu'il fallait gagner la course contre la mort, ils se l'injectèrent l'un à l'autre, servant ainsi de cobayes humains. Grâce à eux, l'épidémie fut stoppée et la maladie éradiquée.

Il y eut d'autres Girard et Robic qui, dans des circonstances moins dramatiques, n'en furent pas moins généreux. Ils étaient médecins ou agronomes, hydrauliciens ou géologues.

Entre 1900 et 2000, grâce à eux, la population du continent a été multipliée par sept.

Ceci étant, n'est-il pas temps de reconnaître, « l'enfer étant pavé de bonnes intentions », que les missionnaires, les religieuses soignantes, les médecins et les infirmiers coloniaux ont, au nom de leur « amour des autres », notion universaliste européenne, provoqué le cataclysme démographique qui, aujourd'hui, tue l'Afrique à petit feu ?

Avec un taux de fécondité entre 3 et 4,8 enfants par femme, l'Afrique voit sa population augmenter de 3 % par an, ce qui entraîne un doublement tous les 20 ans. Et encore, nous sommes là dans une moyenne, car au Sahel la population double tous les 18 ans avec une croissance de 3,9 % et une moyenne de 7,6 enfants par femme. Dans un entretien à *Jeune Afrique* en date du 28 décembre 2014, le président nigérien Mamadou Issoufou a révélé un sondage proprement effarant réalisé parmi la population de son pays et qui montre que les Nigériennes souhaitent avoir 9 enfants et leurs

maris 11. L'inversion de la courbe démographique n'est donc pas pour demain…

Dans les années 1950-1960, la population du continent était de +-275 millions d'habitants, soit 9 % de la population mondiale. Dans les années 1990, les Africains étaient environ 640 millions et ils représentaient 12 % de la population mondiale. Dans les années 2050 ils seront entre 2 et 3 milliards (dont 90 % au sud du Sahara), soit 25 % de la population de la terre, puis 4, 2 milliards d'habitants en 2100 soit 1/3 de la population mondiale. En 2050, 40 % des naissances mondiales seront africaines[100], ce qui, ajouté à la baisse de la mortalité, va conduire à un véritable suicide.

Nous sommes en présence d'une exception africaine, car partout ailleurs dans le monde, la tendance a été inversée. L'apogée de la démographie mondiale a ainsi été atteint dans les années 1970 avec un taux de 2,1 % d'augmentation annuelle. Puis le taux d'accroissement a baissé à 1,7 % dans la décennie 1990, Asie incluse. L'Afrique n'a pas suivi ce mouvement

Un postulat « optimiste »

Le plus inquiétant est que les projections actuelles de population africaine partent du postulat de la baisse de l'ISF (Indice synthétique de fécondité) qui permet d'évaluer le nombre d'enfants mis au monde par une femme en âge de procréer. Or, toutes les données postulent une baisse de 50 % de l'ISF africain en 30 ans. Dans la décennie 1990, il était de 6,7 enfants par femme et il est postulé qu'il baissera à 3,4 en 2020.

Les experts peuvent ainsi annoncer que la démographie africaine passera à 2,1 % en 2020. Or, une fois encore, il s'agit d'un postulat qui, pour le moment, ne semble pas se vérifier. Depuis la fin de la seconde moitié de la décennie 1990, l'ISF a certes très légèrement baissé au Kenya ou au Zimbabwe, mais dans le même temps il a augmenté en Ethiopie, au Mali et en RCA, passant respectivement de 6 – 7,5 ;de 6 – 7 et de 5 – 6.

Aujourd’hui, résultat des révolutions introduites par la médecine « coloniale », la population africaine augmente d’environ 3 % par an en moyenne, comme nous venons de la voir, alors que dans le même temps, les ressources agricoles ne progressent que de 1 % seulement.

Dans ces conditions, il est impossible pour les États d’assurer le minimum vital à ces masses humaines. Que l’on y songe : en 1970, deux cents millions d’Africains n’avaient pas accès à l’électricité et en 2014, ils étaient plus de cinq cents millions. Et pourtant, en cinquante ans, des dizaines de milliers de kilomètres de lignes furent tirés. En somme, les naissances vont plus vite que les infrastructures.

Ce fait indéniable est dramatiquement illustré par la question des ressources alimentaires. Entre 1960 et aujourd’hui, les productions agricoles africaines ont ainsi progressé de 45 %. Un résultat remarquable, mais, au même moment, la population augmentait de plus de… 110 % ! La situation alimentaire est donc sans issue.

En 1960, l’Afrique était autosuffisante et exportait des aliments. En 1980, elle en importait

11 millions de tonnes. En 1995, c'est de 45 millions de tonnes dont elle avait besoin. En 2002, 30 pays africains sur 52 connaissaient une crise alimentaire permanente et 30 millions d'Africains eurent besoin d'une aide alimentaire, chiffre qui bondit à 135 millions en 2007[101]. En 2010, 30 pays africains connurent la disette et en 2013, plus de 25 % de la population, soit environ 250 millions d'Africains étaient sous-alimentés (PNUD, 2014).

Autre conséquence de la surpopulation, les disettes saisonnières qui, dans la société traditionnelle, apparaissaient au moment de la soudure entre deux cycles agricoles ou lors d'accidents climatiques ponctuels, risquent à tout moment de se transformer en famines, car, et comme nous venons de le voir, les ressources alimentaires ont progressé moins vite que la population.

Des années 1960 à aujourd'hui, deux grandes zones furent quasiment en permanence frappées par le phénomène de famine : le Sahel et la Corne de l'Afrique. Une troisième zone s'y ajoute désormais, l'Afrique australe, où plusieurs pays, à savoir le Lesotho, le Mozambique, le Swaziland, la

Zambie et le Zimbabwe sont touchés. L'équilibre alimentaire de tout le cône sud est actuellement suspendu à la bonne santé de l'agriculture sud-africaine ; or, et nous l'avons vu page 72 et suivantes, les fermiers blancs qui nourrissent la région sont menacés d'une réforme agraire.

Les émeutes de la faim qui ont enflammé l'Algérie au début du mois de janvier 2011 étaient annonciatrices d'inévitables catastrophes, l'Afrique, tant au nord qu'au sud du Sahara n'étant plus en mesure de nourrir une population à la croissance devenue suicidaire. Il suffirait ainsi que plusieurs mauvaises récoltes se succèdent dans les pays producteurs et exportateurs de céréales pour que le continent connaisse un phénomène de famine à grande échelle. La catastrophe a été frôlée en 2009 avec la baisse de la production russe due aux aléas climatiques ; heureusement, les pluies furent bonnes en Afrique où, quasiment partout, les productions furent excédentaires. Mais ce ne fut qu'un répit[102].

Le futur sera tragique avec de fluctuantes productions mondiales de blé et autres céréales,

d'où l'automatique flambée des cours, l'augmentation du prix du pain et donc des émeutes. Les pays africains qui ne disposeront pas de la manne pétrolière leur permettant d'acheter de quoi nourrir leurs populations connaîtront alors des situations explosives.

Autre conséquence de ce suicide par la démographie, la surpopulation a des conséquences immédiates sur l'environnement, sur la végétation, donc sur le climat. Depuis la décennie 1960, le déboisement de l'Afrique est ainsi une conséquence directe de cette surpopulation étant donné que les 3/4 des Africains se servent de bois ou de charbon de bois pour la cuisson de leurs aliments. C'est ainsi que 85 % du bois coupé en Afrique sert en bois de feu, 10 % pour l'habitat et 5 % pour l'exportation. Le reste est utilisé à la construction locale.

La grande nouveauté qu'est la surpopulation n'a donc pas été intégrée aux schémas comportementaux qui fonctionnent encore selon les critères des sociétés traditionnelles, antérieurs à la colonisation, dans lesquelles les Africains

prélevaient sur un milieu aux ressources inépuisables. Ce n’est plus le cas ! D’une année sur l’autre, la désertification sud saharienne et l’appauvrissement des forêts équatoriales sont ainsi visibles à l’œil nu.

Dans toute l’Afrique le déficit alimentaire a été amplifié par l’exode rural qui a entraîné une baisse des productions vivrières et la création de mégapoles non productives mais grosses consommatrices. Le pire est cependant devant nous car, selon la BAD, les villes africaines vont continuer à recevoir et donc à absorber des vagues de plusieurs dizaines de millions d’habitants, ce qui aura pour résultat que la population urbaine va continuer à croître plus vite que la population rurale, pourtant la seule productrice de nourriture.

Un des mythes du développement africain était l’urbanisation, car il était postulé que cette dernière ferait baisser le taux de croissance de la population. En Afrique, ce schéma ne s’est pas appliqué, car l’urbanisation n’a pas entraîné de baisse notable et significative de la fécondité.

Le taux d’urbanisation africain qui était de 14 % en 1950 est passé à 40 % en 2013 et il sera supérieur à 60 % en 2050. L’Afrique sera alors un continent urbain, univers de bidonvilles constituant autant de pôles de pauvreté et de violence. D’ici à 2050, l’Afrique comptera ainsi entre 300 et 500 millions de citadins de plus, une partie par croissance naturelle, l’essentiel à la suite de l’exode rural. Toutes les politiques de développement seront alors réduites à néant.

Une fois encore, la différence avec l’Asie est criante. À partir de la décennie 1960, afin de mettre un terme aux terrifiantes famines, de nombreux pays asiatiques lancèrent la « révolution verte ». Ils consacrèrent alors jusqu’à 20 % de leurs budgets à l’agriculture. En Afrique, il fallut attendre 2003 pour que les dirigeants s’engagent à soutenir ce secteur vital en lui consacrant 10 % de leurs budgets. En 2014, nous étions loin du compte et le plus souvent, les budgets militaires étaient supérieurs à ceux de l’agriculture.[103]

En plus d’être suicidaire, l’effarante démographie africaine est également crisogène car, tôt ou tard se posera la question de la lutte pour

l’espace, qui provoquera des conflits. Dès à présent, la pression démographique explique l’amplification de certains conflits ethniques traditionnels, comme au Kenya ou dans le Sahel.

Les violences ethniques et tribales qui secouent régulièrement le Kenya et qui se sont multipliées en 2014, sont concentrées dans deux régions, les basses terres pastorales de l’intérieur et la région de la rivière Tana qui se jette dans l’océan indien. Dans les deux cas, les tensions ont été amplifiées par la démographie.

1. L’explication des conflits se déroulant dans les basses terres pastorales de l’intérieur est que les hautes terres, zones bantuphones notamment peuplées par les Kikuyu et les Luhya, sont surpeuplées, ce qui entraîne une migration-colonisation de ces derniers en direction des zones basses peuplées d’éleveurs nilotiques ou couchitiques.

2. La région de la rivière Tana est une sorte de « doigt » agricole bantuphone peuplé de migrants venus des hautes terres et enfoncé en plein pays pastoral couchite. Or, la présence des

colons kikuyu gène les pasteurs qui ont un impérieux besoin de libre accès à la rivière. Ces troubles opposent des éleveurs nomades couchites, les Orma, qui sont environ +- 60 000, soit 0,2 % de la population du Kenya aux 70 000 agriculteurs bantuphones Pokomo et aux dizaines de milliers colons kikuyu installés ces dernières décennies.

Dans ces deux régions du Kenya, ces violences résurgentes ont des causes à la fois économiques, politiques et ethniques. Nous sommes en effet en présence d'une rivalité classique existant entre nomades et sédentaires pour les pâturages et les ressources en eau. De plus, dans ces zones peuplées par de petites ethnies pastorales éparpillées sur de vastes territoires, l'installation concentrée d'agriculteurs sur des zones fertiles peut faire basculer la majorité politique d'une circonscription, ce qui fait que les indigènes se font à la fois voler leur terre par des étrangers qui, de plus, les dominent politiquement en raison de l'ethno-mathématique électorale.

Le cas du Sahel est emblématique. Cette immense bande de terre qui est d'abord une zone contact entre la civilisation des greniers et celle du nomadisme pastoral, ne forme pas une frontière climatique et géographique nette entre l'Afrique « blanche » et l'Afrique « noire », mais un espace de transition entre ces deux mondes. Il couvre dix pays en s'étendant sur plus de 3 000 000 de kilomètres carrés ; sa forme est celle d'un couloir dont les deux extrémités ouest et est sont l'Atlantique et la mer Rouge. Monde de contacts traditionnellement ouvert mais aujourd'hui cloisonné par des frontières artificielles, le Sahel vit se succéder de grands empires (Ghana, Mali, Songhay, etc.) qui contrôlaient les voies méridionales du commerce transsaharien. L'ensemble sahélien est un monde écologiquement fragile avec une faible pluviométrie concentrée sur les mois de juin-juillet à septembre-octobre. La période des plus fortes chaleurs s'étend de mars à avril et jusqu'en juillet. Le Sahel est composé de zones pastorales au nord et de zones agricoles au sud, vers le fleuve Niger et le lac Tchad.

Nous avons vu, dans les passages consacrés au Mali, que tout le long de ce véritable Rift racial, populations sudistes et nordistes sont en rivalité pour le contrôle des zones intermédiaires situées entre le désert du nord et les savanes du sud. Basé sur la transhumance des troupeaux, le mode de vie des nordistes a pour impérieuse nécessité la liberté d'accès au fleuve.

Aujourd'hui, toute la région connaît une véritable explosion démographique, d'où un phénomène d'extension des terres arables aux dépens des pâturages et une surexploitation des puits. La croissance démographique y est supérieure à 3 %, résultat d'une fécondité très élevée (4,5 enfants par femme au Soudan et 7,1 au Niger). Or, en 2040, cette région fragile et aux ressources plus que limitées devra faire vivre plus de 150 millions d'habitants.

Un constat lucide

« En 1980, la Chine comptait près de 1 milliard d'être humains, mais elle a décidé de

maîtriser sa croissance démographique (simultanément, elle s’est ouverte au monde). Son revenu annuel moyen par habitant est passé en trente ans, de 300 dollars à près de 7000 dollars. Dans le même temps, l’Inde s’est refusée à instaurer un contrôle des naissances sérieux. En 1980, le revenu annuel d’un Indien était au même niveau que celui d’un Chinois.

Le revenu annuel de chaque Indien n’est, en 2014, que de 1600 dollars, moins du quart de celui d’un Chinois (...). L’Afrique sub-saharienne aura d’ici à quinze ans, le même problème que l’Inde. Même si elle se développe au rythme annuel de 5 %, son économie ne permettra pas d’éduquer et de soigner un demi-milliard d’être humains de plus, et ses infrastructures ne pourront pas faire face à un accroissement démographique aussi important.

Laisser (l’Afrique) subir sans intervention une croissance démographique presque aussi élevée que la croissance économique est irresponsable, voire suicidaire. Trop d’Africains (...) pensent qu’une démographie généreuse est

un don de Dieu (...) » (Béchir Ben Yamed, *Jeune Afrique,* 6 juillet 2014).

---

97. « Dès que le taux de croissance démographique est égal ou supérieur au taux de croissance économique, on le sait bien maintenant, le fameux « développement » devient impossible. Un exemple : si la France avait conservé sa fécondité du XVIIIe siècle, elle aurait aujourd'hui 437 millions d'habitants ! » (Michel Jobert).

98. Rapport annuel 2014 du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) du 18 novembre 2014.

99. Pour sa part, le pape François a déclaré le 19 janvier 2015 : « Certains pensent, excusez-moi du terme, que pour être de bons catholiques, il ne faut pas se comporter comme des lapins, mais ce n'est pas le cas.»

100. *Unicef, Afrique/Génération 2030*, août 2014, 68 pages.

101. *Banque mondiale* (rapport de décembre 2002) et *Banque africaine de développement* (BAD), avril 2008.

102. En 2011, le danger vint d'Australie où la forte sécheresse et les catastrophiques inondations ayant fait chuter de moitié la production de blé, le pays ne fut en mesure de fournir que la moitié des 24 millions de tonnes qu'il prévoyait de mettre sur le marché.

103. « Il est plus simple de profiter de la disponibilité de produits alimentaires à bas prix sur le marché mondial pour nourrir au meilleur prix des populations urbaines qui peuvent faire tomber un régime que de se soucier d'engager de difficiles et incertains processus de modernisation pour des paysans perdus au fond de la brousse. Ces logiques condamnent aussi les populations rurales dont l'activité est soumise à la concurrence d'agricultures mécanisées extrêmement performantes, à une économie de subsistance, au bord de la misère » (Michailof, 2010).

CHAPITRE II

Redéfinir la question de l'État à partir de la réalité ethnique

Dans les pays de l'hémisphère Nord, les sociétés sont individualistes ; la vie politique y repose sur des convictions communes et sur des programmes politiques transcendant les différences culturelles ou sociales. L'addition des suffrages individuels y fonde la légitimité politique. Dans les Afriques, les sociétés sont communautaires, hiérarchisées et solidaires. L'idée de Nation y est donc différente, car l'ordre social n'y repose pas sur des individus mais sur les groupes. Le principe démocratique du « one man, one vote » y conduit donc dans une impasse car, comme le dit Jean Ping[104]: « Trop souvent les élections en Afrique se sont malheureusement transformées en simples recensements ethniques ». Voilà pourquoi un divorce s'est produit entre la nation « charnelle », l'ethnie, et la nation juridique importée, l'État.

La question de la redéfinition de l'État, de la place des ethnies dans la société, constitue donc le principal problème politique et institutionnel que l'Afrique doit résoudre. Mais, pour cela, il ne faut évidemment pas commencer par nier la réalité ethnique car, comme l'a également fait remarquer Jean Ping, « chacun sait que c'est

l'ethnicité qui constitue l'élément le plus important dans les conflits internes en Afrique ».[105]

Or, depuis la période de la lutte pour les indépendances, l'africanisme français qui est devenu une discipline militante passée sous le contrôle d'une coterie issue de l'école marxiste, puis post-marxiste, a décidé de bannir le fait ethnique car jugé trop étranger à la conception matérialiste de l'histoire. La nécessité de dépasser l'apparence des événements imposait, selon eux, de raisonner en termes de « conditions objectives », de « contradictions », de « classes sociales » « d'exploités », etc.[106]

Certains africanistes (Chrétien, 1981 et Amselle, 1985), vont même jusqu'à soutenir que les ethnies ont une origine coloniale, théorie qui sous-entend que les peuples africains ont donc tout reçu des colonisateurs, jusqu'à leur nom et leur identité[107]. Une telle opinion qui revient à demander si les Tutsi et les Hutu au Rwanda, les Darod et les Saab en Somalie, les Sotho et les Xhosa en Afrique du Sud, les Ovimbundu et les Kongo en Angola, les Kru et les Mano au Liberia, les Temné et les Mendé en Sierra Leone, les Baoulé et les Bété en Côte d'Ivoire etc., existaient ou non quand les Européens occupèrent le continent à la fin du XIXe siècle, fut quasi exclusive et est encore très majoritairement dominante au sein de l'africanisme français.

Jean-Pierre Chrétien était tout à fait clair à ce sujet quand il affirmait que :

« L'ethnicité se réfère moins à des traditions locales qu'à des fantasmes plaqués par l'ethnographie occidentale sur le monde dit coutumier » (Chrétien, 1985) [108].

Or, comme l'a remarqué avec justesse Axel Eric Augé :

> « (…) l'idée de l'invention de l'ethnicité semble pour le moins simpliste en considérant que les ethnies auraient attendu le

> colonialisme pour se reconnaître différentes culturellement. (…) En somme, les Africains étaient une masse indifférenciée et attendaient les Européens pour ressentir des phénomènes identitaires ! » (Augé, 2008 : 61).

Détenant le monopole de l'accès aux revues africanistes françaises et pratiquant l'endogamie du recrutement dans les instituts de recherche et dans les universités dans lesquelles était et est toujours enseignée l'histoire de l'Afrique, ils formatèrent des générations entières d'étudiants[109]. Cependant, en dépit de leur influence, la thèse de l'origine coloniale des ethnies africaines n'a pas prospéré. Balayée par les faits, elle ne présente plus aujourd'hui qu'un intérêt, celui d'être une sorte de butte témoin de la pensée post-marxiste des années 1968.

Il a en effet été clairement démontré que l'histoire ancienne de l'Afrique est d'abord celle de ses peuples, donc de ses ethnies, et que toutes les constructions étatiques précoloniales furent à base ethnique. Certes, l'ethnie n'explique pas tout, et loin de là, mais rien ne peut être expliqué sans elle. Même l'histoire contemporaine de l'Afrique s'écrit autour des ethnies, comme l'actualité le montre quotidiennement, et de manière souvent dramatique, de la Côte d'Ivoire au Soudan, du Tchad au Rwanda, du Kenya à la RDC et du Mali au Mozambique.

Nulle part, en Afrique, il n'est donc plus question de refuser de reconnaître l'existence des ethnies, puisqu'elles constituent partout le soubassement même de la vie politique. Sauf au Rwanda où la question Hutu-Tutsi est le fond de tous les problèmes, mais où les dirigeants tutsi ont décrété que les ethnies n'existent plus. Quiconque y conteste ce postulat est emprisonné pour *« divisionnisme ethnique »* car, selon l'idéologie officielle, les ethnies étant une création coloniale, le génocide de 1994 est donc le

produit de la colonisation ; dans ces conditions, quiconque parle d'ethnies est un complice des génocideurs[110].

Le charabia de Catherine Coquery-Vidrovitch

Selon Catherine Coquery-Vidrovitch, l'un des chefs de file de la curieuse école africaniste française, ce fut durant la période coloniale que : « (…) l'ethnie fut largement fabriquée (je souligne) à des fins de contrôle, non seulement administratif et politique, mais aussi religieux » (Coquery-Vidrovitch, 1985).

Cette phrase est une parfaite illustration de la pensée totalitaire, car elle affirme deux points sans les démontrer :

1. L'ethnie fut « fabriquée » par la colonisation[111].
2. Cette fabrication avait pour but de contrôler la population au triple plan « administratif », « politique » et « aussi religieux ».

Si nous interprétons le « largement » de Catherine Coquery-Vidrovitch, nous pourrions dire que, selon elle, environ 75 % des ethnies africaines furent « fabriquées » par les colonisateurs. En d'autres termes, sur les plus ou moins 1500 ethnies identifiées en Afrique, 1000 auraient été « fabriquées » par les Français, les Britanniques, les Belges, les Portugais ou les Allemands, ce qui est une proposition d'une sidérante absurdité car Catherine Coquery-Vidrovitch serait bien incapable de nous en donner la liste…

Quelques années plus tard, ayant peut-être pris conscience de l'inanité de sa théorie, elle révisa sa pensée en écrivant que quand la colonisation ne créa pas les ethnies, elle en figea l'évolution :

« (...) l'ethnographie coloniale fut trop contente de figer ces réalités mouvantes à l'intérieur de territoires stables, propres à faciliter dénombrements, levée de l'impôt et recrutements de travailleurs : les «ethnies» devinrent « tribus » - ce qui permettait doublement d'évacuer l'idée de « nation », domaine réservé de l'État occidental. D'autre part, le rejet du monde blanc incita les Africains à entrer dans ce jeu : l'oppression favorisa la quête désespérée d'un ré enracinement identitaire ; le sentiment ethnique devint revendication de leur différence ; il se rigidifia, voire s'inventa comme autonome et ancien.» (Coquery-Vidrovitch, *Le Monde Diplomatique*, juillet 1994).

Si ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, le moins que nous pouvons dire à la lecture de ces lignes alambiquées est que la pensée de Catherine Coquery-Vidrovitch semble particulièrement confuse. Outre que nous sommes en présence d'un charabia pseudo scientifique, Catherine Coquery-Vidrovitch est là encore incapable, et pour cause, de donner la liste des ethnies en question.

Ni Catherine Coquery-Vidrovitch, ni Jean-Pierre Chrétien ne font une démonstration car c'est une théorie qu'ils avancent ; une théorie qu'ils sont d'ailleurs bien incapables de fonder, mais qui est acceptée, car elle est ancrée sur le paradigme de la culpabilité européenne mis en évidence plus loin page 163 et suivantes. En effet, si les ethnies sont une création coloniale, et comme les problèmes africains sont essentiellement d'ordre ethnique, les drames que connaît le continent ont donc été provoqués par la colonisation. CQFD !

Ce postulat qui constitue un autre exemple archétypique d'enfermement doctrinal a été reformulé par J. L Amselle, Directeur d'études à l'EHESS et rédacteur en chef des *Cahiers d'études*

africaines, qui, ces dernières années, semble avoir pris le relais d'un Jean-Pierre Chrétien doctrinalement épuisé et d'une Catherine Coquery-Vidrovitch dépassée par les évidences de l'actualité ethnique africaine. Comme les événements ne sont pas avares de ces drames ethniques qui ne peuvent être niés en raison de leur contemporanéité immédiatement observable, Jean Loup Amselle biaise en affirmant que de tels problèmes n'existaient pas dans l'Afrique d'avant les Blancs, car ce furent évidemment les colonisateurs qui les y introduisirent ; à telle enseigne que :

> *« (…*) l'on est en droit de se demander si les caractéristiques tribales imputées à l'Afrique ne sont pas de véritables projections de l'Europe sur les sociétés exotiques, projection destinée à conforter, par purification ou élimination, sa propre identité. Cette projection de l'Europe, réalisée au moment de la colonisation, n'aura d'ailleurs pas été sans effet, puisqu'elle a contribué à façonner les ethnies de ce continent, à les durcir, de sorte que lorsque le colonisateur s'est retiré, ces nouvelles formes tribales se sont lancées à l'assaut des appareils d'*É*tat africains. Ce tribalisme colonial (…) a donc constitué une véritable bombe à retardement, bombe à retardement dont les effets se font encore sentir au Liberia, en Sierra Leone, au Soudan, en Ethiopie et en Erythrée, au Rwanda et dans les deux Congos *»* (Amselle, 2002 : 49).

Acculé à donner des exemples à l'appui de son postulat, J. L. Amselle s'égare, car le Liberia et l'Ethiopie n'ont pas connu la colonisation[112]. Quant aux autres, ils relèvent de la plus évidente absurdité. En effet, si nous suivons Amselle, ce serait la colonisation qui aurait créé les Temné et les Mendé en Sierra Leone, les Dinka et les Nuer au Soudan, les Tutsi, les Hutu et les Twa au Rwanda, les Mbochi et les Bakongo au Congo Brazzaville ou encore les Luba et les Mongo en RDC…

Le fond du problème est que Jean-Pierre Chrétien, Catherine Coquery-Vidrovitch et Jean-Loup Amselle appartiennent à la génération des vétérans de la lutte anti coloniale et que leur pensée, étroitement datée, est prisonnière de ce contexte aujourd'hui obsolète.

L'on aurait donc pu penser qu'un demi-siècle après les indépendances, le réel était désormais davantage pris en compte par la nouvelle génération africaniste. Hélas, les tragiques événements de Côte d'Ivoire au début de l'année 2011 furent l'occasion de constater que l'aveuglement idéologique a encore un bel avenir chez les africanistes français.

Dans la livraison du quotidien *Le Monde* en date du mercredi 19 janvier 2011, trente-huit « africanistes »[113], dont vingt-trois Français, signaient ainsi un manifeste proprement ahurissant dans lequel ils écrivaient :

> « Le souci d'une analyse rigoureuse (nous soulignons) nous conduit à reconnaître qu'il n'y a pas en Côte d'Ivoire, de haine atavique entre prétendus groupes ethniques ennemis, ni même entre autochtones et allogènes, entre sudistes et nordistes, encore moins entre chrétiens et musulmans (…) la Côte d'Ivoire est un melting-pot transethnique, cosmopolite et pluriconfessionnel ».

Nous voilà donc rassurés, car c'est au terme « d'une analyse rigoureuse », sous-entendu relevant de la méthode expérimentale, donc de l'observation comparative, de la statistique, de la critique etc., que les auteurs de ces lignes s'estimaient fondés à affirmer que les affrontements qui ensanglantèrent la Côte d'Ivoire à partir de 1994 n'étaient pas à base ethnique, que les résultats des scrutins électoraux qui traduisirent la réalité ethnique du pays n'étaient qu'un mirage, que l'opposition nord-sud n'était qu'un fantasme et que des fontaines « du *melting-pot* transethnique, cosmopolite et

pluriconfessionnel » coulaient le lait et le miel de la fraternité. Rarement le réel aura été nié avec une telle obstination et pour tout dire avec un tel aveuglement. Le tout sous couvert d'une prétendue « analyse rigoureuse ». Les signataires de ce curieux texte nageaient également en pleine incohérence. Aveuglés par leur croyance quasi religieuse, ils n'avaient même pas conscience de leurs contradictions, puisqu'ils soutenaient en effet à la fois une thèse et son contraire en finissant par reconnaître à la fin de ce curieux article-manifeste que le problème ivoirien est bien ethnique :

> « Le régime Gbagbo (…) a une conception ethnocentriste : seuls les membres issus de groupes ethniques originaire du sud ivoirien ont droit au chapitre (...) ».

Au terme d'une démarche digne de Lyssenko, les « africanistes » signataires tombaient enfin le masque en se déclarant clairement partisans d'Alassane Ouattara. Ils en avaient certes le droit, mais ils n'avaient plus alors aucune légitimité à se prévaloir de leur statut de chercheurs, puisqu'ils s'exprimaient en réalité comme de simples militants :

> « A l'autre bord (celui d'Alassane Ouattara - notre note) prévaut une conception républicaine de la citoyenneté, fondée sur le droit du sol et l'égalité de tous les Ivoiriens »

La boucle était donc bouclée. Les idéologues de la gauche universaliste négatrice des enracinements, donc des ethnies, s'étaient ainsi ralliés à Alassane Ouattara, l'« homme du FMI et de la Banque mondiale », ralliement qui s'était curieusement opéré au nom de la négation de la réalité ethnique… Cette convergence entre les deux universalismes, celui de la gauche anti raciste et celui du

mondialisme de la finance, illustre la grande misère de l'africanisme français, pour ne pas dire son naufrage…[114].

J. P. Chrétien, Catherine Coquery-Vidrovitch, Jean Loup Amselle, Elikia M'Bokolo et leurs disciples, portent donc une lourde responsabilité politique pour avoir imposé cette « amnésie ethnique », selon la formule de René Lemarchand (1992), qui interdit à l'Afrique toute véritable remise en question.

Au lendemain des indépendances, alors que la construction de l'État passait nécessairement par la reconnaissance des ethnies, ces idéologues mirent en effet l'interdit sur cette question et ils allèrent jusqu'à embrouiller les définitions en employant « ethnie » et « tribu » comme des synonymes, ce qu'ils ne sont pas[115].

Le glissement sémantique imposé par le « politiquement correct » fit que « tribu » est aujourd'hui devenu péjoratif et c'est pourquoi l'on emploie désormais « ethnie » mot considéré comme plus gratifiant et porteur de valeurs positives. Or, il s'agit là de l'emploi abusif et injustifié d'un mot pour un autre, qui contribue à brouiller la compréhension du public. En effet, l'ethnie est un ensemble agglomérant à caractère culturel et linguistique englobant de nombreuses tribus et une multitude de clans. Contrairement à ce qui est couramment et faussement affirmé, l'ethnisme n'est donc pas la division, mais tout au contraire le fédérateur naturel du tribalisme qui, lui, peut être émiettement.

La démocratie fondée sur le principe du « one man, one vote » repose sur l'addition d'expressions politiques individuelles, et c'est pourquoi elle fait régulièrement perdre de vue l'appartenance ethnique au profit du plus petit commun dénominateur qui est la tribu ou même le clan. En définitive, en Afrique, la démocratie fait éclater l'ethnie, élément fédérateur et même coagulateur des identités tribales ou claniques au profit de la tribu, élément désagrégateur. Voilà le cœur du vrai problème africain qui est politique et institutionnel.

Dans ces conditions, comment prétendre régler la question de l'État en Afrique quand les réalités sociopolitiques composant les pays (ethnies, tribus et clans) sont niées jusqu'à l'absurde par ceux qui sont présentés dans les médias comme les « spécialistes » de ce continent ?

Un retour en arrière permettra de mieux poser la question. Durant trois décennies, de 1960 – 1990, la priorité fut donnée à la constitution ou au renforcement des États-nations. Comme il leur fallut alors brûler les étapes, les États africains nés de la décolonisation empruntèrent le « raccourci autoritaire » et c'est pourquoi, en règle générale, le parti unique s'identifia à l'État qui était à créer. Les particularismes ethniques furent alors combattus car ils étaient vus comme des ferments potentiels de division et d'affaiblissement de l'édifice étatique en gestation. La contradiction était totale car, dans la réalité, une ethnie, et parfois même une tribu ou même un clan, quand ce ne fut pas un lignage, accapara le pouvoir, s'identifiant ainsi au parti unique, donc à l'État, tandis que les composantes qui en étaient exclues s'y opposèrent régulièrement.

Cette idée domina durant toute la période de la « guerre froide », laquelle correspondit malheureusement pour l'Afrique à la période de ses indépendances. La priorité pour les deux blocs étant alors de maintenir leurs positions africaines, le *statu quo* politique fut donc privilégié avec l'acceptation à des régimes forts sur lesquels ils pouvaient s'appuyer.

Après la fin de la « guerre froide » l'Afrique ne fut plus un enjeu géostratégique et les échecs de trente années d'indépendances apparurent alors au grand jour, car, plus personne n'avait intérêt à les masquer. La question du pouvoir fut alors posée et en 1990, lors de la Conférence franco-africaine de La Baule, le président François Mitterrand déclara que l'Afrique indépendante avait échoué par

déficit de démocratie. Les échecs de l'Afrique avaient donc une explication : le « déficit de démocratie ».

L'Afrique subit ensuite un véritable « diktat démocratique » qui entraîna certes la fin du régime de parti unique, ou du moins sa redéfinition, mais qui engendra d'abord le chaos. Le placage démocratique se traduisit en effet par une multiplication des crises dans l'ensemble du continent et bientôt, l'« oukase démocratique » apparut comme une catastrophe. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement, car non seulement le postulat démocratique ne contenait pas de levain étatique, mais encore il était porteur de ferments d'anarchie pour ne pas dire de dislocation.

Aucun État de par le monde n'a en effet été créé par la démocratie. Que l'on y songe bien : ce ne fut pas la démocratie qui permit la constitution des États-nations d'Europe, mais la force, la ruse, la volonté et peut-être d'abord la durée. Ce ne fut qu'après, longtemps après leur naissance, que la démocratie y fut introduite. Et encore, le mouvement ne fut pas évident ; il fallut les bouleversements révolutionnaires français étendus à une Europe mise à feu et à sang pour renverser le vieil ordre aristocratique. Ce ne fut pas le préalable démocratique qui forgea l'unité italienne, mais les armées françaises envoyées par l'empereur Napoléon III. Ce ne fut pas non plus l'idéal démocratique qui permit la réalisation de l'unité allemande, mais l'énergie prussienne canalisée par le chancelier Bismarck et la victoire militaire de 1870 remportée sur la France. Les États-Unis d'Amérique eux-mêmes ne sont pas nés de la démocratie, c'est-à-dire du consensus, mais de la guerre. Originellement, ils étaient en effet une colonie anglaise qui forgea son destin dans les combats menés contre sa métropole.

Face aux bouleversements politiques et même aux drames qu'ils avaient engendrés et même provoqués en obligeant l'Afrique à renoncer au parti unique pour adopter sans aménagement le système démocratique individualiste, les pays du Nord furent désemparés.

Le révélateur du drame qui les tétanisa fut la Somalie déchirée par une atroce guerre tribale, clanique et lignagère. Pour tenter d'y mettre un terme, ils inventèrent alors la notion d'« ingérence humanitaire », sorte de néo colonialisme des « gentils ». Cette doctrine repose en effet sur les « bons sentiments » des démocrates nantis des pays industrialisés. Elle fut imposée aux opinions publiques par un véritable « matraquage » médiatique basé sur des images choc. Elle fut relayée par les hommes politiques des pays industrialisés qui eurent peur de se voir taxés de froideur de sentiments et qui se firent les suivistes empressés et zélés d'une campagne organisée par l'alliance d'un tiers-mondisme moribond et de l'industrie nord-américaine de l'agroalimentaire, qui y vit un moyen d'écouler à bon compte, et en soignant une image souvent écornée, le contenu de silos engorgés…

Les conséquences de cette politique furent calamiteuses car, non seulement l'« ingérence humanitaire » ne régla aucune des causes profondes des crises qu'elle était censée « traiter », mais encore elle les entretint, comme en Afrique centrale par exemple.

Cette doctrine totalement déconnectée des réalités, aveugle, sans discernement et même absurde, fut à certains égards criminelle car elle provoqua un nouveau traumatisme culturel, à la fois profond et durable. En effet, une fois de plus, au nom d'une morale supposée « universelle », les pays industrialisés du Nord, désarmés par les mythes incapacitants et le paradigme de la culpabilisation empêchèrent les équilibres africains de se réaliser.

La question de l'État se reposa alors avec force car les modèles étatiques inspirés par les colonisateurs étaient en décalage par rapport aux réalités africaines. Ils ne permettaient en effet pas aux différents groupes ethniques de cohabiter dans une harmonie sociale intégrant les notions contradictoires d'unité de destin et de respect des différences. D'autant plus que les frontières post-coloniales

avaient souvent divisé des peuples ou au contraire condamné à vivre ensemble des populations qui n'avaient jamais eu de destin commun. Bâtis à l'intérieur de frontières artificielles, les États post-coloniaux ne sont ainsi le plus souvent que des coquilles juridiques vides ne coïncidant pas avec les patries charnelles qui fondent les véritables enracinements humains. De plus, comme nous l'avons dit, la transposition pure et simple des institutions politiques occidentales provoqua souvent le chaos car, en Afrique où l'autorité ne se partage pas, elle se fit sans qu'auparavant il ait été réfléchi à la création de contre-pouvoirs et au mode de représentation et d'association au pouvoir des peuples minoritaires, condamnés par la mathématique électorale démocratique, à être pour l'éternité écartés du pouvoir et de ses « avantages ».

Le problème politique africain se résume donc à une grande question : comment éviter que les peuples les plus prolifiques soient automatiquement détenteurs d'un pouvoir issu de l'addition des suffrages ? Tant qu'une réponse n'aura pas été donnée à cette question, les États africains seront perçus comme des corps étrangers prédateurs par une large partie de leurs propres « citoyens ». Les États issus de la décolonisation n'ont en effet pas réussi à inventer un moyen de représentation ou d'association des peuples minoritaires. Ecartés du pouvoir, ces derniers n'ont alors le choix qu'entre la soumission ou la révolte, deux notions peu porteuses de potentialités fusionnelles nationales.

La solution existe. Elle réside dans un système dans lequel la représentation irait d'abord aux groupes[116] et non plus seulement aux individus, le principe constitutionnel de base étant alors celui de l'égalité des ethnies et de leur représentation, quel que soit leur poids démographique, donc électoral.

Dans ce type d'organisation, l'Etat-nation de type européen serait remplacé par l'État-ethnique avec « présidence tournante », le chef de l'État étant officiellement élu ou désigné par son ethnie au

terme d'un débat interne et pour un mandat unique (Mwayila Tshiyembe, 2001 : 70-71).

Deux problèmes se posent cependant :

1. Les ethnies les plus nombreuses peuvent-elles accepter de renoncer à un pouvoir fondé sur le « *One man, one vote* » qui leur garantit pour l'éternité une rente de situation tirée de leur démographie dominante et cela, pour adopter le principe de « un peuple (une ethnie), une voix » qui le leur ferait perdre ?

2. Les gardiens européens du dogme démocratique pourront-ils accepter cette révolution culturelle sapant les fondements de leur propre philosophie politique ?

Dans tous les modèles proposés ou plus exactement imposés à l'Afrique, c'est toujours l'économie qui est mise en avant. Or, nous avons montré que les vrais problèmes du continent ne sont pas d'abord économiques.

La politique de spoliation et d'expulsion des fermiers blancs du Zimbabwe éclaire très exactement mon propos. Contrairement à ce qui a été dit dans la presse du monde industrialisé, le président Mugabe n'était pas « fou » quand il expulsa les fermiers blancs, mais l'économie n'était pas sa priorité. Si cela avait été le cas, il aurait au contraire ménagé les fermiers, car il n'a jamais ignoré qu'en confisquant leurs terres, il allait ruiner son pays. Mieux que quiconque, il savait qu'au Zimbabwe l'espace ne manque pas et que les fermes blanches assuraient 95 % des productions industrielles d'exportation et 80 % des productions vivrières.

En confisquant les terres appartenant aux Blancs, il n'ignorait pas que le Zimbabwe, exportateur agricole allait se transformer en pays incapable de nourrir sa population. Il s'est pourtant obstiné, provoquant l'incompréhension des observateurs

« occidentaux » qui raisonnaient en « Européens » car, en se réappropriant la terre, il a agi en chef africain adulé sur tout le continent.[117] Nous sommes là face à une autre grande réalité qui est la différence Afrique-Europe.

---

104. Ancien directeur de la Commission de l'Union africaine.

105. Il arrive que le phénomène ethnique s'exprime parfois moins territorialement en raison des migrations et de l'urbanisation. Cependant, il subsiste fortement sous la forme de l'appartenance car les villes ne sont pas devenues des creusets ethniques.

106. Puis l'ethnie a été niée au nom du refus des différences et des enracinements découlant de l'idéologie universaliste du «village-terre».

107. Sur les plus ou moins 1500 ethnies africaines, une dizaine ressort effectivement de ce cas quand, par souci administratif, le colonisateur regroupa sous un seul vocable, parfois un acronyme, plusieurs clans ou tribus divisés. Mais, dans la quasi-totalité des cas, et il importe de le souligner, ces ensembles étaient apparentés.

108. Pour René Lemarchand : « (...) le problème avec J.-P. Chrétien est que l'on ne sait jamais très bien où finit le plaidoyer et où commence l'analyse scientifique; où se situe l'exhortation, la vindicte ou l'affirmation gratuite (...) et où s'amorce le discours de l'historien-politiste ». (Lemarchand, 1990 : 242).

109. Ce qui explique largement les erreurs politiques françaises en Afrique. Une fois les « anciens » connaisseurs partis en retraite, la gestion des affaires africaines, tant au Ministère de la Coopération qu'à celui des Affaires étrangères, fut en effet confiée à de jeunes fonctionnaires nourris des postulats de J.P Chrétien.

110. Cette insolite démarche s'explique dans la mesure où nombre de membres des cercles dirigeants tutsi actuellement au pouvoir au Rwanda furent des élèves de Jean-Pierre Chrétien quand ce dernier était professeur à l'Ecole normale supérieure de Bujumbura, puis à l'Université du Burundi.

111. La seule pondération à cette affirmation aussi sidérante que radicale est la mention « largement ».

112. A moins de prétendre qu'en Ethiopie, ce furent les Italiens qui, de 1935 – 1941, créèrent les Amhara, les Oromo ou encore les Somali… A ce compte là, Amselle pourrait également soutenir que la question bretonne a été créée par l'occupant allemand entre 1940 et 1944…

113. Parmi les signataires, on relève sans étonnement les noms de Jean-Loup Amselle et d'Elikia M'Bokolo de l'EHESS, ou encore celui de Jean-François Bayart du CNRS, auteur de *L'illusion identitaire* (Fayard, 1996) et pour lequel « il n'y a pas d'identité française ». Georges Balandier, alors âgé de quatre-vingt onze ans, fut curieusement associé à ce texte, alors que ses travaux, notamment ceux consacrés à la Côte d'Ivoire portent précisément sur les sociétés traditionnelles, donc sur les ethnies.

114. Les paragraphes qui précèdent sont repris de mon livre *God Bless Africa*.

115. Pour les définitions des termes ethnie, tribu, clan, lignage, voir en annexe, page 187.

116. L'interminable conflit du Burundi a trouvé une solution avec la prise en compte du fait ethnique jusque là obstinément nié. La sortie de guerre s'est faite parce qu'il a enfin été reconnu que l'existence des ethnies était bien à la base de la guerre. L'accord de l'année 2000 repose sur une représentation équitable des 15 % de Tutsi et des 85 % de Hutu.

117. Le 30 janvier 2015, réunis à Addis Abeba les chefs d'État et de gouvernement africains ont désigné Robert Mugabe comme président de l'Union africaine.

CHAPITRE III

Libérer l'Afrique du credo de sa victimisation et l'Europe de celui de sa culpabilisation.

Près de 75 ans après les indépendances, le credo de la victimisation entretient l'Afrique dans l'idée que ses maux actuels ont pour origine l'esclavage et la colonisation, cependant que les litanies de sa prétendue culpabilité font croire à l'Europe qu'elle a pillé le continent. Ce double postulat fondé sur des connaissances scientifiquement obsolètes[118] permet d'exiger le versement d'une sorte de rente victimaire, comme l'a bien exprimé Peter Enaharo qui est un journaliste nigérian :

> « Nous sommes devenus experts à éveiller la conscience de nos anciens maîtres coloniaux. Parlons net, nous avons exercé un chantage infernal sur l'Europe occidentale. C'est un procédé tellement merveilleux pour se procurer l'aide étrangère (...). Le temps est venu pour l'Afrique de devenir adulte ».

Au mois de septembre 2001, lors de la Conférence mondiale contre le racisme tenue à Durban, les chefs d'État africains se complurent dans le paradigme de la victimisation, demandant des réparations aux anciens États esclavagistes européens[119].

Quand une partie de l'Afrique vendait l'autre partie aux négriers européens

Le poids des souffrances passées, les traumatismes de la mémoire collective et la pugnacité des groupes de pression, ont fait de l'esclavage,

devenu « crime contre l'humanité » depuis la Loi Taubira de 2001[120], un sujet à la fois hautement passionnel et explosif. Or, deux points doivent immédiatement être mis en évidence :

1. L'esclavage, n'a pas été introduit sur le continent africain par les Européens, Fernand Braudel nous ayant en effet appris que « la Traite négrière ne fut pas une invention diabolique de l'Europe ». Il fallut cependant attendre les années 2000 pour que le rôle de certains Africains soit clairement mis en évidence car :

> « (…) les captifs qui n'apparaissaient pas par enchantement sur les sites de traite, étaient « produits », transportés, parqués et estimés par des négriers noirs. » (Pétré-Grenouilleau, 2004 : 128)

2. La réalité de la Traite, est que ce furent des Noirs qui vendaient leurs « frères » aux négriers européens. A la fin du siècle dernier, une prise de conscience sembla apparaître, à preuve le numéro du 28 juillet 1998 de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, dans lequel il était écrit que certains descendants d'esclaves commençaient, dans les Antilles françaises, à reconnaître cette vérité et, sous le titre choc : « Nous n'avons rien à voir avec des gens qui nous ont vendus. », le journal publiait les lignes suivantes :

> « A l'heure où les Africains demandent aux Européens des réparations pour leurs responsabilités dans la vente d'esclaves, les Antillais veulent demander des comptes aux Africains : « L'Afrique a vendu ses enfants », accusent-ils. (...) Il apparaît en effet que les Martiniquais ont, pour la première fois, besoin de poser des questions sur cette Afrique mère, de lui en vouloir ouvertement, de crever l'abcès. »

La Traite ne fut possible que parce que des Noirs capturaient d'autres Noirs pour les vendre aux négriers[121]. À l'exception des *pombeiros* qui étaient des métis de Noirs et de Portugais et qui n'opéraient qu'en Angola, les Européens ne pénétraient jamais à l'intérieur du continent. Ils n'étaient donc guère en mesure de jouer un rôle actif dans les deux phases essentielles du « commerce d'ébène » : la capture, puis l'acheminement des esclaves vers la côte qui, toutes deux, étaient en totalité contrôlées par des Africains.

Seule une poignée de Blancs vivait retranchée dans une quarantaine de forts côtiers, échelonnés du Sénégal à l'Angola, occupés à titre précaire et à l'intérieur desquels ils survivaient, tentant d'échapper au *vomito negro,* la terrible fièvre jaune, à la malaria ou aux autres maladies qui faisaient des coupes sombres dans leurs rangs ; ils y attendaient de leurs partenaires africains la livraison des captifs qu'eux-mêmes avaient faits ou qu'ils avaient achetés à des intermédiaires.

La traite des esclaves était organisée par des États esclavagistes africains qui savaient raréfier ou réguler le « produit » en fonction de la demande. Des profondeurs du continent jusqu'au littoral, de véritables réseaux de distribution existaient, avec péages, versements de taxes, plaques et marchés aux esclaves situés à l'intérieur des terres, loin des forts côtiers abritant les Blancs[122]. Ce commerce était une source considérable de bénéfices et de puissance pour ceux des Africains qui étaient les associés et les fournisseurs des négriers européens (Renault et Daget, 1985:87).

De la mosaïque des États ouest-africains, la plupart, pour ne pas dire tous, étaient esclavagistes. Quatre des plus grands royaumes côtiers durent ainsi leur fortune et leur développement au commerce des esclaves : Bénin, Ashanti, Oyo et Abomey ou Dahomey (Obichere, 1978:5-20 et Law, 1989 : 45-68).

Dans ce dernier royaume, les captifs étaient vendus sur une vingtaine de marchés quotidiens qui existaient déjà lors des premières explorations européennes aux XVIe-XVIIe siècles et qui étaient encore en activité au XIXe siècle (Obichere, 1978).

Comme l'a montré Hugh Thomas (2006), certains de ces États esclavagistes connurent une prospérité remarquable. Tegbessou, le roi d'Abomey (ou Dahomey) qui régnait vers 1750 et qui vendait chaque année plus de 9000 esclaves aux négriers, avait des revenus bien supérieurs à ceux des armateurs nantais et quatre à cinq fois plus élevés que ceux des riches propriétaires terriens d'Angleterre.

Les acheteurs Européens avaient deux méthodes pour se procurer des esclaves auprès de leurs pourvoyeurs africains :

- La première était fixe, connue sous le nom d'« usine ». Elle consistait en implantations côtières dans lesquelles les captifs étaient rassemblés par les

esclavagistes africains. Les navires y relâchaient régulièrement pour embarquer leur cargaison humaine à destination des Amériques.

- La seconde était mobile. Il s'agissait d'une sorte de cabotage le long des rivages africains, durant lequel les navires remplissaient peu à peu leurs cales avec les malheureux achetés à la côte.

Une fois leur « marchandise » humaine achetée, les navires prenaient le plus rapidement possible la direction des Amériques par le « passage du milieu », c'est-à-dire par la route directe dont les vents porteurs permettaient de traverser l'océan Atlantique en un temps record, à partir du golfe de Guinée[123].

Tout le système de la traite « était, en dernier ressort, sous contrôle africain » (Illife, 2000), et les « termes de l'échange », pour parler en jargon économique moderne, furent toujours en faveur des esclavagistes africains. David Richardson[124] a ainsi montré que le phénomène ne fit que prendre de l'ampleur. Au fur et à mesure qu'il s'installait dans la durée, la valeur des biens et marchandises donnés en paiement de chaque « tête » par les négriers européens aux fournisseurs africains ne cessa d'augmenter en faveur de ces derniers, avec une considérable amplification à partir de 1750.

La traite des esclaves fut donc d'abord une opération interafricaine. De l'intérieur du continent jusqu'au littoral, les réseaux de distribution, les péages, les versements de taxes et les marchés continentaux faisaient qu'une partie de l'Afrique s'enrichissait en en vendant une autre.

La révolution industrielle européenne ne s'est pas faite sur les profits de la Traite

La thèse qui pose en théorème que les pays européens ayant pratiqué la Traite, auraient construit leur industrialisation, donc leur richesse, sur les profits générés par le commerce des esclaves ne peut plus être aujourd'hui soutenue, trois grands arguments l'ayant en effet rendue obsolète :

1. La traite ne constitua en effet qu'une part infime du commerce maritime atlantique des puissances européennes. Ainsi, au XVIIIe siècle, époque de l'apogée du commerce colonial britannique, les navires négriers

représentaient moins de 1,5 % de toute la flotte commerciale anglaise et moins de 3 % de son tonnage (Eltis, 2000 : 269)[125].

2. La seconde était la faible rentabilité du commerce négrier pour les Européens, puisque ses profits étaient en moyenne de 3 % avec un retour annuel sur investissement de 2 % (Thomas, 2006 : 461-463). Si le commerce colonial, au sens le plus large, était rentable pour les armateurs, il n'en était donc pas de même du commerce négrier.

3. Les bénéfices tirés du commerce négrier ne représentèrent que moins de 1 % de tous les investissements liés à la révolution industrielle d'Outre-manche (Richardson, 1998 :440-464). Olivier Pétré-Grenouilleau a affiné ces chiffres, ce qui lui permet d'écrire que l'

> « (…) apport du capital négrier dans la formation du revenu national britannique dépassa rarement la barre de 1 %, atteignant seulement 1,7 % en 1770 et en moyenne la contribution de la traite à la formation du capital anglais se situa annuellement, autour de 0,11 % » (Pétré-Grenouilleau, 2004 : 339).

Qu'en fut-il de la France ? Au XVIIIe siècle, les esclavagistes français affirmaient que la traite était nécessaire aux Antilles, que celles-ci étaient indispensables au commerce colonial, et que ce dernier était vital pour l'économie française. Conclusion : la Traite était donc nécessaire pour la France.

C'est en se basant sur ce syllogisme vieux de plus de deux siècles que les historiens de l'école de la culpabilité européenne n'ont cessé d'affirmer que la France avait bâti sa richesse sur la traite des esclaves. Or :

> « (…) dans le cas de la France, il suffit de constater que l'interruption de la traite entre 1792 et 1815 pour cause de guerre maritime n'a pas provoqué, loin s'en faut, la misère et la mort de cinq à six millions de personnes comme les négriers l'avaient annoncé » (Pétré-Grenouilleau, 2004 : 345.)

De plus :

1. Si les profits de la Traite furent à l'origine de la révolution industrielle, comment expliquer qu'à la fin du XVIIIe siècle, et alors que le commerce

colonial français était supérieur en volume au commerce colonial anglais (Pétré-Grenouilleau, 2005 : 339), la France, à la différence de l'Angleterre, n'ait pas fait sa révolution industrielle ?

2. Pourquoi la révolution industrielle française s'est-elle produite bien plus tard, dans la seconde partie du XIXe siècle, donc bien après l'abolition de l'esclavage ?

3. Pourquoi cette révolution industrielle s'est-elle faite dans l'Est, notamment en Lorraine, dans la région lyonnaise ainsi que dans le Nord, et non à Bordeaux ou à La Rochelle, ports négriers du siècle précédent ?

Pas davantage que la révolution industrielle anglaise, la révolution industrielle française ne s'explique donc par la Traite esclavagiste. Mais allons encore plus loin :

1. Durant la période 1701-1810, une part très importante du commerce des esclaves était contrôlée par le Portugal. Si le développement industriel s'était mesuré aux profits réalisés dans ce commerce, le Portugal aurait donc dû être une des nations les mieux loties. Or, il y a encore trois ou quatre décennies, ce pays était une quasi-enclave du tiers monde en Europe ; de plus, il n'a jamais fait sa révolution industrielle.

2. Et que dire de l'industrialisation de l'Allemagne, de la Suède, de la Tchécoslovaquie etc., pays qui n'ont pourtant pas participé (ou alors d'une manière plus qu'anecdotique) au commerce des esclaves ?

3. Cette réalité se retrouve également aux États-Unis d'Amérique. Si le postulat énoncé plus haut était vérifié, la révolution industrielle aurait dû se produire au Sud, région esclavagiste et non au Nord, région abolitionniste. Or, les États du Sud sont demeurés essentiellement agricoles, et c'est précisément parce qu'ils n'avaient pas fait leur révolution industrielle qu'ils furent battus par le Nord industrialisé. On peut même dire que la Traite et le système esclavagiste ont enfoncé le Sud dans l'immobilisme quand le Nord, qui avait la chance de ne pas dépendre d'une économie esclavagiste, s'était industrialisé.

La Traite n'a pas dépeuplé l'Afrique

La question de l'enrichissement de l'Europe par la Traite étant réglée, reste le second argument des tenants du paradigme de la culpabilité européenne, qui est que la traite aurait vidé l'Afrique de sa population. Sur ce point particulièrement douloureux, la recherche a également balayé bien des certitudes.

Posons donc le problème : la ponction d'hommes et de femmes dans la fleur de l'âge, entre les XVIe et XIXe siècles, explique-t-elle les problèmes du Nigeria ou du Congo des XXe et XXIe siècles ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de revenir à la douloureuse question du volume de la traite.

L'estimation du volume global de la traite atlantique fait aujourd'hui l'objet d'un consensus de la part des historiens. Entre 1595 et 1866, il y eut ainsi 27 233 expéditions négrières qui arrachèrent 11 millions, plus ou moins 500 000 esclaves à l'Afrique (Pétré-Grenouilleau, 2004 :147 et 163 ; Thomas, 2006 : 935).

Hugh Thomas (2006), a montré que cette ponction humaine n'eut en définitive que peu d'effets sur le bilan démographique global de l'Afrique, pour la simple raison que la plus grande partie du continent y échappa ; mais aussi parce que l'introduction des plantes américaines par les Portugais (maïs, manioc, patates douces, haricots etc.…) provoqua, semble t-il, un considérable essor démographique dès les XVIe-XVIIe siècles, ce qui lui permet d'écrire :

> « La population de l'Afrique de l'Ouest était probablement de l'ordre de 25 millions au début du XVIIe siècle, avec un taux de croissance de 17 pour 1000. La Traite qui prélevait 0,2 % de la population par an n'a pu avoir pour effet maximum que de ralentir son augmentation » (Thomas, 2006).

John Illife résume cette réalité d'une phrase choc quand il écrit que la ponction démographique opérée par la Traite fut pour l'Afrique « un désastre, mais pas une catastrophe ».

Un désastre humain, pour chaque homme et chaque femme déraciné contre son gré, enchaîné et contraint aux travaux forcés, c'est une terrible et douloureuse évidence. Une catastrophe démographique dont un continent tout

entier ne s'est pas relevé et qui explique ses problèmes actuels, certainement pas !

Quand Catherine Coquery-Vidrovitch se prend les pieds dans ses propres chiffres

Catherine Coquery-Vidrovitch, pilier de la thèse d'une Europe coupable de tous les maux africains, fixe arbitrairement la population de l'Afrique noire à 100 millions d'habitants en 1650 (1978 et 1985). Tout aussi arbitrairement, elle diminue ce chiffre de 5 millions en un siècle, puisqu'en 1750 il ne serait plus, toujours selon elle, que de 95 millions.

La Traite des esclaves serait donc venue perturber et briser une croissance naturelle universelle puisque, dans le même temps, la population chinoise doublait et celle du sous-continent indien augmentait d'un tiers. Or :

1. Supposons que les chiffres de Coquery-Vidrovitch soient valides et que la population noire africaine ait bien été en 1650 de 100 millions d'âmes. À partir de là, mettons en rapport ces chiffres avec le volume de la Traite et cela sur quatre siècles, à savoir 20 millions, se décomposant en 12 millions, évaluation la plus haute et comprenant les pertes dues au transport, que nous augmentons de 8 millions de décès en cours de capture, non directement imputables aux Européens mais qui pèsent aussi sur ces comptes sordides. Divisons ensuite ces 20 millions par 400 ans et nous obtenons le chiffre annuel moyen de 50 000 victimes, soit 0,05 % de la population totale de l'Afrique noire, ce qui est, nonobstant son horreur, inférieur à n'importe quel taux de natalité. Première conclusion, il est donc absurde de parler de stagnation.

2. À supposer néanmoins que la population africaine ait stagné, c'est-à-dire que chaque femme n'ait donné le jour qu'à un peu plus de deux enfants viables. Si nous estimons qu'à l'époque l'espérance de vie d'un Africain était de 50 ans[126], la population africaine se serait donc renouvelée entre sept et huit fois durant ces 400 ans, ce qui revient à dire que cette ponction de la Traite se serait opérée non pas sur une population de 100 millions, mais sur les 700 – 800 millions d'âmes qui se succédèrent sur le sol africain pendant ces quatre siècles.

Avec, sur 400 ans, une ponction de 20 millions, estimation hautement maximaliste, la Traite européenne aurait donc coûté à l'Afrique 2,5 % de sa population sur la période considérée.

3. Cette ponction aurait-elle pu, oui ou non, obérer de façon significative l'avenir du continent ? Pour tenter de répondre à cette question, comparons ces 2,5 % aux catastrophes humaines connues par d'autres contrées et notamment par l'Europe.

On estime que les grandes épidémies de peste décimèrent selon les régions entre 30 et 60 % de la population. La guerre de Trente Ans dépeupla littéralement une grande partie de l'Europe centrale et, de façon globale, les guerres de Religion firent des massacres qu'on a peine à imaginer aujourd'hui. De plus, et à la différence de la traite subie par l'Afrique, à chaque fois, ces catastrophes européennes prélevèrent de forts pourcentages sur des périodes courtes, quelques années parfois, et non pas en quatre siècles comme dans le cas de la Traite atlantique. Or, ces terribles saignées n'ont pas bloqué le développement de l'Europe, même si elles l'ont peut-être freiné ici où là.

Pour être en rapport avec les pertes européennes de la Grande Peste, soit 40 % de la population en moyenne, il aurait fallu que la population de toute l'Afrique ait été au maximum de 6 millions d'habitants. Dans ces conditions, avec une espérance de vie de 50 ans, durant sept à huit générations, entre 42 et 48 millions d'Africains se seraient succédé et une ponction de 20 millions aurait à peu de chose près correspondu aux pertes des grandes épidémies du Moyen Âge européen. Or, une population de 6 millions d'Africains sur le continent noir entre le XVIe et le début du XIXe siècle est une estimation parfaitement fantaisiste pour ne pas dire absurde.

4. La quatrième incohérence de ce raisonnement est de faire comme si la Traite avait été pratiquée de manière uniforme. Or, les «prélèvements» humains ne se sont pas toujours opérés aux mêmes moments, ni aux mêmes endroits, ni dans les mêmes conditions.

Ainsi, les ponctions en Sénégambie et dans les régions de haute Guinée furent fortes en proportion pendant les XVIe et XVIIe siècles, mais ce furent les siècles les moins importants de la Traite et elles déclinèrent dès la fin du XVIIe siècle.

Au XVIIIe siècle, au plus fort de la Traite non portugaise, les ponctions s'effectuaient pour l'essentiel sur la Gold Coast et la côte des Esclaves, c'est-à-dire dans la zone des actuels États du Ghana, du Bénin, du Togo, du Nigeria et du Cameroun, englobant tout le delta du Niger. Or, aujourd'hui, ces terres ibo, yoruba, akan et ewe sont parmi les plus densément peuplées de l'Afrique littorale. Si les postulats accusateurs étaient vérifiés, nous devrions au contraire nous trouver face à des déserts humains [127].

L'abolition, une autre fourberie européenne ?

Tels Am-Heh, le dieu dévoreur égyptien, les dévots de la religion de la culpabilisation ont un appétit insatiable. Après avoir accusé les Européens de tous les maux liés à l'esclavage, voilà qu'ils mettent en doute l'honnêteté de leurs intentions abolitionnistes, considérant que derrière des motifs philanthropiques se cachent des raisons commerciales non avouables. Retour sur ce qui est devenu une obsession ou même une névrose dont les résultats sont de continuer à entretenir l'Afrique dans l'idée que tout ce que font les « Blancs », même quand cela semble être le « bien » est en réalité suspect.

Durant la première moitié du XXe siècle, les historiens admettaient que l'abolition de la Traite par le Parlement britannique en 1807, puis de l'esclavage lui-même en 1833, résultèrent de l'action d'un puissant mouvement philanthropique abolitionniste, aux fondements religieux incarné notamment par la *Société anti-esclavagiste* de William Wilberforce[128].

Cette vision fut combattue par Eric Williams dans sa thèse soutenue en 1938 à Oxford (*Capitalism and Slavery*), ainsi que dans un livre paru en 1944. Son argumentation s'inspirait des travaux de Lowell Ragatz (1928) et elle reposait sur l'idée que l'abolition ne résultait pas d'une prise de conscience morale. Selon Williams, la monoculture de la canne à sucre avait épuisé les sols, ce qui fit que les plantations des Antilles n'étant plus rentables, les importations d'esclaves étaient devenues inutiles. Voilà pourquoi, selon lui, l'abolition fut donc décidée.

Cette thèse ne fut déconstruite que dans les années 1970 (Anstey, 1968 et Drescher, 1972) puis, en 1998, fut publié le tome II de *The Oxford History of the British Empire* dans lequel deux chapitres, rédigés l'un par J.R. Ward (1998 : 415-439) et l'autre par D. Richardson (op cité), pulvérisent les arguments de Williams et de ses successeurs.

J.R. Ward démontre ainsi qu'au moment de la suppression de l'esclavage, jamais les exportations des Antilles britanniques n'avaient été aussi importantes. Loin d'être sur le déclin, les plantations étaient au contraire au maximum de leur production et de leur rentabilité, car une nouvelle variété de canne à sucre, au rendement bien supérieur, avait été introduite. Cette variété était exploitée par des techniques améliorées de broyage des tiges et de raffinement de la mélasse notamment, qui permettaient une productivité accrue dans des proportions très significatives. Enfin, l'élevage, développé dans ces régions où il n'existait pas à cette échelle, permettait la production d'un fumier fertilisant qui améliorait encore les rendements à l'hectare. À tel point qu'au moment de l'abolition, le commerce de la canne à sucre ne nécessitait pas moins de la moitié de la flotte marchande britannique et représentait un huitième des recettes de Sa Majesté ! Économiquement, les planteurs n'avaient donc pas intérêt à abolir l'esclavage, mais cette pratique scandaleuse fut stoppée parce que l'Europe finit par prendre conscience de son iniquité et de sa sauvagerie.

Les négriers européens qui persistaient dans leur commerce furent sévèrement réprimés, leurs « cargaisons » saisies et rapatriées sur les terres d'Afrique. En moins de trente ans, quatre siècles de Traite devinrent honteux : on pendait aux vergues les contrevenants. Or, cette abolition fut unilatérale. On ne demanda pas leur avis aux royaumes africains qui avaient bâti leur richesse sur le commerce de leurs frères, pas plus qu'on ne prit la peine de consulter au sujet de cet interdit les marchands arabes qui continuaient à ponctionner les côtes orientales du continent[129].

Le mensonge de la « colonisation pillage »

Le mensonge de la « colonisation-pillage » repose sur l'idée que ce serait grâce aux colonies que l'Europe se serait enrichie[130].

Si ce postulat était vérifié, et nous l'avons déjà dit en ce qui concerne la Traite esclavagiste, la richesse se mesurerait alors à l'aune des immensités

impériales de jadis. Le Portugal qui n'a décolonisé qu'en 1975 devrait donc être une grande puissance industrielle mondiale et l'Allemagne qui a perdu ses colonies en 1918, une sorte de pays du tiers-monde…

Or, jusqu'à ces dernières années, les pays les plus riches et les plus développés étaient au contraire ceux qui n'avaient jamais eu d'empire colonial, comme les États-Unis, la Suède et la Suisse, ou ceux qui avaient eu la « chance » de le perdre « tôt », comme l'Allemagne en 1914-1918 ou la Hollande au lendemain de la seconde guerre mondiale. En revanche, la Grande-Bretagne et la France, qui étaient les deux principales puissances coloniales, étaient à la traîne. Elles l'étaient, car des sommes colossales dépensées outre-mer avaient été retirées des enveloppes budgétaires, ce qui avait donc freiné la modernisation et la mutation des industries et des équipements métropolitains.

Un dernier point, mais non des moindres, qu'il importe de souligner est celui du facteur temps, de la durée, dont le paradigme de la culpabilité européenne ne tient jamais compte. Le partage de l'Afrique débuta en effet dans les années 1885 pour s'achever dans les années 1898-1900, tandis que le mouvement des indépendances s'amorça, lui, dès la décennie 1950.

Sauf cas particuliers comme la région du Cap de Bonne Espérance, l'Algérie, le Sénégal ou certains secteurs littoraux de l'Angola et du Mozambique, la colonisation ne fut donc qu'une parenthèse d'une soixantaine d'années dans la « longue durée » africaine. Elle dura donc moins longtemps que la guerre de Cent Ans, un peu plus que la Révolution française et l'Empire. Un Européen ou un Africain qui avait 20 ans en 1895, au moment où le continent fut subjugué par certaines puissances européennes, et qui en avait 85 en 1955, quand la décolonisation débuta, aura donc connu dans sa vie d'homme toute la période coloniale. Aujourd'hui, le temps qui nous sépare du moment des indépendances est aussi long que le fut la période coloniale elle-même.

En un temps aussi bref à l'échelle de l'histoire, la colonisation aurait-elle donc irrémédiablement ravagé l'Afrique, y détruisant toutes ses potentialités, tout en construisant par le vol de ses richesses la prospérité des peuples colonisateurs ?

Soixante ans après les indépendances, est-il raisonnablement possible de soutenir cette idée sans penser à l'Allemagne, quasiment rayée de la carte et démembrée en 1945 et qui, dix ans plus tard, était redevenue un géant

économique et commercial ? La colonisation aurait-elle donc exercé plus de ravages sur le continent africain que les millions de tonnes de bombes alliées déversées sur les villes allemandes, que les destructions systématiques opérées par l'armée rouge en Poméranie et en Prusse et que les millions de morts allemands, civils et militaires causés par le conflit ?

Il est évidemment absurde de le soutenir, mais l'invocation à l'héritage colonial permet à nombre de politiciens africains de masquer leur incompétence et leurs échecs. Elle donne également aux élites africaines le moyen de s'affranchir à bon compte de leurs propres responsabilités. Elle offre enfin à l'émigration africaine en Europe une explication commode à ses frustrations.

Dans ses *Mémoires d'espoir*, le général De Gaulle a bien posé le problème des colonies quand, dans son style si particulier, il parla à la fois du *tonneau des Danaïdes* colonial et de l'incompatibilité des cultures :

> « En reprenant la direction de la France, j'étais résolu à la dégager des astreintes désormais sans contrepartie que lui imposait son Empire (…) des charges que nous coûtaient nos colonies (…) [et de] ce qu'il nous fallait dépenser pour entretenir et encadrer [la] vie lente et reléguée [de ses populations], (…) gageure où, pour ne rien gagner nous avions tout à perdre ». (De Gaulle, *Mémoires d'espoir*, T. I, 1970, p.41).

Oui ou non les colonisateurs ont-ils pillé le continent africain ? Pour en juger, prenons le cas de la France, qui a été étudié en profondeur et sur lequel nous sommes parfaitement bien renseignés.

En France, ce fut un journaliste, Raymond Cartier, qui osa le premier, en 1956, enfreindre le tabou de l'unanimisme colonial en écrivant dans l'hebdomadaire *Paris Match* :

> « La Hollande a perdu ses Indes orientales dans les pires conditions et il a suffi de quelques années pour qu'elle connaisse plus d'activité et de bien-être qu'autrefois. Elle ne serait peut-être pas dans la même situation si, au lieu d'assécher son Zuiderzee et de moderniser ses usines, elle avait dû construire des chemins de fer à Java, couvrir Sumatra de barrages, subventionner les

clous de girofle des Moluques et payer des allocations familiales aux polygames de Bornéo. »

Raymond Cartier exprimait publiquement ce que les experts ne cessaient d'écrire depuis plusieurs décennies, à savoir que les colonies étaient un inutile fardeau et que la France s'était ruinée et épuisée en construisant en Afrique 50 000 kilomètres de routes bitumées, 215 000 kilomètres de pistes carrossables en toutes saisons, 18 000 kilomètres de voies ferrées, 63 ports équipés, 196 aérodromes, 2000 dispensaires modernes, 600 maternités, 220 hôpitaux dans lesquels les soins et les médicaments étaient gratuits.

En 1960, 3 800 000 enfants des colonies africaines étaient scolarisés et, dans la seule Afrique noire, 16 000 écoles primaires et 350 écoles secondaires (collèges ou lycées) fonctionnaient. En 1960 toujours, 28 000 enseignants, soit le huitième de tout le corps enseignant français, exerçaient sur le continent africain.

Pour la seule décennie 1946-1956, et alors que la décolonisation était en marche, la France dépensa en infrastructures, dans son empire, la somme colossale de 1 400 milliards de francs de l'époque !

La France a -t-elle pillé Madagascar ?

En 1960, au moment de l'indépendance, à Madagascar, que restait-il de 64 années de « pillage » colonial ? Un héritage exceptionnel, dont l'unification territoriale et politique, entreprise dès le début par Gallieni, n'est pas le moindre.

Dans le domaine de la santé, les grandes endémies (peste, choléra, variole, fièvre typhoïde) avaient été vaincues. Pour mémoire, c'est en 1935, à Tananarive, que les docteurs Girard et Robic (voir plus haut page 136) mirent au point le vaccin antipesteux. Les effets de cette politique sanitaire sur la démographie furent particulièrement nets, puisque la population passa de 2 500 000 habitants environ en 1900 à plus de 6 000 000 en 1960.

Cette même année, 50 % des enfants étaient scolarisés et la France léguait à Madagascar 28 000 kilomètres de pistes carrossables, 3000 kilomètres de routes bitumées ou empierrées, des centaines d'ouvrages d'art, des lignes de chemin de fer qui reliaient entre eux Antsirabe,

Tananarive, Tamatave, le lac Alaotra, Fianarantsoa, Manakara, quatre ports équipés : Diego Suarez, Tamatave, Majunga et Tuléar et des aérodromes.

Dans le domaine agricole, priorité française dans l'île, les agronomes avaient mis en place des cultures rentables de café, vanille, girofle, canne à sucre et tabac. La culture du poivre avait été introduite avec celle du coton, du sisal, des arbres fruitiers, de la vigne et de la pomme de terre. La riziculture traditionnelle avait été développée et en 1920, Madagascar avait exporté 33 000 tonnes de riz. Les ingénieurs des Eaux et Forêts avaient lutté contre l'érosion en reboisant activement les hauts plateaux. Des barrages avaient été construits afin de constituer des réserves pour l'irrigation. Des industries de transformation des productions agricoles avaient été créées : des huileries, sucreries, tanneries, conserveries de viande et de poisson.

Au moment de l'indépendance, l'autosuffisance alimentaire était assurée, les exportations de riz étaient courantes et régulières. Madagascar était alors peut-être le seul pays véritablement en voie de développement, parmi ceux d'Afrique sud saharienne anciennement contrôlés par la France.

Depuis, bien des routes n'existent plus, le pays est ruiné par la corruption, les populations sont périodiquement menacées par la famine et en 2014, la peste fit son retour…

En 1984 Jacques Marseille publia un livre capital tiré de sa thèse universitaire et dont le titre était *Empire colonial et Capitalisme français, histoire d'un divorce ;* il aurait pu l'intituler *Le Vrai Coût de l'empire,* car il y démontrait que l'aventure africaine fut une ruine pour la France. L'État français dut en effet se substituer aux entreprises privées capitalistes, qui s'en étaient détournées parce que, contrairement à ce qu'avait postulé Jules Ferry, l'Afrique n'était pas une « bonne affaire ». La France s'y épuisa donc pour y construire des infrastructures, toutes les dépenses locales étant supportées par elle (Marseille, 1986).

En 1952, par exemple, la totalité des dépenses faites par la France dans ses colonies, y compris celles liées à la guerre d'Indochine, représentaient un cinquième du budget national (de Bieville, 1953). Une telle ponction était

économiquement insupportable pour un pays qui avait à reconstruire toutes ses infrastructures détruites par le second conflit mondial.

Allons encore plus loin, pour la période 1900-1940 et 1945 – 1958, les seuls investissements publics totalisèrent le chiffre effarant de 22 % du total de toutes les dépenses françaises sur fonds publics. Une telle ponction faite sur le capital investissement national interdisait naturellement toute modernisation, toute mutation de l'économie française, au moment où ses principaux concurrents mondiaux prenaient sur elle une avance déterminante.

L'Empire africain « plombait » donc l'économie française et menaçait de conduire le pays à l'asphyxie.

Le plus insolite dans cette comptabilité-bilan est que ces dépenses le furent sans contrepartie, puisque la France ne se fournissait pas à bon compte dans son empire africain. Jacques Marseille a ainsi démontré qu'elle subventionnait en amont les productions de ses colonies, avant de les acheter, en aval, au-dessus des cours mondiaux.

Ainsi, pour soutenir le cours des productions coloniales, la France déboursa en moyenne 60 milliards par an entre 1956 et 1960. Entre 1954 et 1956, les importations coloniales lui coûtèrent 360 milliards de francs, alors que si elle avait acheté les mêmes produits sur le marché mondial, il ne lui en aurait coûté que 310 milliards. D'ailleurs, à l'exception des phosphates du Maroc et de quelques productions sectorielles, l'empire ne lui fournissait rien de rare. C'est ainsi qu'en 1958, 22 % de toutes les importations coloniales françaises étaient constituées par le vin algérien, d'ailleurs payé, nous apprend Jacques Marseille, 35 francs le litre alors qu'à qualité égale le vin espagnol ou portugais valait 19 francs.

Toujours pour ce qui est de l'Algérie, qu'il s'agisse des minerais, du liège, de l'alpha, des vins, des agrumes etc., toutes les productions avaient des coûts supérieurs à ceux du marché. En 1930, le prix du quintal de blé était de 93 francs en métropole, alors que celui proposé par l'Algérie variait entre 120 et 140 francs, soit 30 – 50 % de plus. C'est d'ailleurs parce que la France payait sans discuter que l'Algérie pouvait pratiquer ces prix sans rapport avec les cours mondiaux ce qui, en 1934, faisait tout de même dire au rapporteur général de la Commission des finances des *Assemblées financières algériennes* :

> « Il n'y a pas d'exemple assurément que par sa législation protectrice, par son économie dirigée, l'État ait fait subir à la loi naturelle de l'offre et de la demande une aussi profonde mutilation. » (Cité par Lefeuvre, 2005).

Le résultat d'une telle politique fut que l'Algérie qui avait vu se fermer tous ses débouchés internationaux en raison de ses prix n'eut bientôt plus qu'un seul client et un seul fournisseur, la France[131]. Décidemment aveugle, cette dernière continua d'acheter à des cours largement supérieurs au marché des productions qu'elle avait déjà largement payées puisqu'elle n'avait jamais cessé de les subventionner !

En 1959, toutes dépenses confondues, celle que Lefeuvre (2005) baptisa la « Chère Algérie » engloutissait ainsi à elle seule 20 % du budget de l'État français, soit davantage que les budgets additionnés de l'Education nationale, des Travaux publics, des Transports, de la Reconstruction et du Logement, de l'Industrie et du Commerce ! Nous sommes donc loin du « pillage colonial ».

Ces mises au point faites, la colonisation n'aurait-elle donc en définitive eu aucune influence sur l'Afrique ? Evidemment non, mais les conséquences, les « responsabilités », terme non historique mais qu'il importe néanmoins d'utiliser puisque là est le cœur du débat, sont ailleurs. Elles sont de l'ordre du changement dans le déroulé de l'histoire de l'Afrique qui se fit en plusieurs étapes.

1. Quand les Portugais puis à leur suite les autres puissances maritimes européennes, installèrent des comptoirs sur le littoral atlantique africain, ils firent basculer vers l'océan le cœur économique et politique du continent qui battait alors dans la région du Sahel. Les axes commerciaux nord-sud (Afrique du Nord-forêt), furent attirés vers le golfe de Guinée et la Sénégambie ; les pistes sahariennes occidentales furent alors largement désertées. Ce fut, selon l'historien portugais Magalhès Goudinho, « la victoire de la caravelle portugaise sur la caravane saharienne ».

Le littoral de l'Afrique noire atlantique, jusque-là marginal dans l'histoire du continent, devint en quelques décennies, donc subitement à l'échelle historique, le principal pôle économique et politique de tout l'Ouest africain avec pour conséquence le déclin de l'intérieur. Le rôle du littoral fut ensuite renforcé avec la traite esclavagiste, quand les entités politiques côtières devinrent les partenaires des négriers européens.

2. Une nouvelle inversion se produisit au début du XIXe siècle quand l'Abolition unilatéralement décrétée par les Européens ruina les États littoraux escalagistes qui étaient leurs partenaires. Au même moment, plusieurs sultanats nordistes entreprirent de s'étendre aux dépens d'entités sudistes au sein desquelles ils s'approvisionnaient en esclaves à destination du monde arabo-musulman.

3. A l'extrême fin du XIXe siècle, puis au début du XXe siècle, une nouvelle inversion se produisit avec le « scamble for Africa ». C'est ainsi que des Empires furent défaits parce qu'ils résistaient à la poussée coloniale et leur écrasement, leur démantèlement ou leur soumission se firent au profit des populations qu'ils dominaient. Ainsi, la colonisation « cassa » ou provoqua la mutation de plusieurs « Prusse » africaines potentielles : Madagascar et la monarchie hova-mérina, l'Empire de Sokoto, le royaume Ashanti, le Dahomey, les ensembles conquérants créés par el Hadj Omar, par Samory ou par Rabah etc. La colonisation en subjugua d'autres, les arrêtant à un moment de leur histoire comme l'État Tutsi rwandais coupé de son exutoire du Kivu et maintenu sur les hautes terres bordières de la crête Congo -Nil par les partages coloniaux. Elle figea la tectonique de mise en place des peuples, comme dans le cas de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique du Sud ou du Zimbabwe. Elle inversa parfois les rapports de force en affaiblissant certaines ethnies et en renforçant d'autres, comme en Namibie par exemple avec l'élimination des Herero au profit des Ovambo. Elle procéda également par amputation comme dans le cas du Maroc, Etat millénaire territorialement découpé au profit de l'Algérie et de la Mauritanie nées des partages coloniaux, d'où les problèmes qui se posent aujourd'hui dans le Sahara occidental.

La colonisation provoqua également un choc culturel essentiel, comme l'a superbement écrit Georges Balandier, puisqu'elle

> « a (…) provoqué un mouvement de libération des esclaves par rapport aux hommes libres, des femmes par rapport aux hommes, des jeunes générations par rapport aux « aînés » et même, pourrait-on dire, des vivants par rapport aux morts, dans la mesure où la christianisation a détaché ceux-là des cultes traditionnels. Ce faisant, l'origine de l'autorité et de la puissance a été déplacée, rendue étrangère ; la dépendance n'est plus apparue comme inscrite dans la tradition (…), comme un fait de quasi-nature, elle a été vécue comme imposée par une société absolument étrangère » (Balandier, 1952 : 59)

4. La décolonisation confirma ensuite l'inversion des rapports de force ethniques provoquée par la colonisation. Les anciens dominés devenus régulièrement les cadres locaux du pouvoir colonial héritèrent souvent des États artificiels légués par les anciens colonisateurs et à la tête desquels ils furent placés. Avec eux ou bientôt au profit d'autres peuples, la mathématique électorale attribua ensuite la légitimité et donc le pouvoir, non aux meilleurs, aux plus compétents, aux mieux formés, mais aux plus nombreux, c'est-à-dire à ceux dont la principale vertu était la fécondité de leurs femmes. La loi du nombre, raboteuse des élites et inconnue de l'ordre naturel africain, venait ainsi bouleverser une harmonie sociale fondée sur l'autorité naturelle, les hiérarchies héritées, le respect et la soumission.

La colonisation a donc perturbé, changé, modifié le déroulé de l'histoire africaine, mais elle n'a pas pillé l'Afrique[132].

Le cas britannique[133]

Contrairement aux idées-reçues, la part des colonies dans le PNB national (*GDP : Gross Domestic Product), fut* négligeable[134]. Pour ce qui est du taux de retour sur les investissements faits dans le domaine impérial, Avner Offer (1999) a ainsi démontré qu'il avait été surestimé et que les investissements coloniaux n'ont en réalité représenté qu'une faible partie du volume de tous les investissements outre-mer. Il estime ainsi au maximum à 0,4 % du revenu national les bénéfices des investissements retirés de l'Empire en 1913, c'est-à-dire à son apogée, ce qui est négligeable.

Avner Offer a également démontré que les bénéfices retirés de l'Empire dans son ensemble ne constituèrent qu'entre 5 et 6 % du revenu national britannique et qu'entre 1913 et 1934, l'Afrique ne représenta qu'entre 1 et 2 % des importations britanniques et 2 – 3 % de ses exportations (Edelstein, 1994). L'Empire africain n'eut donc pas de véritable intérêt économique pour la Grande Bretagne[135].

118. Ainsi, « (…) certains vont jusqu'à contester l'existence d'un esclavage interne à l'Afrique (…). À vrai dire, comment des Etats africains auraient-ils pu justifier l'exigence d'une indemnisation compensatrice et expiatoire, lors de la Conférence mondiale des nations Unies contre le racisme à Durban en septembre 2001, s'ils avaient reconnu chez eux (…) la participation des anciennes oligarchies à ce crime contre l'humanité que fut la traite négrière ? » (Botte, 2002).

119. Mais pas aux descendants de leurs pourvoyeurs et associés africains…

120. Ce fut sous la présidence de Jacques Chirac que les députés votèrent à l'unanimité (donc tous les élus de « droite »), et en première lecture, la loi dite « Taubira ». Définitivement adoptée le 10 mai 2001, cette loi qualifie de « crime contre l'humanité » la traite esclavagiste européenne. Christiane Taubira a plus tard précisé que sa loi passe sous silence la traite arabo-musulmane afin que les « jeunes Arabes (…) ne portent pas sur leur dos tout le poids de l'héritage des méfaits des Arabes » (*L'Express* du 4 mai 2006).

121. Au sujet de l'esclavage contemporain ou ancien et des influences comportementales en Afrique, voir Roger Botte (2002,144-164).

122. Certains Africains ne sont pas dupes, ils le savent et le dénoncent. *Andagaman*, le film du réalisateur ivoirien Gnoan M'Balla sorti dans les salles en juin 2001, est explicite à ce sujet. Selon son auteur, le film met en effet en scène : « (...) la complicité des peuples africains qui ont vendu leurs frères aux trafiquants d'esclaves. Les tribus africaines se lançaient à la conquête d'autres tribus, les vaincus étaient faits prisonniers et échangés contre des fusils et du rhum. »

123. À cet égard, on jugera de la liberté prise avec l'histoire par Patricia Rozema, auteur de l'adaptation cinématographique du célèbre roman de Jane Austen, *Mansfield Park*. En totale contradiction avec les faits historiques, la réalisatrice imagine une scène qui n'existe pas dans le roman, dans laquelle l'héroïne longe la côte anglaise en fiacre. Elle entend des gémissements venant de la mer et interroge son cocher lequel lui répond sans sourciller qu'il s'agit d'un navire négrier et que ces râles sont ceux des malheureux esclaves entassés dans ses cales.

C'est évidemment impossible : aucun négrier n'aurait pris le risque de « gâter son ébène » en allant musarder dans la Manche... Les ports de Liverpool ou de Nantes n'ont jamais vu le moindre captif noir, sinon de manière anecdotique. Les bateaux partaient en effet des ports européens chargés de produits à échanger avec les pourvoyeurs en paiement de leurs captures et y revenaient chargés de produits des Amériques. D'où le nom de « commerce triangulaire ».

124. D. Richardson, « The British Empire and the Atlantic Slave Trade : 1660-1807 », dans le volume II de *The Oxford History of the British Empire*, 1998, pages 440 – 464.

125. La traite esclavagiste ne fut qu'une des composantes, secondaire au demeurant, du commerce qui se faisait, lui aussi, avec des partenaires africains. La côte d'Afrique avait ainsi reçu des marins européens des noms faisant référence aux principaux articles de ce commerce. Du littoral de l'actuelle Mauritanie jusqu'à la Casamance, l'on pouvait ainsi distinguer le *Pays des gommes* (gomme arabique) ; de l'actuelle Guinée Bissau jusqu'à l'ouest de l'actuelle Côte d'Ivoire, la *Côte de Malaguette* ou de Maniguette (une variété de poivre) ; puis la *Côte des dents* (ivoire), la *Côte de l'or* (l'actuel Ghana) et les *Côtes des esclaves* qui s'étendaient de l'actuel Togo jusqu'à l'Angola inclus.

126. Estimation largement « optimiste » car sa réalité était plus proche de 35 ans que de 50.

127. En 1980 (26-49), Yves Person, titulaire de la chaire d'histoire de l'Afrique à la Sorbonne, écrivait que, localement, au lieu de vider des régions de leur population, la Traite avait plutôt « épongé » l'excédent d'une population en croissance.

128. Pour l'historiographie de la question, on se reportera à Heuman (1999 : 315 - 326).

129. Voir à ce sujet Gordon (1987) et Renault (1982). Pour la période contemporaine, voir le rapport d'Amnesty International, *Mauritanie, un avenir exempt d'esclavage*, 2002 (consultable sur http://web.amnesty.org).

130. « Certains pays comme la Suisse ou le Japon n'étaient vraiment pas gâtés par la nature. Ils ont fait évoluer leur système et sont devenus « développés ». Il est possible que le commerce international ait facilité leur décollage, mais ce décollage et le développement qui lui a succédé ne s'est pas fait au détriment de l'Ethiopie ou de Haïti »(Rony Braumann).

131. Dans un autre domaine, et encore une fois, contrairement aux idées reçues, la main d'œuvre industrielle algérienne était plus chère que celle de la métropole. Un rapport de Saint-Gobain daté de 1949 en évaluait même le surcoût : « (…) pour le personnel au mois, la moyenne des [rémunérations versées] ressort à 27000 francs pour la métropole contre 36 000 francs en Algérie (…) Par comparaison avec une usine métropolitaine située en province, l'ensemble des dépenses, salaires et accessoires est de 37 % plus élevée » (Lefeuvre, 2005).

132. « Pourquoi cette Europe, qui a conquis les cinq parties du monde a-t-elle honte de les avoir colonisées ? Nous nous reprochons d'avoir bâti Casablanca, alors que les Romains étaient tout fiers d'avoir détruit Carthage. » (Emmanuel Berl, Le Virage ,1972).

133. Pour une bibliographie détaillée sur cette question, on se reportera à Offer (1999 : 690 – 711).

134. Pour l'état de la question, voir Avner Offer (1999 : 690-711).

135. « In total, the direct contribution of Empire to Britain was not entirely negligible, but in its absence British average incomes would still have been ahead of such contemporary first-rank economies as France and Germany, Sweden and Switzerland. » (Offer, 1999 : 708).

Conclusion

Depuis la décennie des indépendances, il y aura bientôt trois-quarts de siècle, l'Afrique se voit appliquer la « méthode Coué » à travers les annonces périodiques de son « démarrage ».

Or, loin de « démarrer », l'Afrique sud saharienne revient au contraire au XVIIIe siècle et à l'économie de comptoir (pétroliers ou miniers), qui enrichit une poignée d'Africains, cependant que l'immense majorité de la population tente de simplement survivre. Ce grand bond en arrière est illustré par un retour à la traite humaine à travers l'émigration qui se fait vers l'Europe.

Le malheur n'étant pas inscrit dans leurs gènes, les Africains peuvent néamoins se tourner vers l'avenir, aveec optimisme, mais à condition qu'ils cessent de croire aux mensonges des docteurs Diafoirus. Politiquement, avec leur diktat

démocratique, ces derniers ont empêché le « raccourci autoritaire » d'aller à son terme, alors qu'il était peut-être porteur de la notion d'État qui manque tant à l'Afrique.

La même erreur ne devra pas être reproduite avec le « raccourci technologique » que devrait emprunter l'Afrique. Cette dernière doit en effet tourner le dos aux modèles obsolètes de développement que des idéologues ou des « carpet baggers » sans scrupules cherchent à lui vendre. Dans son malheur, sa chance est paradoxalement immense. Comme le fut d'une certaine manière celle de l'Allemagne en 1945, après que les aviateurs américains eurent rasé sous leurs bombes démocratiques une industrie vieillissante, ce qui permit de reconstruire une industrie moderne.

De même, l'avenir étant largement aux nouvelles technologies, l'Afrique qui n'est pas engluée dans des industries obsolètes[136] est donc libre de « faire son marché » et d'aller prendre dans le monde dit développé celles des expériences qui peuvent lui être profitables. Elle va donc pouvoir s'épargner l'étape du tout industriel pour

se tourner directement vers les technologies d'avenir.

Plus généralement, la résolution des problèmes africains passe par quatre principaux impératifs :

1. Que tous, Africains et Européens, prennent conscience que la résolution des crises africaines ne passe ni par l'augmentation de la politique d'aide dont les résultats sont nuls, ni par les hypocrites lois du marché, mais par la prise en compte des spécificités du continent.

La première est la reconnaissance des fondamentaux ethniques. Même si l'ethnie n'est pas une fin en soi, elle est cependant le passage obligé de toute reconstruction africaine. Il s'agit en quelque sorte, au milieu de la désagrégation généralisée, de retrouver le plus petit commun dénominateur sur lequel rassembler les hommes. Rassembler pour ensuite éventuellement élargir.

Ce retour au réel ethnique devra comporter deux grandes étapes :

- D'abord, la reconstitution d'un ordre social et territorial accepté par tous.

- Ensuite, le dépassement du repli ethnique par des contrats territoriaux de libre association, qu'il s'agisse de fédérations, de confédérations ou de tous autres modèles. La condition *sine qua* non de leur réussite est qu'ils ne reposent pas sur la représentation individualiste avec son assassin corollaire du « one man, one vote ».

Les sociétés africaines n'étant nées ni avec la colonisation, ni avec la décolonisation, elles doivent donc rétablir les vrais liens qui les relient à leur longue histoire, ces liens coupés par les idéologies universalistes qui furent plaquées sur elle depuis l'époque coloniale.

2. Que l'on cesse de penser que l'économique peut tout résoudre. Nous avons montré que les principales crises africaines sont structurelles et qu'elles ont une origine historique, politique et culturelle. Tant que leur approche continuera d'être d'abord économique, elles n'auront aucune chance d'être traitées.

3. Il est temps que les responsables politiques du Nord comprennent et admettent qu'avant d'être

« francophones » ou « anglophones », « chrétiens » ou « musulmans », les habitants de l'Afrique sont d'abord des Africains qui parlent des langues africaines et qui ont leurs croyances. Comme l'a dit avec une grande justesse le romancier ivoirien Ahmadou Kourouma : « [L'Afrique] est habitée par des animistes, les uns teintés de christianisme, les autres d'islam. »

4. Les Africains doivent également se montrer plus que circonspects face aux essaims d'ONG qui s'abattent sur leur continent. Que peuvent en effet leur apporter à long terme ces organisations majoritairement composées d'exclus ou de retraités des pays du Nord dont les motifs altruistes masquent trop souvent le fait qu'ils sont eux-mêmes à la recherche de solutions à leurs propres problèmes existentiels ou matériels ?

Or, et il importe d'être très clair à ce sujet, sauf rares exceptions[137], ces « petits blancs » étouffent littéralement l'Afrique sous des milliers de « petits » projets aux « petites » capacités, portés par de « petites » ambitions qui ont pour nom puits villageois, foyers améliorés, petits moulins, petits

barrages, petits élevages, petits potagers…, le tout soutenu par de « petits » moyens et surtout avec une absence totale de perspective et de coordination.

---

136. A l'exception des pays englués dans l'esprit des « combinats », à l'image de l'Algérie ou de l'Afrique du Sud, cette dernière écrasée sous le poids d'une industrie minière héritière des lourdeurs européennes.

137. Notamment dans le domaine médical.

ANNEXE

ANNEXE I

Définitions

L'ethnie est un groupe humain considéré dans les seules particularités culturelles qui unissent ses membres. C'est une communauté linguistique établie en théorie, mais pas toujours, sur son territoire traditionnel. L'ethnie ne se définit ni par la race, ni par le morphotype, mais d'abord par la langue.

Le problème est que les frontières ethniques n'épousent pas automatiquement les frontières « raciales ». Ainsi, au Rwanda et au Burundi, les ancêtres des actuels Tutsi se sont jadis « bantuisés » en adoptant une langue bantu et en perdant l'usage de la leur qui appartenait au groupe Nil Sahara. Mais, en devenant des locuteurs bantuphones, ils ne se sont pas pour autant

transformés morphotypiquement en Hutu. Quant aux métissages qui furent nombreux, il n'ont fait disparaître ni les Tutsi, ni les Hutu. Ce n'aurait été qu'en cas de métissage institutionnalisé, à partir du moment où le « sang » hutu serait devenu majoritaire dans les lignées tutsi que l'on aurait pu parler d'ethnies métisses, et cela, tant pour les Tutsi que pour les Hutu.

Ailleurs qu'au Rwanda et au Burundi, l'ethnie « engerbe » une multitude de tribus.

La **tribu** est un groupement de clans ou de familles sous l'autorité d'un même chef. En général, les ethnies sont composées de tribus qui peuvent avoir des liens de solidarité plus ou moins étroits ou plus ou moins conflictuels.

Comme ces groupements sont culturellement apparentés, ils peuvent donc facilement constituer des unités élargies. Le meilleur exemple à cet égard est celui des Zulu. A l'origine, les Zulu n'étaient qu'une des multiples petites tribus de la fraction septentrionale de l'ethnie bantuphone des Nguni. Au XVIIIe siècle, par le fer et par le feu, ils incorporèrent nombre de tribus du même ensemble,

ce qui fut d'autant plus aisé que tous parlaient la même langue et adhéraient au même système de valeurs. Le royaume qui se constitua ensuite prit le nom de la tribu fédératrice, mais toutes les tribus nguni n'y furent pas intégrées[138].

Le **clan** est l'unité sociologique désignant un ensemble d'individus consanguins descendant d'un ancêtre commun. Et dont :

> « (…) le territoire est une mosaïque des terroirs, c'est-à-dire des lieux de mémoires et d'activités liant les être humains à leur sol et à leur environnement. (…) La terre est celle des ancêtres dont elle a recueilli la sépulture ; c'est aussi le lieu de résidence des autorités claniques. A ce double titre, elle est la marque de l'identité du clan, la référence mythique qui le fonde et qui le sépare des autres clans. » (Mwayila Tshiyembe, 2001 : 138-139).

Chaque tribu est composée de plusieurs clans et d'un grand nombre de lignages.

Le **lignage** :

« (…) les lignages (…) condensent en un axe issu du fondateur du clan, tous les individus qui en font partie et leur assurent l'immortalité collective. L'appartenance lignagère est un des piliers des droits africains : elle structure le rapport de l'homme à la terre, à ses troupeaux, ainsi que les diverses modalités d'alliance matrimoniale. » (Mwayila Tshiyembe 2001 :133).

---

138. Pour l'histoire de la fondation de la nation zulu, voir Lugan (2010).

ANNEXE II

Réflexions sur le débat colonial[139]

Quel sens donner au mot colonisation ? Cette question de définition n'est pas nouvelle puisqu'elle était déjà posée en 1956 :

> « Depuis la Libération nous avons assisté à un carrousel étonnant de formules. Le terme *colonie* a été banni. *Indigène* a été condamné, si *autochtone* est encore supporté. Une effrayante consommation de mots atteste des hésitations renouvelées. « France d'outre-mer » a succédé à « empire », mais aujourd'hui, le mot France paraît, dans l'expression « Union française », d'un emploi douteux. Assimilation, intégration, autonomie interne, départementalisation, indépendance dans l'interdépendance, co-

> souveraineté, cogestion, association, fusion, suffirait-il de changer l'étiquette pour modifier les données du problème et les termes mêmes des rapports entre la métropole et ses territoires ? (…) En fait, les mots sont chaque fois dépassés par les réalités. » (René Servoise, *Le Monde*, 14 mars 1956.)

Le politiquement correct additionné au triomphe de l'inculture a conduit à un véritable glissement du sens sémantique. C'est ainsi que « colonisation » est devenu synonyme d'exploitation, d'injustice, d'esclavage etc. Pour tenter d'y voir plus clair nous devons donc en revenir aux définitions[140].

Trois points méritent d'**être mis en évidence :**

1. Le colon, étymologiquement parlant, est un terrien cultivant un lot de colonisation. Par extension, tout Européen vivant dans le *bled* nord-africain, ou tout broussard en Afrique noire, fut appelé « colon ».

Les Européens citadins vivant aux colonies, qu'il s'agisse des commerçants, des fonctionnaires

ou des membres de professions libérales ne sont pas au sens étymologique des colons. Cependant, aujourd'hui, dans l'acceptation commune, tout Blanc vivant en Afrique à l'époque coloniale est considéré comme étant un colon.

2. On emploie « colonisation » pour « impérialisme », ce qui est abusif. L'impérialisme est en effet une notion européenne qui a abouti, entre le dernier quart du XIXe siècle et la moitié du XXe siècle à la prise de souveraineté par des nations européennes de vastes parties du globe, dont l'Afrique. L'impérialisme s'est parfois traduit, mais pas toujours, par la « colonisation », c'est-à-dire par l'installation de populations européennes sur le sol africain.

3. L'Europe ne fut pas tout entière engagée dans le phénomène, puisque les nations coloniales furent seulement au nombre de sept : France, Grande-Bretagne, Allemagne, Portugal, Italie, Belgique et Espagne. Bien plus nombreux furent les États du vieux continent qui ne participèrent pas à l'expansion en Afrique : Norvège, Suède,

Russie, Grèce, Autriche-Hongrie, Danemark, Pays-Bas, plus les États nés de la Première Guerre mondiale, dont la Pologne, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Finlande etc.

Le débat sur la colonisation a échappé aux historiens pour être monopolisé par des groupes mémoriels. Or, la Mémoire n'est pas l'Histoire[141]. L'historien est un peu comme un juge d'instruction : il travaille à charge et à décharge, alors que le mémorialiste et le témoin sont, par définition, en pleine subjectivité. Ainsi, le Français rapatrié d'Algérie aura une mémoire différente de celle du soldat du contingent ou de celle de l'Algérien nationaliste. Chacun peut certes écrire ou raconter son histoire. Elle enrichira certainement la connaissance de la guerre d'Algérie, mais elle n'en sera cependant jamais l'Histoire[142].

L'exemple même du débat stérile est celui ouvert par l'article de loi du 23 février 2005 consacré au « rôle positif », non pas de la « colonisation », car le mot tabou n'est pas contenu

dans l'article de la Loi, mais de la « présence française outre-mer »[143] :

> « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit ». (Article 4 de la Loi du 23 février 2005).

Les lignes 3 – 5 ne posent pas de problème. Restent donc les lignes 1 et 2 qui contiennent deux éléments « sensibles » :

1. La référence aux « programmes scolaires ». Ecartons immédiatement cette remarque car elle fait allusion à un débat franco-français concernant le rôle et la place de l'Education nationale dans la société ; or il n'a pas lieu d'être évoqué ici. Notons simplement que nous sommes en pleine hypocrisie car ceux qui furent en pointe sur cette question, à savoir les syndicats d'enseignants, sont totalement politisés. Depuis des décennies, ils ont en effet

imposé leur propre grille de lecture de l'histoire de la colonisation. Par souci d'équilibre, les députés firent passer dans la Loi, un texte bien timide au demeurant, destiné à signaler, modestement, presque avec humilité, que tout ne fut pas négatif dans la colonisation et cela, contrairement à ce qui est le plus souvent enseigné. Or, le problème n'était pas l'existence de cet article de Loi, mais le fait que, compte tenu de la prise en otage de l'enseignement dit « public » par une minorité politique, la représentation nationale ait été contrainte de s'immiscer dans les programmes d'enseignement, afin de tenter précisément d'y rétablir un minimum de pluralité.

2. Le cœur du problème est constitué par un membre de phrase : « rôle positif de la présence française outre-mer ». Avec ces quelques mots, nous en revenons à la distinction faite plus haut entre Mémoire et Histoire car, en réalité, deux Mémoires se sont dressées l'une contre l'autre : celle des anciens « colonisateurs » et celle des anciens « colonisés ».

Qu’entend-on en effet par « rôle positif de la présence française outre-mer » ? Cette question entraîne naturellement des réponses différentes selon les auditoires auxquels elle est posée.

En France, les anciens « coloniaux » ou les rapatriés d’Algérie mettent en avant une vision européo-centrée, parfois critique, mais dans tous les cas essentiellement valorisante. Il s’agit de l’apport « civilisationnel » des politiques en matière de santé, d’éducation et des grandes réalisations dans les domaines des transports et des infrastructures diverses, etc.

En Afrique, le seul fait de poser cette question est considéré comme insultant car, quoiqu’elle ait pu y faire et y bâtir, la colonisation y est, une fois pour toutes, perçue comme une humiliation. La subjectivité sensorielle y est telle que la discussion est même impossible. Comme elle l’est aux Antilles lorsque l’on évoque la question de l’esclavage.

L’incommunicabilité entre les deux mémoires est donc totale car les anciens colonisateurs ont une logique comptable, alignant le nombre d’hôpitaux construits, les pourcentages d’enfants scolarisés ou

encore les kilomètres de routes tracées, quand les anciens colonisés parlent de dignité bafouée.

A l'applaudimètre de l'émotionnel, les seconds sont assurés d'être les vainqueurs. Que pèse en effet un livre de comptes face à une humiliation historique, qu'elle soit réelle ou postulée ?

Pour tenter de « reprendre la main », les anciens colonisateurs devront alors mettre en avant leurs propres souffrances : exode de 1962, spoliation, attentats, assassinats, enlèvements etc. Ce sera donc mémoire contre mémoire. Mais dans ce type d'exercice, les jeux sont faits par avance, et les anciens « coloniaux » assurés de perdre.

En effet, et à supposer que leur part de souffrance soit prise en compte par les tenants de la mémoire adverse, il leur sera toujours opposé, *in fine,* que pour respectable qu'elle soit, la leur l'est dans tous les cas moins que celle de ceux qu'ils humilièrent en les colonisant. L'impasse est donc définitive, parce que les colonisateurs sont toujours présentés comme des agresseurs et les colonisés comme des victimes.

La situation est pourtant insolite. Ceux qui ne cessent d'accuser l'Europe de les avoir colonisés hier, forcent aujourd'hui ses portes pour y trouver de quoi survivre ou pour s'y faire soigner.

Laissons parler les chiffres. Il y eut au maximum 1 500 000 nationaux (ou Européens) installés dans tout l'Empire français, dont plus des deux tiers dans la seule Algérie. Or, en 2005, il y a donc dix ans de cela, les populations originaires de l'ancien Empire français et vivant en France comptaient déjà plus de six millions de personnes, naturalisés compris, soit quatre fois plus qu'il n'y eut de « colons » dans l'Empire français et ils constituaient 10,4 % de la population métropolitaine[144].

---

139. Tiré de Lugan (2003 et 2006).

140. Colonie : « Etablissement fondé par une nation dans un pays étranger. Possession d'une nation européenne dans une autre partie du monde ». *Nouveau Larousse Illustré*, t. III, 1902. Quant au terme « colonialisme », il apparaît, semble t-il pour la première fois en 1895 dans le *Journal des Economistes* sous la plume de Gustave de

Molinari. Dès le début du XXe siècle il eut un sens négatif.

141. A ce sujet, on lira l'indispensable livre de Jacques Heers, *L'Histoire assassinée. Les pièges de la mémoire.* Paris, 269 p, 2006.

142. Pour un examen « serein et dépassionné » de la question, on se reportera à Gilbert Comte : « La colonisation ne doit être racontée ni en noir ni en rose ». *Eléments*, n° 120, Printemps 2006, pp.37-45

143. Le 4 janvier 2006, le président Jacques Chirac demanda la réécriture de ce texte qui « divise les Français » et dont un sondage paru dans *Le Figaro* du 2 décembre 2005 indiquait pourtant qu'il avait la faveur de 64 % des Français, dont 57 % des sympathisants de gauche.

144. Rapport d'Yves-Marie Laulan, novembre 2005. On se reportera à ce sujet au numéro 22, janvier-février 2006 de *La Nouvelle Revue d'*Histoire dont le thème est « De la colonisation à l'immigration ».

ANNEXE III

Réflexion sur les conséquences de la colonisation pour les anciennes sociétés coloniales

Contrairement à ce que pensaient les partisans de l'Empire colonial et de l'assimilation, les colonies étaient à la France, mais elles n'étaient pas la France. Michel Jobert, qui fut ministre des Affaires étrangères du président Pompidou, et auquel un journaliste demandait ce qui restait de l'Empire français trente ans après la décolonisation, répondit avec l'humour qui le caractérisait : « Barbès-Rochechouart ».

Cette saillie d'une grande profondeur de vue résumait parfaitement les conséquences de la

colonisation, telles qu'elles se font actuellement sentir en Europe avec la question de l'immigration qui y a bouleversé les réalités sociologiques. En France, l'idée du creuset social républicain en est même morte puisque, désormais, c'est le droit des minorités à imposer leurs préoccupations, leurs préférences ou leurs choix ethniques, religieux etc., contre les références nationales et en définitive contre l'idée même de nation qui le remplace.[145] Quant à la « discrimination positive » qui se met en place sous nos yeux avec les quotas dans les médias et lors des recrutements professionnels, elle est la négation même de l'égalitarisme élitiste républicain qui était le socle du système.

Dans le cas de la Grande-Bretagne, la situation fut longtemps différente, les Britanniques continuant à pratiquer ce qu'ils ont toujours fait, à savoir la ségrégation spatiale et sociale, fondée sur un solide ethno-différentialisme. Les immigrés extra-européens vivent ainsi dans des quartiers abandonnés par les indigènes anglo-saxons, et dans lesquels ils

sont régis par leurs propres lois et coutumes. Comme hier aux colonies, ils n'ont de contact avec les « Anglais » que lors des activités professionnelles. La séparation est triple, car elle est sociale, spatiale, mais aussi politique. La plupart de ces néo-résidents sont certes membres du Commonwealth - certains sont même devenus Britanniques et ils occupent parfois de hautes charges honorifiques -, mais ils ne seront jamais ni Gallois, ni Ecossais ou même Anglais. La différence avec la France est donc considérable.

En définitive, ils sont en Grande-Bretagne, mais ce n'est pas pour autant qu'ils sont de Grande-Bretagne. Que leur demande-t-on en échange de leur droit à résider ? Le respect du *British way of life,* comme hier, aux colonies, quand ils pouvaient continuer à vivre comme bon leur semblait, à la condition de respecter Sa Gracieuse Majesté[146].

Ce fut au nom des principes philosophiques hérités des Lumières, et en constante référence à la Révolution de 1789 que la gauche lança la France

dans la course aux colonies. Son habileté fut d'avoir utilisé, sur le terrain, le courage, l'audace, l'allant et l'esprit de sacrifice de ses adversaires de « droite » qui, des rizières de Bac-Ninh jusqu'aux djebels du Constantinois, se « firent trouer » la peau avec héroïsme et abnégation, pour créer, puis pour défendre cet Empire.

Les raisons de l'engagement des hommes de droite dans ce qui fut l'épopée impériale sont multiples et inextricablement mêlées : honneur national, devoir patriotique, religion etc. Mais avant tout, goût pour l'aventure individuelle, pour le risque et par attrait pour les horizons lointains. La conquête du Tchad ou la poursuite de Samory ne faisaient-elles pas davantage rêver les jeunes officiers que leurs tristes casernements de l'est de la France dans lesquels était pratiquée la religion de la Revanche ?

Fallait-il donc refuser l'opportunité de l'aventure et le devoir patriotique ? Le grand écrivain normand Jean Mabire (1927-2006) a bien exprimé[147] pourquoi, lui qui ne croyait pourtant pas à l'Algérie française, a combattu et, ajoutons-le, bien combattu, durant la guerre d'Algérie :

> « L'Algérie française nous paraissait aussi dérisoire que l'Algérie arabe, mais la lutte de la France en Algérie était une épreuve et un creuset. Elle a permis de distinguer les courageux de l'un et l'autre camp, les opportunistes des deux bords, les camarades et les salauds (…) « l'enjeu de la guerre ce n'était pas quelques pitons râpés (…). C'était nous ». (Mabire, *Drieu parmi nous*, op. cité 1963, pp.51 et 86).

Nous voilà donc au cœur du problème. C'est celui de l'ambivalence, de la terrible ambivalence de la colonisation :

> « Irrépressible et admirable manifestation de l'énergie dont l'Europe, en ce temps, était prodigue pour le meilleur et pour le pire, l'aventure coloniale portait en germe des effets dramatiques pour les colonisateurs autant que pour les colonisés. Et cela, personne n'y pouvait rien ».[148]

Les héritiers de ceux qui, à gauche, ont, hier, lancé la France dans l'aventure coloniale, avec les conséquences que l'on observe aujourd'hui en

France, proposent, pour résoudre l'insoluble problème qu'ils ont créé, les mêmes recettes d'assimilation-intégration qui furent inapplicables dans l'Empire, et les mêmes impératifs économiques du toujours plus de subventions qui firent capoter toutes les politiques de coopération.

Or, ce qui a échoué hier en Afrique échouera demain dans les banlieues. Avec en plus, une différence de taille : pour régler le problème, il ne sera pas possible, comme l'avait fait le général De Gaulle, d'y procéder par amputation territoriale.

Si le général De Gaulle a décolonisé, et quels que puissent être les reproches que l'on peut lui faire quant à la méthode choisie, c'est d'abord parce qu'il n'y avait pas d'autre choix. La solution de l'intégration-assimilation telle que la préconisait ce grand honnête homme, ce grand savant, ce grand Français et peut-être avant tout cet homme de cœur qu'était Jacques Soustelle, aurait nécessairement conduit, si elle avait été menée à son terme au changement d'essence de la France. De Gaulle le refusa car, selon ses propres termes :

> « C’est très bien qu’il y ait des Français jaunes, des Français noirs, des Français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu’elle a vocation universelle. Mais à condition qu’ils restent une petite minorité. Sinon, la France ne serait plus la France (…). La France c’est un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne ».[149] « Si nous faisions l’intégration, si les Arabes et Berbères d’Algérie étaient considérés comme Français, comment les empêcherait-on de venir s’installer en métropole, alors que le niveau de vie y est tellement plus élevé ? Mon village ne s’appellerait plus Colombey-les-Deux-Églises, mais Colombey-les-Deux-Mosquées ! »[150]

Ces réflexions du général De Gaulle datent de 1960. Depuis, l’immigration-sédentarisation a changé le visage de la France. Impuissants à la juguler, les dirigeants français qui voient avec une grande inquiétude s’ouvrir devant eux une situation de type balkanique se raccrochent une fois encore à la vieille idée d’intégration, qui était et comme nous l’avons vu, celle de la République coloniale,

celle de Jacques Soustelle et des partisans de l'Algérie française. Le démographe Jacques Dupâquier a balayé cette utopie :

> « À partir du moment où, sur onze millions d'habitants d'Ile-de-France, deux millions sont de culture musulmane et que, sur trois jeunes de 12 – 18 ans, un est immigré ou d'origine immigrée, il ne faut pas s'imaginer que l'intégration se fera toute seule, bien gentiment »[151].

Ce fut au nom des chimères universalistes que la gauche coloniale prôna l'assimilation, concept niveleur dont la finalité était de priver ou de couper les Africains de leurs racines. L'idée même d'assimilation n'est en effet rien d'autre qu'une forme d'extermination culturelle dans la mesure où elle :

> « (…) tend à la destruction systématique de l'initiative culturelle, sociale, économique et politique du peuple civilisé » (Alloune Diop, *Présence Africaine*, 1955).

Ces idées universalistes que la gauche républicaine et socialiste exporta aux colonies nous reviennent aujourd'hui en pleine figure », puisque, comme le prophétisa Edouard Herriot le 27 août 1946 à la tribune de l'Assemblée, la France est en quelque sorte « devenue la colonie de ses colonies ». Or, avec l'intégration et l'assimilation qu'ils prônent aujourd'hui, les héritiers de la gauche coloniale préparent cette dissolution de la nation française dans l'universel que Victor Hugo appela de ses vœux dans un discours halluciné :

> « Phénomène magnifique, cordial et formidable, que cette volatilisation d'un peuple qui s'évapore en fraternité ! Ô France, adieu. Tu es trop grande pour n'être qu'une patrie. On se sépare de sa mère qui devient une déesse. Encore un peu de temps et tu t'épanouiras dans la transfiguration. Tu es si grande que voilà que ne vas plus être. Tu ne seras plus la France, tu seras Humanité ; tu ne seras plus nation, tu seras ubiquité. Tu es destinée à te dissoudre tout entière en rayonnement, et rien n'est auguste à cette heure comme l'effacement visible de ta frontière. Résigne-toi à

> ton immensité. Adieu, Peuple ! Salut, Homme ! » (Cité par Alain Finkielkraut, 2000)

A l'universalisme de gauche, la droite monarchiste opposa l'ethno-différentialisme, à l'image d'Hubert Lyautey qui servait la France et non la République[152]. Ce colonisateur respectueux des peuples colonisés écrivait : « Les Africains ne sont pas inférieurs, ils sont autres ».

Chez Lyautey, il n'y avait donc pas de hiérarchie entre les peuples, mais la reconnaissance d'une incontournable réalité qui est l'évidence de la différence si justement décrite par le sociologue congolais Mwayila Tshiyembe :

> « Chaque homme (africain) porte en lui les principes qui animent les dieux et le monde : l'ordre et le désordre, le bien et le mal, le juste et l'injuste. Rien n'est gagné ni promis par avance, tout est possible, y compris l'effondrement de cet univers fragile où des forces contraires interagissent constamment. L'homme se trouve donc en péril, mais il a les moyens (la parole, les rites, la divination), s'il le désire, d'épauler les forces positives. Par ailleurs, l'existence de

l'individu n'est pas ponctuelle, elle ne se résume pas (…) à cet éclair dans l'infini de l'Histoire. Les éléments qui le composent, après sa mort, s'associeront autrement, et il est déjà un autre être en puissance, de même que l'arbre est à la fois l'arbre d'aujourd'hui, le feu, le tambour de commandement ou la statuette de divination de demain. (…) Dans les religions abrahamiques (…) Dieu tire du néant tous les éléments de la Création et les soumet à sa Loi (le mythe de la Genèse). Dans les cosmogonies africaines, en revanche, la différenciation et la cohérence de la création vont de pair : les différences rendent solidaires, car la division sociale est conçue en termes de complémentarité. Forgerons, chasseurs, guerriers ou griots vivent les uns par les autres. Le pouvoir politique connaît lui aussi la même séparation des pouvoirs (…) comme en témoigne la présence des maîtres de terre, de pluie, des récoltes, de la politique, de culte etc., chacun exerçant son pouvoir avec l'appui des autres » (Mwayila Tshiyembe 2001 : 132-133).

---

145. Les événements qui jusque-là permettaient la communion nationale sont en effet désormais amoindris,

transformés et parfois même anéantis.

146. Cette situation est cependant fragile mais le *statu quo* est actuellement garanti par le système électoral britannique qui interdit toute contestation indigène. Pour combien de temps ? Là est toute la question.

147. Dans son premier livre, *Drieu parmi nous* (La Table Ronde, 1963). Rentrant d'Algérie où il avait servi comme officier réserviste, c'est donc à chaud, quelques mois après l'indépendance de l'Algérie, qu'il écrivait. Il a raconté ses souvenirs de guerre dans un autre ouvrage, *Les hors la loi*, qui fut réédité en 1975 sous le titre de *Commando de chasse.*

148. Dominique Venner, éditorial de la revue *Enquête sur l'Histoire*, automne 1993, n° 8, numéro spécial consacré à « L'aventure coloniale. L'Europe et l'Afrique ».

149. Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Paris, 1994.

150. Cité par Benjamin Stora, *Le transfert d'une mémoire*, Paris, 1999.

151. Entretien donné à la *Nouvelle revue d'Histoire (NRH)*, n° 22, Janvier 2006, p. 34.

152. « La République est comme la syphilis : quand on l'a attrapée, on se fait sauter le caisson, ou l'on essaie de vivre avec son mal… » (Hubert Lyautey).

Liste des cartes

10. La Chine et l'Afrique

11. Pays performants et pays non performants 2013

12. L'enclavement de l'Ethiopie

Bibliographie

AUGÉ, A.E. (2008). *Le Recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne. Une sociologie du pouvoir au Gabon.* Paris.

AMSELLE, J. L. (1985). « Les ethnies ont une histoire », in Amselle, J. L et M'Bokolo, E., *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et États en Afrique.* Paris.

AMSELLE, J-L.(2002). « L'Afrique, un parc à thèmes », dans *Les Temps modernes*, n° 620-621, août-novembre 2002.

ANSTEY, R. (1968). « Capitalism and Slavery : a Critique », publié dans la revue *Economic History Review*, Second Series, XXI, 1968, pages 307 – 321

BACH, D. (2003). « L'Afrique, son intégration, ses frontières ». *Marchés Tropicaux,* n° 3000, 9 mai 2003, p. 953.

BALANDIER, G. (1952). « Contribution à une sociologie de la dépendance », in *Cahiers internationaux de sociologie*, XII.

BALANDIER, G. (1957). *Afrique ambiguë,* Paris

BANCEL, N ; BLANCHARD, P ET VERGÈS, F. (2003). *La République coloniale. Essai sur une utopie,* Paris.

BIARNÈS, P. (1987). *Les Français en Afrique noire de Richelieu à Mitterrand*, Paris.

BIEVILLE (DE), M. (1953). « Contribution métropolitaine aux dépenses de l'Union française », in *Revue politique et Parlementaire*, mars 1953.

BOTTE, R. (2002). « Le spectre de l'esclavage », in *Les Temps Modernes,* août-novembre 2002, n° 620-621, pp 144-164.

BOUQUET, C. (2008). « Guerres et conflits en Afrique : la décomposition des pouvoirs et des territoires ». *En ligne.*

CAIN, P. J., HOPKINS, A.G. (1993). *The British Imperialism*, London.

CHRÉTIEN, J.-P. (1976). "Les Fratricides légitimés", in *Esprit*, décembre 1976, pp. 822-834.

CHRÉTIEN, J.-P. (1985). « Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi » ; in Amselle, J. L et Mbokolo, E., *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et États en Afrique,* Paris, 1985, pp 129-165.

CURTIN, PH. (1969). *The Atlantic Slave Trade : A Census,* Madison.

DAGET, S. (1980). « Rôle et contribution des Etats-côtiers dans l'évolution des rapports entre Africains et Européens du XVe au XIXe siècles », *Annales de l'Université d'Abidjan,* Série D (Lettres), tome XIII, 1980, pp 314-336.

DAGET, S. (1990). *La Traite des Noirs.* Paris.

DESCHAMPS, H. (1972). « Peuples et Frontières ». *Revue française d'études politiques africaines*, n° 80 (1972), pp 25-42

DRESCHER, S. (1977). *Econocide : British Slavery in the Era of Abolition*, Pittsburgh.

EDELSTEIN, M. (1994). « Imperialism : Coast and Benefit », chap 7 et 8, in Floud, R et McCloskey, D. (1994). *The Economic History of*

Britain since 1700. Cambridge, 1994, volume II, pp 173-216.

ELTIS, D. (1999). *The Rise of African Slavery in the Americas.* New-York.

ESTEBAN, A. (2009). « Afrique et maintien de la paix ». Université de Montréal, en ligne.

EVANS-PRITCHARD, E.E. (1949). *The Sanusi of Cyrenaïca.* Oxford University Press.

EWANJÉ-EPÉE, M. (2010). *Les N*égriers du Foot. Paris

GAYE, A. (2006). *Chine-Afrique : le dragon et l'autruche*. Paris

GIRARDET, R. (1978). *L'idée coloniale en France de 1871 – 1962.* Paris.

GOINARD P. (1986). *Algérie : l'œuvre française.* Paris.

GORDON, M. (1987). *L'Esclavage dans le monde arabe du VII*e *au XX*e *siècle.* Paris ;

GORE, P.W. (2008). « Notes sur l'ethnicité et les relations ethniques au Soudan », *en ligne.*

HEERS, J. (2006). *L'Histoire assassinée. Les pièges de la mémoire.* Paris.

HEUMAN, G. (1999). « Slavery : the Slave Trade and Abolition », volume V de The Oxford History of the British Empire, 1999, pages 315 – 326.

J.R. WARD (1998). « The British West Indies in the Age of Abolition : 1748-1815 » in *The Oxford History of the British Empire*, volume II, 1998, pages 415 – 439.

KOUVIBIDILA, G-J., (2009) *La Fuite des cerveaux africains. Le drame d'un continent réservoir.* Paris.

LAMBERT, D-C. (2010). « Faut-il aider davantage l'Afrique ? ». mondesfrancophones. com (en ligne).

LAULAN, Y-M. (2009). L'Afrique en Europe. Causes, conséquences, perspectives. *Revue de l'Institut de Géopolitique des Populations*, n°18.

LAW, R. (1989). « Slave-Raiders and Middemen, Monopolists and Free-Traders : The Supply of Slaves for the Atlantic Trade in Dahomey c. 1715-1850 », *Journal of African History*, n° 30, 1989, pages 45 – 68.

LEFEUVRE, D. (2005). *Chère Algérie. La France et sa colonie (1930-1962)*. Paris.

LEFEUVRE, D. (2006). *Pour en finir avec la repentance coloniale.* Paris.

LEMARCHAND, R. (1992). « Burundi : The politics of ethnic amnesia » in Helen Fein, *Genocide Watch*, Yale University Press, 1992, pp 70-86).

LUGAN, B. (2003). *God Bless Africa. Contre la mort du continent noir.* Paris.

LUGAN, B. (2006). *Pour en finir avec la colonisation. L'Europe et l'Afrique XV-XX°*. Paris.

LUGAN, B. (2009). *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours.* Paris.

LUGAN, B. (2010). *Histoire de l'Afrique du Sud des origines à nos jours*. Paris.

LUGAN, B. (2013). *Les guerres d'Afrique des origines à nos jours*. Paris.

LUGAN, B. (2014a). *Rwanda : un génocide en questions*. Paris.

LUGAN, B. (2014b). *Afrique, la guerre en cartes*, éditions de l'Afrique Réelle.

MARSEILLE, J. (1984). *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*. Paris.

MARSEILLE, J. (1993). « Entretien ». *Enquête sur l'Histoire,* n° spécial *L'Aventure coloniale*, automne 1993.

MARSEILLE, J. (1986). «L'héritage colonial français : au-delà des légendes », in *Le Tiers-Mondisme en question,* sous la direction de Rony Braumann, Paris, 1986.

MICHAILOF, S. (2010). Révolution verte et équilibres géopolitiques au Sahel, dossier de l'Iris. En ligne.

MICHAILOF, S. ET BONNER, A. (2010). *Notre maison brûle au Sud. Que peut faire l'aide au développement ?*, Paris.

MICHALON, TH. (1984). *Quel Etat pour l'Afrique ?* Paris.

MWAYILA TSHIYEMBE (2001). *Etat multinational et démocratie Africaine. Sociologie de la renaissance politique.* Paris.

OBICHERE, B. I. (1978). « Women and Slavery in the Kingdom of Dahomey », Revue française

d'histoire d'outre-mer, volume LXV (1978), n° 238, pages 5 – 20.

OFFER, A. (1999). « Coasts and Benefits, Prosperity, 1870-1914 », *The Oxford History of the British Empire, Volume III, 1999, pp 690-711.*

PAMBOU TCHIVOUNDA, G. (1982). *Essai sur l'État postcolonial.* Paris.

PEATRIK, A.M. (1998). « Les sociétés anciennes et leur héritage. Eclairage anthropologique ». In Grignon, F et Prunier, G. (1998). *Le Kenya contemporain*, pp 54-76, Paris.

PERSON, Y. (1980). « La population de l'Afrique noire durant les XVIII° et XIX° siècles », Culture et Société, III, 1980, pages 26 – 49.

PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, O. (2004). *Les traites négrières. Essai d'histoire globale.* Paris.

PEYREFITTE, A. (1994). *C'était de Gaulle.* Paris.

RAGATZ, L. (1928). « The Fall of the Planter Class in the British Caribbean (1763 -1833) a Study » in *Social Economic History*, New York.

RENAULT, F. (1982). «La traite des esclaves noirs en Libye au XVIII° siècle». *Journal of African History*, numéro 23 (1982), pp 163-181.

RENAULT, F ; DAGET, S. (1985). *Les Traites négrières en Afrique*. Paris.

RICHARDSON, D., (1998) « The British Empire and the Atlantic Slave Trade. 1660-1807. » in *The Oxford History of the British Empire, volume II,* 1998, pp 440-464.

ROGER LOUIS, W.M. (sous la direction de). *The Oxford History of the British Empire,* 5 volumes, 1998-1999.

ROULAND, N. (1988). *Anthropologie juridique.* Paris.

STANLEY, H-M. (1890). *Dans les Ténèbres de l'Afrique*. Paris.

STORA, B. (1999). *Le Transfert d'une mémoire,* Paris, 1999.

THOMAS, H. (2006). *La Traite des Noirs (1440-1870).* Paris.

VETTOVAGLIA, J-P. (2015). *L'Afrique est-elle « bien » ou « mal » partie ?* Revue des Deux Mondes, janvier 2015, pp 108-117.

WAGNER, J. (2014). *Chine-Afrique : le grand pillage.* Paris.

WONDJI, C. (1985). *La côte ouest africaine du Sénégal à la Côte d'Ivoire.* Paris.

Du même auteur

Le Safari du Kaiser, (récit), en collaboration avec A. de Lagrange, La Table Ronde, 1987.

Les Volontaires du roi, (roman), en collaboration avec A. de Lagrange, Les Presses de la Cité, 1989.

Robert de Kersauson : le dernier commando boer, éditions du Rocher, 1989.

Villebois-Mareuil, le La Fayette de l'Afrique du Sud, éditions du Rocher, 1990.

Cette Afrique qui était allemande, éditions du Rocher, 1990.

Histoire de la Louisiane française : 1682-1804, Librairie académique Perrin, 1994.

Afrique : de la colonisation philanthropique à la recolonisation humanitaire, éditions Bartillat, 1995.

Afrique : l'histoire à l'endroit, Librairie académique Perrin, 1996.

Ces Français qui ont fait l'Afrique du Sud, éditions Bartillat, 1996.

Histoire du Rwanda : de la préhistoire à nos jours, éditions Bartillat, 1997.

La guerre des Boers : 1899-1902, Librairie académique Perrin, 1998.

Atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours, éditions du Rocher, 2001.

Histoire de l'Égypte, des origines à nos jours, éditions du Rocher, 2001.

God Bless Africa. Contre la mort programmée du continent noir, éditions Carnot, 2003.

African Legacy. Solutions for a community in Crisis, Carnot USA Books, New York, 2003.

Rwanda : le génocide, l'Église et la démocratie, éditions du Rocher, 2001.

François Mitterrand, l'armée française et le Rwanda, éditions du Rocher, 2005.

Pour en finir avec la colonisation (l'Europe et l'Afrique XVe-XXe siècles), éditions du Rocher, 2006.

Rwanda. Contre-enquête sur le génocide, éditions Privat, 2007.

Histoire de l'Afrique, des origines à nos jours, éditions Ellipses, 2009.

Histoire de l'Afrique du Sud, des origines à nos jours, éditions Ellipses, 2010.

Histoire du Maroc, des origines à nos jours, éditions Ellipses, 2011.

Décolonisez l'Afrique, éditions Ellipses, 2012.

Histoire des Berbères. Un combat identitaire plurimillénaire, éditions de l'Afrique Réelle, 2012, www.bernard-lugan.com.

Mythes et manipulations de l'histoire africaine. Mensonges et repentance, éditions de l'Afrique Réelle, 2013, www.bernard-lugan.com.

Les guerres d'Afrique des origines à nos jours, éditions du Rocher, 2013.

Printemps arabe : histoire d'une tragique illusion, éditions de l'Afrique Réelle, 2013, www.bernard-lugan.com.

Rwanda : un génocide en questions, éditions du Rocher, 2014.

Afrique, la guerre en cartes, éditions de l'Afrique Réelle, 2014, www.bernard-lugan.com.

Bernard Lugan publie une lettre africaniste

par internet L’Afrique réelle.

Pour tout renseignement :
www.bernard-lugan.com et contact@bernard-lugan.com.

Index

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

R

S

T

U

V

W

Y

Table des matières

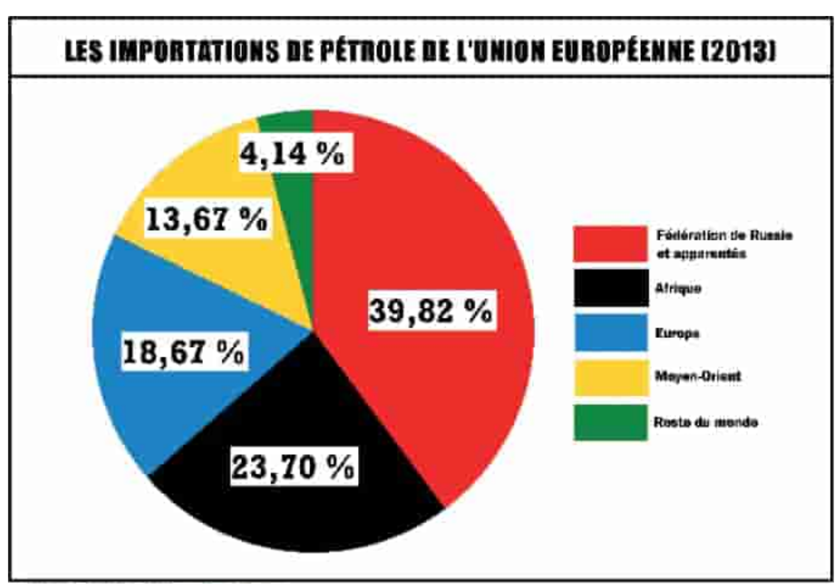
Du même auteur

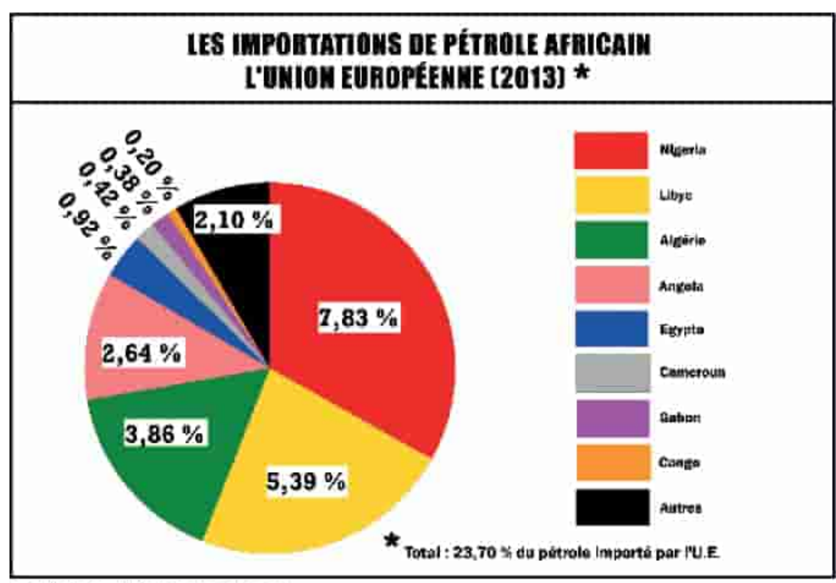
Table des matières

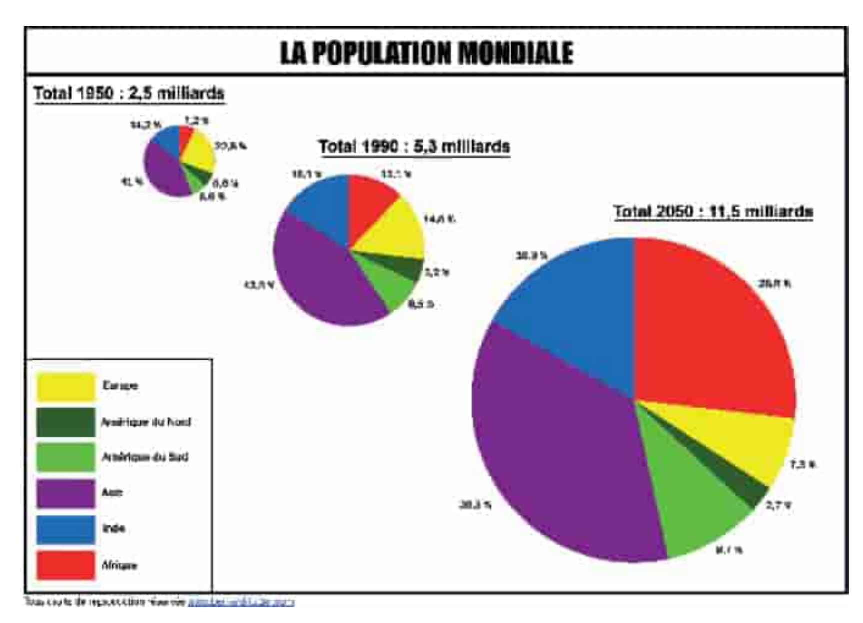
Achevé d’imprimer par XXXXXX,,
en XXXXX 2015
N° d’imprimeur :

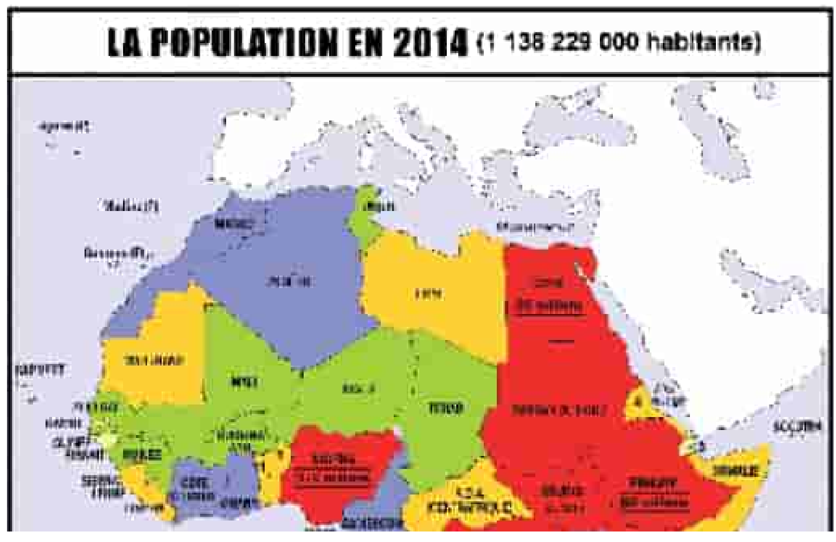
Dépôt légal : XXXXXXX 2015

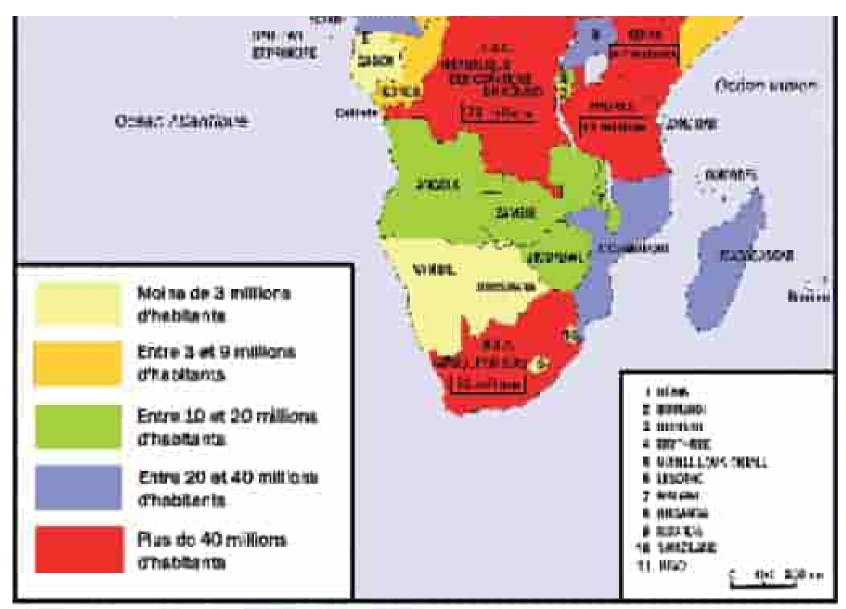
Imprimé en France

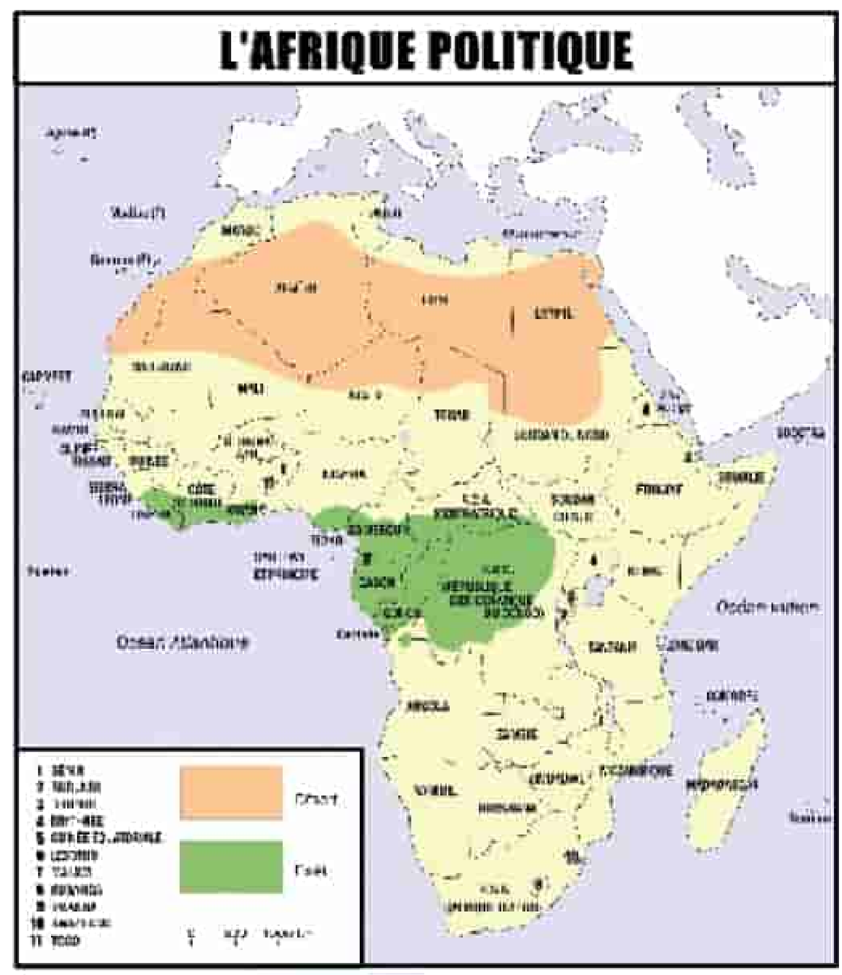

LES IMPORTATIONS DE PÉTROLE DE L'UNION EUROPÉENNE (2013)
4,14 %
13,67 %
39,82 %
18,67 %
23,70 %
Fédération de Russie et apparentés
Afrique
Europe
Moyen-Orient
Reste du monde

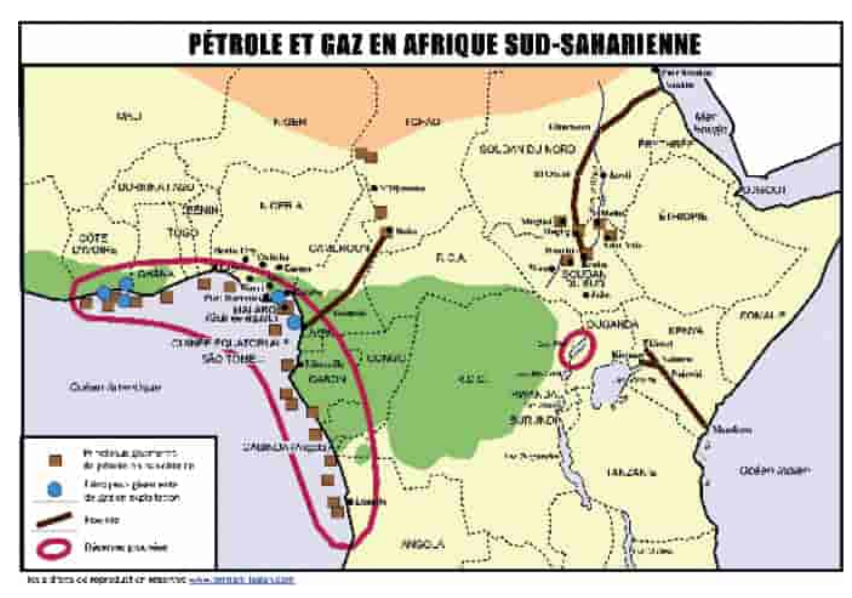

LES IMPORTATIONS DE PÉTROLE AFRICAIN
L'UNION EUROPÉENNE (2013) *
7,83 %
5,39 %
3,86 %
2,64 %
2,10 %
0,92 %
0,42 %
0,38 %
0,20 %
Nigeria
Libye
Algérie
Angola
Egypte
Cameroun
Gabon
Congo
Autres
* Total : 23,70 % du pétrole importé par l'U.E.

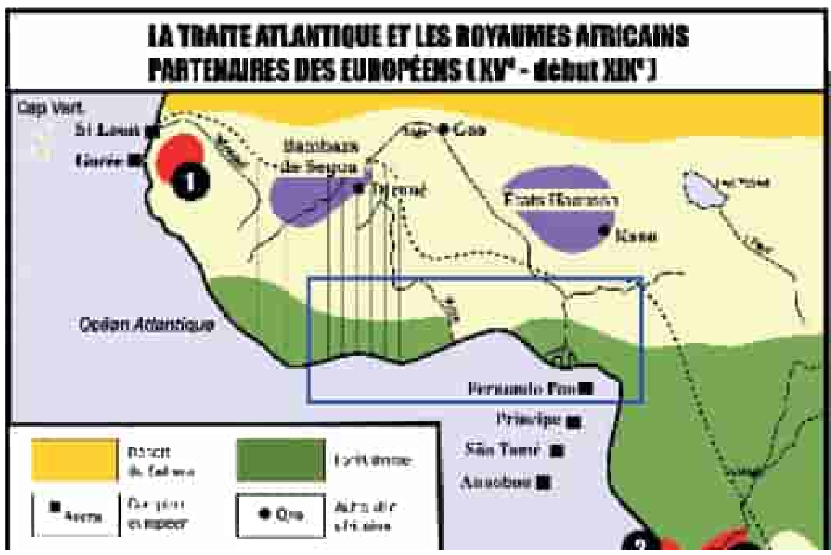

LA POPULATION MONDIALE
Total 1950 : 2,5 milliards
Total 1990 : 5,3 milliards
Total 2050 : 11,5 milliards
Europe
Inde
Afrique

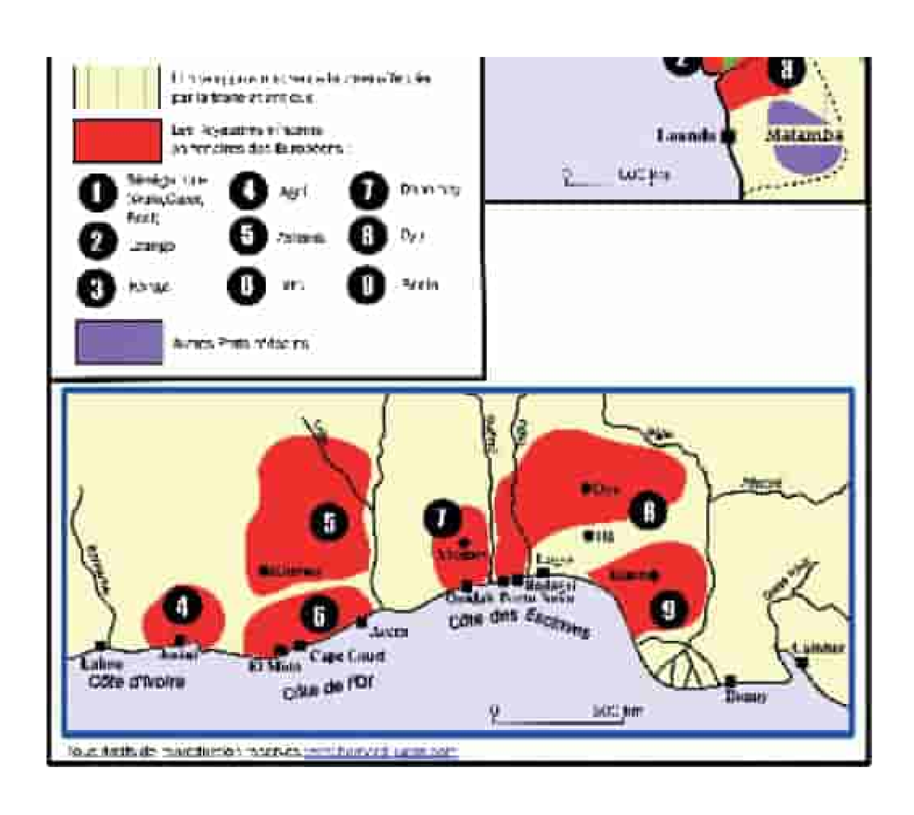

LA POPULATION EN 2014 (1 138 229 000 habitants)

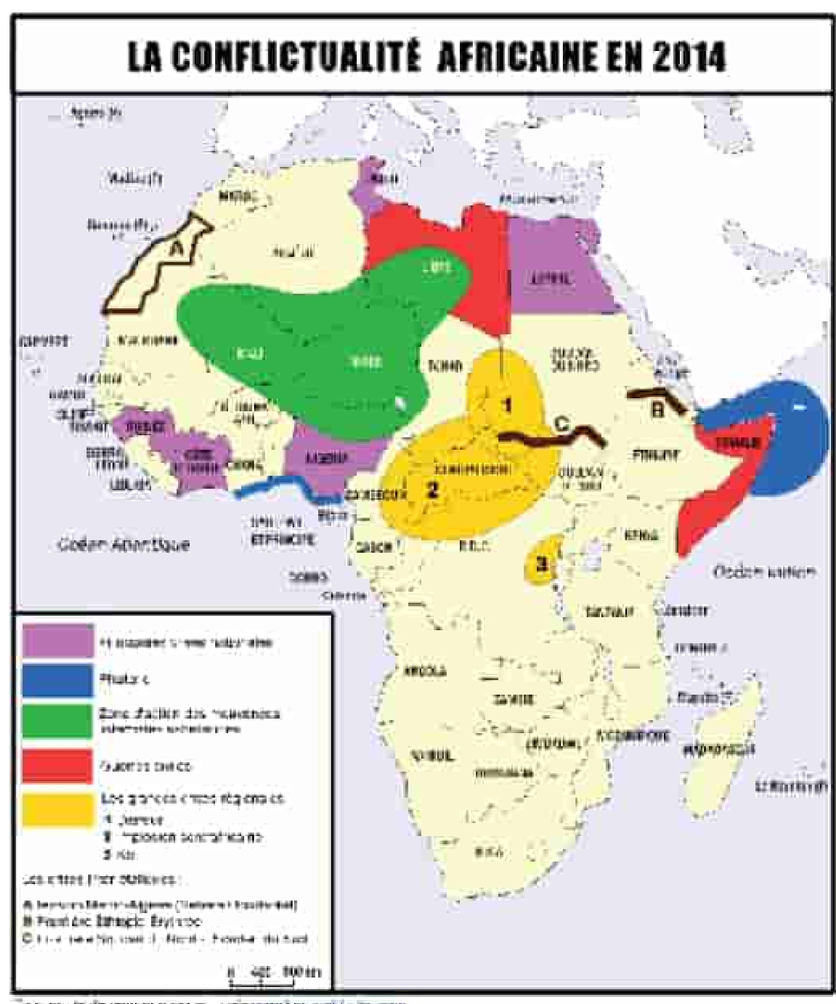

Moins de 3 millions d'habitants
Entre 3 et 9 millions d'habitants
Entre 10 et 20 millions d'habitants
Entre 20 et 40 millions d'habitants
Plus de 40 millions d'habitants

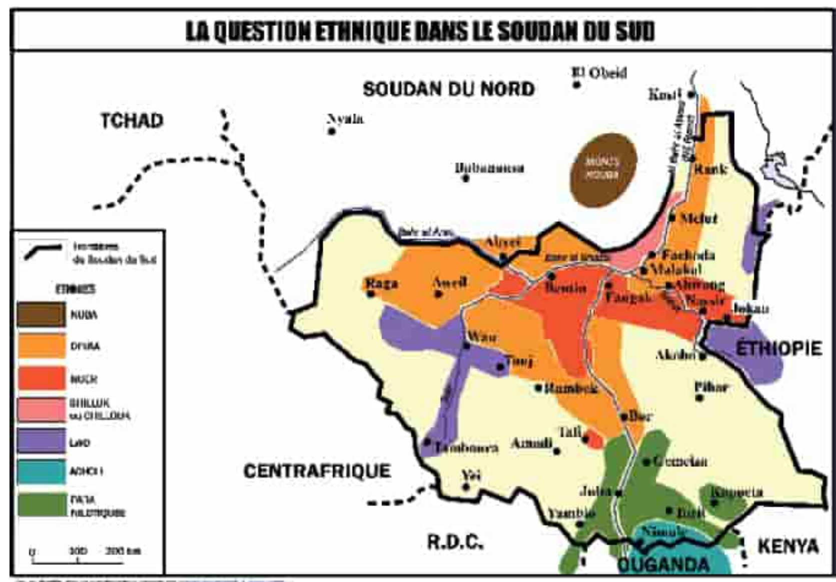

L'AFRIQUE POLITIQUE

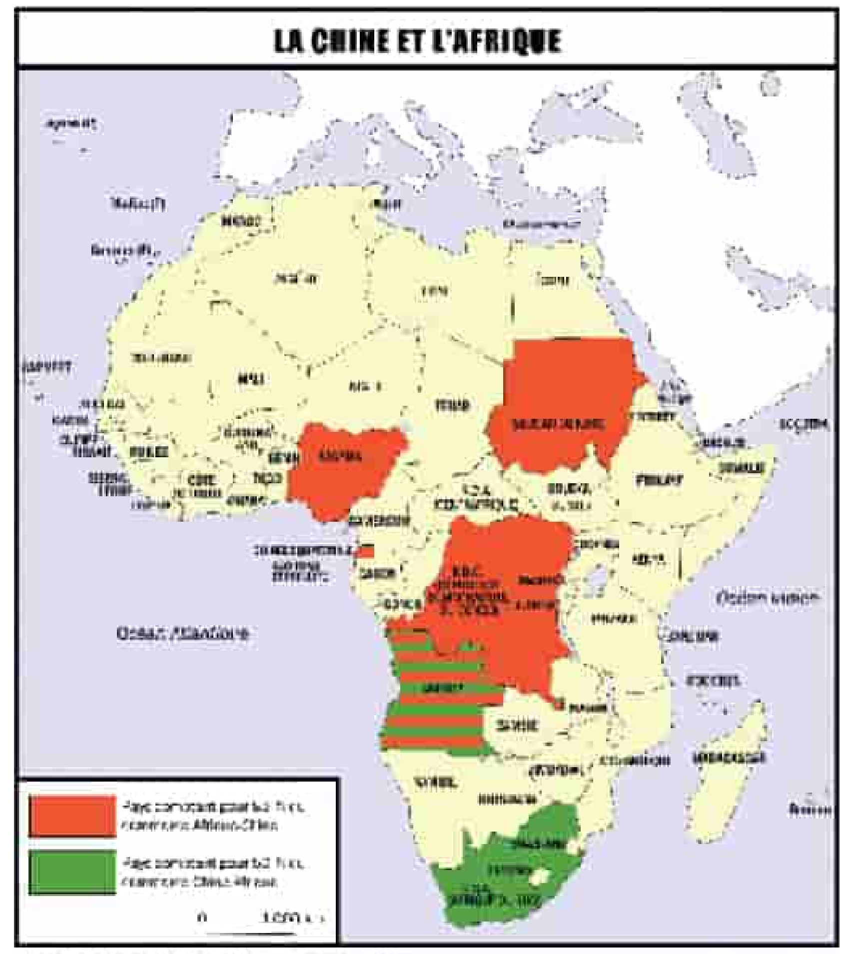

PÉTROLE ET GAZ EN AFRIQUE SUD-SAHARIENNE
TOGO
R.C.A.
OUGANDA
GABON
BURUNDI
ANGOLA
Océan Atlantique


LA TRAITE ATLANTIQUE ET LES ROYAUMES AFRICAINS PARTENAIRES DES EUROPÉENS (XVe - début XIXe)
Cap Vert
St Louis
Gorée
Gao
Djenné
Kano
Océan Atlantique
Fernando Poo
Principe
São Tomé
Annobon


Luanda
Accra
Cape Coast
Côte d'Ivoire
Côte de l'Or
Côte des Esclaves


LA CONFLICTUALITÉ AFRICAINE EN 2014
Océan Atlantique
A
B
C
1
2
3

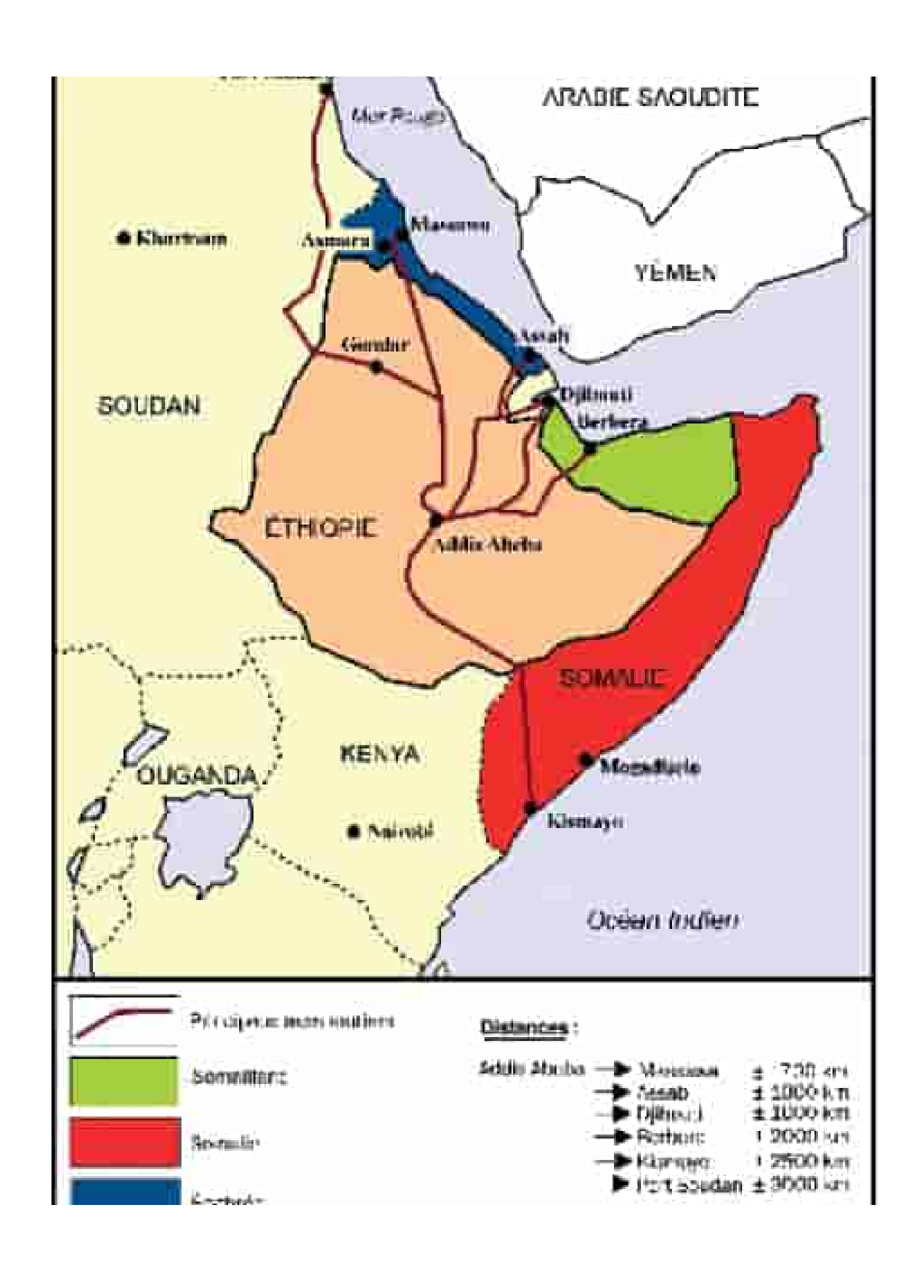

LA QUESTION ETHNIQUE DANS LE SOUDAN DU SUD
SOUDAN DU NORD
TCHAD
CENTRAFRIQUE
R.D.C.
OUGANDA
KENYA
ÉTHIOPIE
El Obeid
Nyala
Rank
Melut
Fachoda
Malakal
Raga
Aweil
Bentiu
Fangak
Nasir
Wau
Tonj
Rumbek
Akobo
Pibor
Bor
Yei
Juba
Torit
Kapoeta
Nimule
NUBA
DINKA
NUER
LUO


LA CHINE ET L'AFRIQUE

PAYS PERFORMANTS ET PAYS NON PERFORMANTS (2013)

L'ENCLAVEMENT DE L'ÉTHIOPIE





ARABIE SAOUDITE
YEMEN
SOUDAN
ÉTHIOPIE
SOMALIE
KENYA
OUGANDA
Océan Indien
Assab
Djibouti
Berbera
Addis Abeba
Mogadiscio
Kismayo
Distances :
Assab ± 1000 km
± 1000 km
2000 km
2500 km
Port soudan ± 3000 km

Table des Matières